

Documentum

La Visite canonique des Prémontrés de la Congrégation de France en Angleterre, || par le Père Xavier de Fourvière Rieux, chanoine de l'abbaye Saint-Michel de Frigolet, 2-20 octobre 1895

Voici bientôt deux ans, à la fin de l'année 2005, j'ai publié¹, avec pour la première fois une traduction française, le livre du Père Xavier de Fourvière intitulé *Escourregudo en Anglo-Terro*, œuvre littéraire composée à partir du journal personnel du célèbre prédicateur provençal², chargé en 1895 de procéder à la fermeture de l'éphémère prieuré Saint-Michel de Farnborough, et de faire la visite canonique de tous les religieux prémontrés de la Congrégation de France³ en résidence en Angleterre et en Écosse. Le Père écrivait à sa mère, un an plus tard: «Aujourd'hui, il y a juste un an que je partais pour l'Angleterre, comme prieur de Farnborough; et, deux jours après, je recevais l'ordre de fermer la maison, et j'étais nommé visiteur de nos résidences anglaises. Tout cela s'est envolé comme un songe. Ma double mission a vite pris fin, je me suis acquitté de tout en conscience, et, bien content, je suis revenu dans ma solitude de Frigolet et sous le gai soleil de ma Provence.»⁴

¹ XAVIER DE FOURVIERE, *Escourregudo en Anglo-Terro* (Promenade en Angleterre). L'Angleterre du XIX^e siècle vue par un Provençal Présenté, traduit et annoté par B. ARDURA, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2005.

² XAVIER DE FOURVIERE, *En Mountagno. Dans la montagne entre Digne et Barcelonnette*, Introduction, traduction et notes de B. ARDURA, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2003. L'introduction offre une brève biographie du Père Xavier de Fourvière.

³ Je me permets de renvoyer à quelques travaux que j'ai publiés sur ce sujet: *Création et Tradition à Saint-Michel de Frigolet. Actes du Colloque historique, 24-25 septembre 1983*, publiés sous la direction de Bernard ARDURA, [Tarascon-sur-Rhône], Abbaye de Frigolet, 1984; *Prémontrés. Histoire et Spiritualité*, (C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches VII), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1995; «Le Père Edmond Boulbon et la primitive observance de l'ordre de Prémontré. Politiques française et pontificale au XIX^e siècle», *Les Prémontrés au XIX^e siècle: tradition et renouveau*, sous la direction de Dominique-Marie DAUZET, Martine PLOUVIER, Cécile SOUCHON, Paris, Cerf, 2000, 81-118.

⁴ Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, 9 volumes manuscrits, samedi 20 avril 1896.

Plusieurs années auparavant, mon attention avait été attirée par une communication du confrère Ian Mac Lean⁵ sur les difficultés rencontrées par le prieuré Notre-Dame d'Angleterre de Storrington. Dans cette communication, Ian Mac Lean faisait état d'une affaire dans laquelle la réputation d'un Prémontré de cette communauté était compromise.

Nous étions en 1895. L'évêque de Southwark, Mgr Butt⁶, effectua⁷ une visite canonique du prieuré, par ordre de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi, dans l'intention de fermer cette maison. Sur son rapport, la Congrégation ordonna une seconde visite qui fut conduite par le chanoine Joseph Moore, prévôt de Southwark, et le Révérend Père David, gardien des Franciscains de Londres, en date du 19 septembre 1895⁸. C'est alors que Mgr Gouthé-Soulard⁹, archevêque d'Aix-en-Provence et visiteur apostolique des Prémontrés de la Congrégation de France, reçut l'ordre de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi de faire effectuer une troisième visite de Storrington et de tous les Prémontrés de Frigolet résidant en Angleterre par un prémontré de cette abbaye. C'est le Père Xavier de Fourvière qui fut désigné, sur proposition du Révérend Père Denis Bonnefoy¹⁰, pro-visiteur choisi par

⁵ Ian MAC LEAN, «Le prieuré de Notre-Dame d'Angleterre à Storrington, Sussex», in Dominique-Marie DAUZET, Martine PLOUVIER, Cécile SOUCHON (dir.), *Les Prémontrés au XIX^e siècle: tradition et renouveau*, Paris, 2000, 239-243.

⁶ Mgr John Butt, né à Richmond dans le diocèse de Southwark le 20 avril 1826, fut nommé auxiliaire de l'évêque de ce diocèse le 19 décembre 1884 et promu au siège titulaire de Milos. Il fut promu au siège résidentiel de Southwark le 20 juin 1885, offrit sa démission qui prit effet le 29 mars 1897. Transféré au siège titulaire de Sebastopolis le 9 avril 1897, il mourut le 1^{er} novembre 1899.

⁷ Nous ne possédons pas de documents relatifs à cette première partie de l'enquête sur la communauté de Storrington.

⁸ Voir infra *Pièces justificatives* n° 1.

⁹ Mgr Xavier Gouthé-Soulard fut archevêque d'Aix-en-Provence, de 1886 à 1900. Né à Saint-Jean-le-Vêtre dans la Loire en 1819, il fut vicaire général du diocèse de Lyon, de 1870 à 1875. Il se fit apprécier à Aix-en-Provence en succédant au peu accommodant Mgr Forcade (1873-1885). Lorsqu'en 1893 le père-abbé de Frigolet Paulin Boniface démissionna, Mgr Gouthé-Soulard fut nommé par le Saint-Siège visiteur apostolique de l'abbaye Saint-Michel de Frigolet et de ses maisons dépendantes.

¹⁰ Le Père Denis Bonnefoy, né à Aubenas dans l'Ardèche le 14 mars 1853, entré à l'abbaye de Frigolet en 1869, ordonné prêtre en 1876, fut nommé en 1893 pro-visiteur de l'abbaye Saint-Michel de Frigolet par Mgr Gouthé-Soulard. Les deux hommes se consacrèrent au relèvement de la communauté après l'abbatiate désastreux de l'abbé Paulin Boniface. Artisan de l'union de l'abbaye Saint-Michel de Frigolet avec l'Ordre de Prémontré, il en fut nommé abbé par Rome, au mois de mars 1899 et reçut la bénédiction abbatiale le 23 mai suivant. Il mourut le 20 septembre de la même année, à l'âge de 46 ans.

Mgr Gouthé-Soulard pour l'aider dans sa mission de supervision de la Congrégation de France.

Mettant à profit une visite à l'abbaye Saint-Michel de Frigolet, j'ai demandé au Père-Abbé de pouvoir consulter les archives de l'abbaye concernant le prieuré de Storrington. En dépouillant le carton «Storrington», j'ai trouvé un cahier écrit par le Père Xavier de Fourvière, qui n'est autre que le rapport de sa visite canonique, augmenté de vingt-deux *Pièces justificatives*, ainsi qu'un certain nombre de lettres concernant l'ensemble des Prémontrés de Frigolet, échangées entre les années 1880 et 1915.

Les archives de la Curie généralice de l'Ordre de Prémontré, à Rome, conservent de nombreuses copies de documents officiels émanant des dicastères de la Curie romaine, indispensables à la compréhension des événements.

Ce sont là les sources documentaires de la présente édition du protocole de cette visite canonique, d'autant plus intéressante que c'est la seule de cette nature en notre possession concernant les Prémontrés de Frigolet en Angleterre.

Ce document est très précieux, car il permet de corriger des inexactitudes contenues dans des ouvrages de référence comme le *Catalogue*¹¹ de l'Ordre publié en 1894, auquel il est souvent fait recours dans les recherches historiques.

Brève biographie du Père Xavier de Fourvière

Albert Joseph Rodolphe Rieux, connu en Provence et dans les milieux littéraires du Midi de la France sous le nom de Père Xavier de Fourvière, est l'auteur d'une œuvre imposante, essentielle dans l'histoire de la littérature provençale. Il naquit le 5 février 1853 à Robion dans le Vaucluse. Entré à l'abbaye Saint-Michel de Frigolet le 12 mai 1874, novice le 11 juillet 1874, après une période d'hésitation sur sa vocation, le jeune provençal découvrit dans la poésie de l'Écriture Sainte une source intarissable d'inspiration. Il émit ses premiers vœux le 8 décembre 1875 et ses vœux perpétuels le 10 novembre 1878. Ordonné prêtre à Fourvière le

¹¹ FRANCISCUS DANNER (éd.), *Catalogus totius Sacri, Candidi, Canonici ac Exempti Ordinis Praemonstratensis ineunte anno 1894*, Innsbruck, 1894, 102-104.

1^{er} décembre 1878, il fut envoyé comme vicaire l'année suivante à Saint-Jean-de-Côle dans le diocèse de Périgueux où, l'année précédente, l'abbaye de Frigolet avait ouvert un prieuré presque immédiatement fermé par le Gouvernement français lors des mesures anti-congréganistes de 1880. Nommé vicaire à Saint-Pardoux dans le même diocèse, il y demeura un an, avant d'être nommé sous-prieur de l'abbaye dont la communauté reprenait peu à peu la vie commune. Il occupa cette charge, du 20 septembre 1882 au 8 septembre 1883. Dès 1881, il entreprit des tournées de prédication en provençal à travers les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, le Gard et le Vaucluse. Sous-maître des novices, du 30 septembre 1885 au 14 mai 1886, il se consacra ensuite entièrement à la prédication et à la composition d'œuvres littéraires qui firent de lui le plus grand prosateur provençal de son temps.

Lorsque, le 15 avril 1893, la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers releva le Père Paulin Boniface de ses fonctions d'abbé de Frigolet, Monseigneur Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, fut nommé Visiteur apostolique des Prémontrés de la Congrégation de France. Il entreprit, avec l'aide du Père Denis Bonnefoy (1853-1899) de régulariser la situation de la congrégation, notamment celle des religieux de Frigolet présents en Angleterre et en Écosse. C'est dans ce contexte que le Père Xavier de Fourvière fut envoyé en Angleterre en 1895, afin d'y effectuer une visite canonique de tous les établissements dépendant de l'abbaye provençale. Au cours de deux voyages, le premier, du 20 juin au 21 août, et le second, du 19 septembre au 21 novembre 1895, il opéra la fermeture du prieuré de Farnborough, sur l'ordre de Monseigneur Gouthé-Soulard, et effectua, entre le 2 et le 20 octobre, la Visite canonique de tous les religieux, ceux qui résidaient à Storrington et ceux qui étaient dispersés en Angleterre et en Écosse.

Revenu en France, il poursuivit son ministère de prédicateur. À partir du mois de juin 1899, il séjourna par intermittence au monastère des Norbertines de Bonlieu où il aida le chanoine Revol, curé du lieu et aumônier des chanoinesses, jusqu'à ce qu'il fût nommé prieur de Storrington où il arriva le 17 avril 1903. Au cours de son exil en Angleterre, le Père Xavier de Fourvière poursuivit ses travaux, notamment la traduction de la célèbre *Imitation de Jésus-Christ*, publiée en 1913, après sa mort. Frappé d'une attaque cérébrale en 1912, alors qu'il descendait de la chaire de Notre-Dame de France à Londres, il fut transporté dans son village natal de Robion en Provence et y mourut le 27 octobre 1912, à l'âge de 59 ans.

Les maisons prémontrées de la Congrégation de France en Angleterre

1. Prieuré de Storrington¹²

La première trace documentaire de la fondation du prieuré de Storrington se trouve dans un recueil manuscrit intitulé: *Monastère de Storrington. Approbations du Saint-Siège et de plus de soixante prélats, Cardinaux, Archevêques, Évêques*. Il s'agit de la copie de l'acte de fondation ainsi conçu:

«Après mûres réflexions, les Pères de l'Abbaye, et nous-mêmes avons jugé, qu'il ne nous fallait pas refuser les offres de Sa Grâce Mylord Norfolk, et après avoir pris l'avis favorable du Conseil administratif de notre Abbaye, Nous avons cru devoir préposer à notre fondation de Storrington Notre Cher frère en Dieu, le R.P. Louis de Gonzague, Chanoine régulier, prêtre de notre Congrégation.

Frigolet, 20 Janvier 1882

Paulin, Supérieur Général»¹³

La seconde se trouve dans la revue de l'abbaye de Frigolet, *Cour d'Honneur de Marie. Annales Norbertines*, en février 1882. Un article du Père Louis de Gonzague Daras¹⁴, intitulé: «Fondation d'Angleterre»¹⁵, informe ses lecteurs de l'initiative — remontant au mois de décembre 1881 — du duc de Norfolk, premier pair du Royaume-Uni, consistant à offrir un terrain propice à la fondation d'un monastère auquel serait annexée une nouvelle paroisse d'environ 10 ou 12.000 âmes.

¹² Dans le Sussex de l'Ouest, diocèse de Southwark.

¹³ Archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Storrington», *Monastère de Storrington. Approbations du Saint-Siège et de plus de soixante Prélats, Cardinaux, Archevêques, Évêques*, 2.

¹⁴ Le Père Louis de Gonzague Daras, né le 28 décembre 1820 à Soissons (Aisne), prêtre à Soissons, vêtue en 1858, premiers vœux le 20 avril 1859, vœux perpétuels le 28 août 1865, décédé au prieuré de Farnborough en Angleterre le 3 novembre 1892. Secrétaire du père-abbé Edmond Boulbon, maître des frères convers, supérieur de Conques (1873-1875), maître des novices à Frigolet (1876-1882), premier supérieur de Storrington (1882-1887), supérieur des missions d'Écosse (1888-1892), directeur de la *Cour d'Honneur de Marie* (1863-1882), organe d'une archiconfrérie dont le siège se trouvait à Perpignan, et qui, en prenant son indépendance en 1881, ajouta à son titre originel celui d'*Annales norbertines*. La revue parut sous ce double titre jusqu'en 1892. Cf. L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, t. I, Bruxelles, 1899, 539-542.

¹⁵ Louis de Gonzague [DARAS], «Fondation d'Angleterre», *Cour d'Honneur de Marie. Annales Norbertines*, 19^e année (février 1882) n° 218, 19-22.

Deux ans après les fameuses expulsions de 1880¹⁶, le supérieur général de la Congrégation de France, le Père Paulin Boniface, préoccupé par la situation des congrégations religieuses et leur avenir en France, effectua une première visite en Angleterre pour se rendre compte sur place de la situation¹⁷. Il crut devoir accepter la généreuse proposition du duc de Norfolk et ainsi, grâce au comité de «l'aide aux religieux expulsés», qui fournit les 3000 francs nécessaires au voyage, cinq religieux, sous la direction du Père Louis de Gonzague Daras, quittèrent Tarascon le dimanche 22 janvier 1882 et arrivèrent à Storrington le 2 février suivant. «Ils n'ont ni maison, ni oratoire, ni mobilier, ni outils, ni même les livres suffisants à une communauté; mais ils ont au cœur une foi pleine et entière dans la Providence de Dieu»¹⁸.

Quelques semaines après leur arrivée à Storrington, les Prémontrés français reçurent du vicaire capitulaire Crookhall, en charge du diocèse de Southwark, l'autorisation de placer leur prieuré sous le vocable de Notre-Dame d'Angleterre¹⁹.

L'établissement d'une communauté à Storrington allait permettre à l'abbaye de Frigolet de poursuivre — modestement — son recrutement, grâce au transfert provisoire de son noviciat en Angleterre. Sans attendre, le Père Paulin demanda au Saint-Siège de pouvoir opérer ce transfert. Le Cardinal Ferrieri²⁰, Préfet de la Sacrée Congrégation pour les Évêques et les Réguliers, consulta l'archevêque d'Aix-en-Provence et, sur son rapport favorable, signa le décret²¹ souhaité, le 29 juillet 1882. Toutefois, dans le but de ne pas perdre en droit le privilège du noviciat à Frigolet,

¹⁶ Jean BOISSON, «Les expulsions de 1880», *Création et Tradition*, 71-75.

¹⁷ J'ai abordé la question du retour des Prémontrés en Angleterre dans mon livre: *Prémontrés. Histoire et Spiritualité*, (C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches VII), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1995, 432-437.

¹⁸ Louis de Gonzague [DARAS], «Fondation d'Angleterre», *Cour d'Honneur de Marie*, art. cit., 21. On trouvera la «Lettre circulaire du R.P. Paulin, Supérieur général de la primitive Observance de l'Ordre de Prémontré, aux Religieux de cette Observance, au sujet de notre fondation en Angleterre», dans le numéro suivant de la *Cour d'Honneur de Marie*, 19^e année (mars 1882) n° 219, 25-29.

¹⁹ Archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Storrington», *Monastère de Storrington. Approbations du Saint-Siège et de plus de soixante Prélats, Cardinaux, Archevêques, Évêques*, 3.

²⁰ Le cardinal Innocenzo Ferrieri naquit à Split le 19 septembre 1813, fut nonce auprès de l'Empereur d'Autriche, créé cardinal le 13 mars 1868, et devint préfet de la Congrégation pour les Évêques et les Réguliers le 6 juillet 1876. Il mourut le 13 janvier 1887.

²¹ Archivio Segreto Vaticano, Reg. Regular 1882, prot. 10702/12. Le texte de la supplique et celui du décret ont été publiés dans la *Cour d'Honneur de Marie*, 19^e année (octobre 1882) n° 226, 197-199.

concéder par Pie IX le 2 septembre 1868, le Père Paulin demanda et obtint, le 10 mars 1883, la faculté de recevoir à Frigolet d'éventuels candidats pour qu'ils fassent sur place leur noviciat, si nécessaire en habits séculiers²². Le noviciat fut effectivement rétabli à l'abbaye de Frigolet le 30 septembre 1885 et placé sous la responsabilité du Père Alexis Maget²³ assisté du Père Xavier de Fourvière et du Père Marie-Auguste Peyras²⁴, tandis que le scolasticat²⁵ était rétabli le 13 novembre 1886, sous la direction du Père Alexis Maget assisté du Père Norbert Philibert²⁶.

Dans la charge de prieur de Storrington, au Père Louis de Gonzague Daras succéda le Père Joseph Ibos²⁷ qui devint en 1890 prieur de Farnborough. Comme nous le verrons plus loin, le Père Xavier de

²² «Confirmation du Noviciat de St-Michel», *Cour d'Honneur de Marie*, 21^e année (mai 1884) n° 245, 108-109.

²³ Le Père Alexis Maget, né le 2 novembre 1830 à Gisy-les-Nobles (Yonne), reçut l'habit le 2 février 1873. Il émit ses premiers vœux le 25 mars 1874 et ses vœux perpétuels le 13 mai 1877. Prêtre depuis 1856, il fut maître des novices à partir de 1875, sous-prieur de l'abbaye entre 1879 et 1881, curé de Boisleux-Saint-Marc (Pas-de-Calais) avant de devenir procureur général à Rome en 1882-1883 et prieur de Frigolet entre 1883 et 1891. Il mourut le 3 mai 1891, à l'âge de 61 ans.

²⁴ Le Père Auguste Peyras, né le 12 janvier 1852 à Bellegarde (Gard), reçut l'habit le 21 novembre 1873. Il émit ses premiers vœux le 15 décembre 1874 et ses vœux perpétuels le 28 décembre 1877. Prêtre le 23 décembre 1882, il fut maître des frères convers en 1881-1886, sacristain, sous-maître des novices en 1885-1886, directeur du juvénat entre 1890 et 1912, sous-prieur de l'abbaye entre 1901 et 1919. Il mourut à l'abbaye de Leffe où la communauté était en exil, le 6 juillet 1921, à l'âge de 69 ans.

²⁵ Archives de l'abbaye de Frigolet, *Registre des profès du Monastère de l'Immaculée-Conception-Saint-Michel*, 44-45.

²⁶ Le Père Norbert Philibert, né à Nîmes le 3 février 1851, fut élève de la maîtrise de l'abbaye de Frigolet, entre avril 1865 et le 1^{er} janvier 1868, jour où il entra au monastère. Il reçut l'habit de novice le 7 juin 1868. Il fit ses premiers vœux le 19 mars 1869 et ses vœux perpétuels le 25 mai 1874. Ordonné prêtre le 19 mars 1875, il fut successivement vicaire à Conques (août 1875 – mars 1876), professeur à l'abbaye (mars 1876 – juin 1882), maître des novices à Storrington (juin 1882 – mai 1886) où le noviciat de Frigolet avait été replié à cause des expulsions. Rentré à l'abbaye le 19 mai 1886, il repartit pour Storrington en 1889, fut curé de Whithorn en 1891-1894 et enfin prieur de Storrington entre 1894 et 1901. Il rejoignit ensuite la communauté de Frigolet en exil à Leffe en Belgique et y devint professeur de philosophie et de théologie. Il mourut le 15 janvier 1922, à l'âge de 71 ans.

²⁷ Le Père Joseph Ibos, né à Bourrepaux (Hautes-Pyrénées) le 14 juillet 1852, était séminariste lorsqu'il entra à l'abbaye de Frigolet le 28 octobre 1874. Novice le 15 décembre 1874, il émit ses premiers vœux le 15 décembre 1875. Ordonné prêtre le 6 avril 1878, il fut envoyé successivement aux prieurés de Conques (Aveyron) et de Saint-Jean-de-Côle (Dordogne). Curé de Châtres au diocèse de Périgueux jusqu'en 1883, il fut envoyé à Storrington comme prieur entre 1887 et 1890, puis devint prieur de Farnborough, avant de revenir en France en 1895 et de quitter l'Ordre. Il exerça même après son retour en France une certaine influence sur la Congrégation des Sœurs de sainte Marie-Madeleine Postel qui s'installèrent à Bracknell en 1894.

Fourvière jugeait particulièrement néfastes les années de priorat du Père Joseph, en raison du trop de latitude laissée par ce prieur aux religieux, notamment au Père Dunstan Sellon²⁸ qui s'était établi à Ambleside en 1890.

De 1890 à 1894, le priorat fut exercé par le Père Justin Guyomard²⁹ qui dut se démettre de ses fonctions «pour des faits très regrettables, mais non encore prouvés, au dire même des gens du pays», comme l'atteste le Père Xavier de Fourvière dans son rapport de visite canonique³⁰.

Pour faire face à cette situation particulièrement délicate, tenant compte de l'environnement protestant du prieuré, «le Père Norbert se dévoua et vint lui succéder» en 1894. Un an plus tard, durant sa visite canonique, le Père Xavier de Fourvière écrivait à sa mère restée en Provence: «Je suis bien satisfait de ces braves frères de Storrington: ils sont unis comme les cinq doigts de la main. Le supérieur, le Père Norbert, mène sa barque comme il faut.»³¹

Durant cette période, les religieux entreprirent la construction d'une première église ou plutôt d'une chapelle en bois bénite le 12 septembre 1885. Par manque de fonds, les travaux de construction du prieuré furent retardés jusqu'en 1887, sous le priorat du Père Joseph Ibos, et la maison fut bénite par l'évêque de Southwark, Mgr John Butt, le 17 mai 1888³². Il faudra attendre 1902 pour que l'église actuelle du prieuré commence à voir le jour grâce, notamment, à l'aide financière de l'impératrice

²⁸ Le Père Dunstan Sellon, dont il sera amplement parlé *infra* dans le Rapport de la visite du Père Xavier de Fourvière, naquit à Brighton (Sussex) en 1855. En 1874 il entra chez les Frères de la Miséricorde. Voulant devenir prêtre, il tenta d'entrer dans plusieurs communautés et finalement se présenta à Storrington en 1887, émit ses premiers vœux en 1888 et fut ordonné prêtre un an plus tard en 1889, sans avoir fait les études de philosophie et de théologie. Il s'adonna au ministère bien qu'il ait été expressément ordonné pour demeurer *in claustris*. Il reçut de l'évêque d'Hexham et Newcastle la charge de la mission d'Ambleside en 1890, où il créa l'école de Shap-Cell. Comme il ne resta probablement pas dans l'Ordre après la fermeture de sa fondation, je n'ai pas trouvé d'autres renseignements sur ce religieux.

²⁹ Le Père Justin Guyomard, né en 1843 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), vêtue en 1884, premiers vœux en 1885, vœux perpétuels en 1888, prêtre en 1878, décédé en 1915. Religieux à Farnborough en 1887-1889, supérieur à L'Étoile (1889), supérieur à Storrington (1890-1894).

³⁰ Voir plus loin, le rapport de la visite, p. 10.

³¹ Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, vendredi 4 octobre 1895.

³² Le 14 mai 1888, le Cardinal Simeoni, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, souhaitait que la générosité des fidèles vint en aide aux religieux pour la construction de leur monastère de Storrington. Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Secreteria, N. 2320, 14 mai 1888.

Eugénie³³, et le 22 novembre 1904 pour qu'elle soit bénite par le Père-Abbé Godefroid Madelaine³⁴.

2. Farnborough³⁵

Les circonstances et le but de la fondation du prieuré Saint-Michel de Farnborough furent singuliers. L'impératrice Eugénie³⁶, veuve de Napoléon III, mort en 1873, perdit son fils, le prince Eugène Louis, en 1879, victime d'un embuscade en Afrique du Sud où il combattait avec l'armée anglaise contre les Zoulous. Elle acheta une propriété à Farnborough en 1881, avec le projet d'y élever une église destinée à recevoir les tombeaux de l'Empereur et du Prince impérial et d'y construire un monastère dont les religieux auraient pour mission de prier pour ses deux chers défunts et d'accueillir les visiteurs venus se recueillir sur leurs tombes. L'Impératrice prit contact avec le Père Paulin Boniface, abbé de Frigolet, et accueillit une petite communauté de Prémontrés en 1887 à Farnborough³⁷.

³³ Cf. Jean AUTAIN, *L'Impératrice Eugénie ou l'empire d'une femme*, Paris, 1990.

³⁴ Le Père-Abbé Godefroid Madelaine naquit en 1842, entra chez les Prémontrés de Mondaye en 1861, fit sa première profession en 1864, fut prieur pendant de longues années, et devint abbé de Frigolet (Bouches-du-Rhône) en 1899. Il trouva asile avec sa communauté expulsée de France à l'abbaye de Leffe (Dinant, Belgique). Démissionnaire en 1919, il rentra à Mondaye en 1921 et y mourut le 22 septembre 1932. Il fut conseiller spirituel de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et parvint à faire éditer *L'histoire d'une âme*, en 1898.

³⁵ Farnborough avec la paroisse de Bracknell dans le Hampshire, diocèse de Portsmouth. Le rapport du Père Xavier de Fourvière ne fait pas mention du prieuré de Farnborough, qui venait d'être fermé. Il n'évoque pas non plus les fondations de l'abbaye belge de Tongerlo, qui n'étaient pas de sa compétence. Il s'agissait des missions de Crowle érigée en 1872, de Manchester érigée en 1889, de Spalding érigée en 1875. Cf. F. DANNER (éd.), *Catalogus totius Sacri, Candidi, Canonici ac Exempti Ordinis Praemonstratensis ineunte anno 1894*, Innsbruck, 1894, 55-56. Sur le prieuré de Farnborough, j'ai publié une certain nombre d'informations dans la préface à l'édition de *L'Escourregudo en Anglo-Terro*. Cf. note 1. Voir également William SMITH, «Les Prémontrés et l'impératrice Eugénie à Farnborough en 1887», in D.-M. DAUZET, M. PLOUVIER, C. SOUCHON (dir.), *Les Prémontrés au XIX^e siècle: tradition et renouveau*, Paris, 2000, 230-237.

³⁶ Cf. J. AUTAIN, *L'Impératrice Eugénie ou l'empire d'une femme*, Paris, 1990.

³⁷ L'annonce de la fondation était faite en ces termes: «Sa Majesté l'Impératrice fait construire une église à Farnborough, où seront transportés les cercueils de l'empereur Napoléon III et du Prince impérial. Cette église, superbe construction digne des tombeaux impériaux qu'elle doit abriter, sera terminée vers le mois de mai prochain. Sa Majesté confiera la garde de ceux qu'elle aime le plus au monde et qu'elle pleure, aux Pères Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet, expulsés de France et réfugiés en Angleterre. Sa Majesté l'Impératrice a voulu que les restes des princes français fussent confiés à la garde de prêtres français.» *Cour d'Honneur de Marie*, 23^e année (novembre 1886) n° 275, 262.

L'installation se fit en grande pompe: «Le Révérendissime P. Paulin, abbé général des Prémontrés de la congrégation de France, est parti le 16 août de Saint-Michel de Frigolet, pour procéder à l'installation des Prémontrés dans leur nouvelle maison de Farnborough, Comté de Hampshire, diocèse de Portsmouth. L'installation des Pères, dans le nouveau Prieuré, a eu lieu le mercredi 31 août. Voici les noms des religieux qui composent présentement cette nouvelle fondation: le R.P. Ambroise [Garreau]³⁸, Prieur, ancien procureur général de la congrégation des Prémontrés de France à Rome; les RR.PP. Justin [Guyomard]³⁹, Édouard [Latté]⁴⁰ et Pierre [Gouijer]⁴¹ du monastère de Storrington, et le F. Ludovic⁴², scholastique de l'abbaye de Frigolet. L'église du Prieuré, élevée par Sa Majesté l'Impératrice Eugénie, est sur le point d'être livrée au culte. Elle a été bénite par le Révérendissime P. Paulin, le 7 septembre dernier. Sa Majesté a eu l'heureuse pensée de dédier sa magnifique basilique au grand protecteur de la France, le glorieux archange saint Michel; *Saint-Michel de Farnborough* est donc désormais le titre officiel du superbe temple dans lequel doivent être transférés vers la fin d'octobre prochain, les restes de l'Empereur Napoléon III et du Prince impérial.»⁴³

De toute évidence, l'Impératrice voulait que les religieux fussent exclusivement consacrés au service du mausolée impérial — services funèbres

³⁸ Ambroise Garreau, né le 16 octobre 1827 à Vezins (Maine-et-Loire), vêtue le 14 février 1877, premiers vœux le 19 février 1878, vœux perpétuels le 26 juillet 1883, décédé le 19 octobre 1894. Curé de Boisieux-Saint-Marc, puis de Mercatel (Pas-de-Calais), curé de Lorcy (Loiret), procureur à Rome (1884-1887), supérieur de Farnborough (1887 à 1893 ou 1894); en 1894, année de sa mort, il figurait dans la communauté de L'Étoile, cf. F. DANNER (éd.), *Catalogus totius Sacri, Candidi, Canonici ac Exempti Ordinis Praemonstratensis ineunte anno 1894*, Innsbruck, 1894, 102.

³⁹ R.P. Justin Guyomard, né en 1843 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), vêtue en 1884, premiers vœux en 1885, vœux perpétuels en 1888, prêtre en 1878, décédé en 1915. Religieux à Farnborough en 1887-1889, supérieur à L'Étoile (1889), supérieur à Storrington (1890-1894).

⁴⁰ R.P. Édouard Latté, né en 1848 à Angers (Maine-et-Loire), vêtue en 1885, premiers vœux en 1886, prêtre en 1873, décédé le 9 avril 1914. Religieux à Farnborough (1887-1889), sous-prieur de la même communauté en 1889/90, ensuite religieux à Storrington.

⁴¹ R.P. Pierre Gouijer, né à Quiberon en 1860, vêtue en 1886, premiers vœux en 1887, prêtre en 1887. Je n'ai pas trouvé d'autres informations sur ce religieux.

⁴² Je n'ai pas trouvé d'informations sur ce religieux.

⁴³ «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 24^e année (octobre 1887) n° 286, 239-240. Pour le transfert des cercueils de Napoléon III et du Prince impérial, qui eut lieu le 9 janvier 1888, voir: FR. ÉVERMODE, «Translation des restes de Napoléon III et du Prince impérial de Chislehurst à Farnborough», *Cour d'Honneur de Marie*, 25^e année (mars 1888) n° 291, 49-52.

et accueil des visiteurs —, mais la rareté du clergé catholique et l'immensité de la tâche pastorale conduisirent les Prémontrés à accepter plusieurs ministères, ce qui déplut à l'Impératrice. D'autre part, les conditions financières acceptées par le Père Paulin Boniface étant insuffisantes pour assurer la subsistance de la communauté, les religieux étaient condamnés à vivre dans des conditions proches de la misère. Devant ces difficultés et la nécessité de regrouper les religieux en trop petit nombre, Monseigneur Gouthe-Soulard, Visiteur apostolique des Prémontrés de la Congrégation de France, décida, sur un rapport du Père Xavier de Fourvière, de rompre le contrat. Au départ des Prémontrés, en 1895, ce sont les Bénédictins de la Congrégation de Solesmes qui prirent la relève et accueillirent, en 1920, la dépouille mortelle de l'Impératrice décédée à Madrid, ainsi réunie dans la mort à son époux et à son fils.

3. *Missions de Bedworth et Weston*⁴⁴

La *Cour d'Honneur de Marie* relate les antécédents de la fondation de la mission prémontrée de Weston, à la fin de 1887. Depuis une vingtaine d'années — en 1869 précise le Père Xavier de Fourvière⁴⁵ — une famille catholique, la famille de Bary, avait élevé en ce lieu un sanctuaire en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur, confié d'abord aux Capucins. L'évêque démissionnaire de Birmingham Mgr Ullathorne⁴⁶, en charge depuis plus d'un demi-siècle, seul survivant de l'ancienne hiérarchie, désormais en résidence au Oscott's College, reçut la visite du Père-Abbé Paulin Boniface et du Père Louis de Gonzague Daras. Il leur tint ce langage: «Je suis heureux que le dernier acte de ma longue administration soit de vous ouvrir le diocèse de Birmingham»⁴⁷.

Weston comprenait une paroisse protestante de deux mille habitants, un collège catholique de cinquante élèves situé dans le manoir de Weston-Hall situé en face de l'église. L'ensemble, modeste, allait être confié au

⁴⁴ Dans le Warwick (Warwickshire), diocèse de Birmingham.

⁴⁵ Voir *infra*, Rapport de la visite canonique, 21.

⁴⁶ Mgr William Bernard Ullathorne, bénédictin, dont on ignore la date exacte de naissance en 1806, fut missionnaire en Australie. Évêque titulaire d'Hétalonie en Arabie le 23 mars 1846, il fut nommé vicaire apostolique de l'Angleterre occidentale, puis vicaire apostolique de l'Angleterre centrale en 1848. Transféré au siège nouvellement créé de Birmingham le 28 septembre 1850, il offrit sa démission avant le 31 janvier 1888, fut promu au siège titulaire de Cabasa en Égypte le 27 avril 1888 et mourut le 21 mars 1889 à 83 ans.

⁴⁷ «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 24^e année (novembre 1887) n° 287, 263.

Père Louis de Gonzague Daras assisté du Père François d'Assise Laborde⁴⁸. La *Cour d'Honneur de Marie* annonçait dans son numéro du mois de mai 1888 l'installation des deux prémontrés dans la mission de Weston⁴⁹.

Un an plus tard, le dimanche 14 juillet 1889, le Père-Abbé Paulin Boniface visitait la mission de Weston et annonçait que le nouvel évêque de Birmingham, Mgr Ilsley⁵⁰, avait uni la mission de Bedworth à celle de Weston. Hélas, l'occasion de créer un centre prémontré significatif fut perdue par la nomination du Père Louis de Gonzague Daras à la tête «de plusieurs missions catholiques dans le nord de l'Écosse confiées récemment à l'Ordre par Mgr Mac Lachlan⁵¹, évêque du diocèse de Galloway»⁵². De plus, à partir du 8 septembre 1889, le Père François d'Assise resta seul chargé des deux missions de Weston et Bedworth. Toutefois, ce religieux s'adonna avec beaucoup de zèle à son ministère, au point que le Père Xavier de Fourvière considérait ces deux missions comme la seule réussite apostolique des Prémontrés en Angleterre.

4. Ambleside⁵³

Ambleside c'est un homme, le Père Dunstan Sellon. La *Cour d'Honneur de Marie*, pourtant d'ordinaire si prolixe, reste plutôt discrète sur Ambleside. Le Père Xavier de Fourvière note dans son rapport de visite:

⁴⁸ Le Père François d'Assise Laborde, né à Nice le 9 janvier 1862, reçut l'habit prémontré le 26 juillet 1880. Il émit ses premiers vœux le 15 août 1881 et ses vœux perpétuels le 17 septembre 1886. Ordonné prêtre le 18 décembre 1886, il mourut en 1930 à l'âge de 68 ans. Il fut sous-maître des novices et directeur du Juvénat de Frigolet en 1887-1888, puis «expédié» par le Père Paulin en Angleterre où il devint auxiliaire du père Louis de Gonzague Daras à Weston, puis curé de Bedworth en 1892. Il succéda au Père Xavier de Fourvière comme prier de Storrington en 1912 et le demeura jusqu'à sa mort en 1930.

⁴⁹ «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 25^e année (mai 1888) n° 293, 119-120.

⁵⁰ Mgr Edward Ilsley, naquit à Birmingham le 11 mai 1838, fut ordonné prêtre le 29 juin 1861 et devint évêque auxiliaire de Birmingham le 21 novembre 1879. Le 16 février 1888, il devint évêque résidentiel du même diocèse dont il devint le premier archevêque le 28 octobre 1911. Il donna sa démission le 15 janvier 1921 et mourut le 1^{er} décembre 1926.

⁵¹ Mgr John McLachlan naquit à Glasgow le 7 septembre 1826. Promu au siège de Galloway le 26 février 1878, il mourut le 16 janvier 1893.

⁵² «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 26^e année (septembre 1889) n° 309, 215-216.

⁵³ Dans le Westmorland, diocèse de Hexham et Newcastle.

«Je me suis mis en relation avec lui au commencement du mois d'août. Il me répondit par une lettre bien aimable, mais qui me laissait entrevoir que la question d'Ambleside n'était pas claire.»⁵⁴

En résumé, Dunstan Sellon, après un essai de vie religieuse chez les Frères de la Miséricorde, tenta d'entrer dans un institut religieux clérical. Finalement, il se présenta à Storrington en 1887, y fit son noviciat sous le priorat du Père Joseph Ibos, «c'est-à-dire qu'il reçut une très mauvaise formation», note le Père Xavier de Fourvière⁵⁵. D'après le visiteur, Dunstan Sellon «acheta» son prieur en mettant à sa disposition la somme de 1000 livres sterling, son patrimoine. «C'est ainsi qu'il passa son année de probation, en faisant son maître»⁵⁶. Un an plus tard, en 1888, il prononçait ses vœux et en 1889, «sans avoir fait ni philosophie, ni théologie, il est ordonné prêtre et s'en va!»⁵⁷ L'évêque l'aurait ordonné à condition qu'il restât dans le monastère à étudier, mais il commença à pérégriner çà et là, toujours prêt à remplacer des curés et à assurer des prédications. Aussi, lorsque le facile Père Joseph Ibos fut remplacé en 1890 par le Père Justin Guyomard comme prieur de Storrington, le Père Dunstan Sellon quitta le prieuré et n'y reparut plus: «il s'apprêtait à faire une œuvre à lui»⁵⁸. Selon ses dires, le Père Joseph Ibos l'aurait envoyé dans le diocèse d'Hexham et Newcastle, dont l'évêque lui confia la mission d'Ambleside. Il est certain que le Père Dunstan Sellon était soutenu par le Père-Abbé Paulin Boniface, car, le 14 juillet 1892, l'évêque d'Hexham et Newcastle bénit la première pierre d'une nouvelle église, administra la confirmation à de nombreux enfants et adultes convertis à la foi catholique depuis sa dernière visite, tandis que la Congrégation des Prémontrés de France érigeait la mission en prieuré sous le patronage de saint Norbert, avec le nom de *Shapp Cell*⁵⁹. Le 25 septembre de la même année, l'évêque ordonnait prêtre le Père Wilfrid Rogers⁶⁰, en résidence à Ambleside. Lors de la visite du Père Xavier de Fourvière, le territoire d'Ambleside comptait seulement 150 catholiques. Le Père Dunstan tenait alors une petite école avec 12 élèves. Le Père Xavier de Fourvière note:

⁵⁴ Voir *infra*, Rapport de la visite canonique, 35.

⁵⁵ *Ibid.*, 38.

⁵⁶ *Ibid.*, 39.

⁵⁷ *Ibid.*, 40-41.

⁵⁸ *Ibid.*, 41.

⁵⁹ «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 29^e année (1892) 239-240.

⁶⁰ *Ibid.*, 264. Je n'ai pas trouvé de renseignements sur ce religieux, sinon qu'il était à Farnborough en 1894.

«Mais la mission n'était pour lui qu'une chose secondaire; ce qu'il voulait avant tout, c'était de fonder une œuvre, son œuvre à lui, un alumnat, un noviciat anglais»⁶¹.

On ne s'étonnera donc pas de la place considérable occupée par le Père Dunstan Sellon dans cette visite canonique qui aboutit à la fermeture de l'alumnat.

5. Wigtown et Craigeach⁶²

La *Cour d'Honneur de Marie* annonçait, dans son numéro d'octobre 1889⁶³, que l'évêque de Galloway, Mgr John Mac Lachlan, confiait au Père Louis de Gonzague Daras les trois paroisses de Wigtown, Port-William et *Candida Casa* ou Whithorn, une ancienne abbaye prémontrée⁶⁴.

Le zélé Père Louis de Gonzague Daras ne tarda pas à donner un nouveau souffle à sa petite communauté catholique, comme en témoigne l'érection, dès 1890, de la Confrérie de saint Ninian, premier évêque de l'Écosse, dotée d'indulgences par le Pape Léon XIII⁶⁵.

Craigeach n'était point une mission ni une paroisse prémontrée. Il s'agissait d'un orphelinat créé et entretenu par le marquis de Bute qui y accueillait une trentaine d'orphelins. Le Père Xavier en emporte un bon souvenir: «L'établissement est bâti de neuf et, dedans comme dehors, il brille de propreté. Tout y est confortable et rien n'y manque. Les enfants travaillent la terre sous la surveillance d'un homme d'affaires et de sa famille. Toute cette marmaille est propre comme une perle et a un air de gaieté qui fait plaisir.»⁶⁶ Le Père Réginald Vignoles⁶⁷ y remplissait les

⁶¹ Voir *infra*, Rapport de la visite canonique, 42-43.

⁶² Mission de Whithorn avec la paroisse de Wigtown, dans le district de Dumfries et Galloway en Écosse, diocèse de Galloway.

⁶³ «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 26^e année (octobre 1889) n° 310, 240.

⁶⁴ Au sujet de l'ancienne abbaye de Whithorn, voir: Norbert BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, t. II, Straubing, 1952, 113-117; Joseph A. GRIBBIN, *The Premonstratensian Order in Late Medieval England*, Woodbridge, The Boydell Press, 2001, 10, 110, 207.

⁶⁵ «Confrérie de S. Ninian, premier apôtre et premier évêque d'Écosse (360-420) établie à Whithorn, Galloway», *Cour d'Honneur de Marie*, 27^e année (mars 1890) n° 315, 50-55; Louis de Gonzague [DARAS], «Fêtes de saint Ninian, apôtre et évêque de Galloway (Écosse)», *ibid.*, 27^e année (décembre 1890) n° 324, 270-273.

⁶⁶ Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, lundi 14 octobre 1895.

⁶⁷ Le Père Réginald Thomas Vignoles naquit à Cork en Irlande en 1864. Novice en 1890, profès en 1891, il avait été ordonné prêtre en 1886, avant de devenir Prémontré.

fonctions d'aumônier, à la satisfaction de tous, même si l'extrême solitude dans laquelle il vivait, avait engendré quelque problème de boisson, d'ailleurs en voie de solution au moment de la visite du Père Xavier de Fourvière, qui notait dans son rapport: «L'évêque de Dumfries⁶⁸, que je suis allé voir, n'a aucun reproche à lui faire. Tout au contraire, il n'a pour le moment qu'à se louer de lui.»⁶⁹

L'une des faiblesses du gouvernement de l'Abbé Paulin Boniface fut certainement l'instabilité chronique des communautés sous sa responsabilité. Les prieurs et les membres de celles-ci étaient en perpétuel mouvement, dans l'intention évidente de pourvoir aux obligations contractées trop rapidement et dans des lieux trop isolés les uns des autres. Il était illusoire de couvrir des charges toujours plus nombreuses, acceptées sans tenir compte du rythme bien moins rapide du recrutement.

Ainsi, en 1892, moins de deux ans après son arrivée en Écosse, le Père Louis de Gonzague Daras devait quitter Wigtown pour aller desservir la paroisse de Whithorn nouvellement confiée aux Prémontrés par l'évêque de Galloway⁷⁰. Il allait pouvoir s'installer dans une résidence mise à sa disposition par le marquis de Bute. C'est le Père Norbert Philibert, religieux du prieuré de Storrington, qui allait prendre soin de Wigtown⁷¹, avant de revenir à Storrington comme prieur en 1894.

Cette instabilité nocive autant aux personnes qu'aux communautés de la Congrégation de France dénote une absence de perspectives à long terme et une faiblesse de gouvernement qui s'expliquent, au moins en partie, par les problèmes personnels du supérieur général, le Père-Abbé Paulin Boniface.

Le drame du Père Paulin Boniface

La fondation du Père Edmond Boulbon⁷², commencée sous les meilleurs auspices et soutenue en France comme à Rome par des personnalités influentes, s'est trouvée confrontée à de nombreux obstacles

⁶⁸ Mgr William Turner naquit à Aberdeen le 12 décembre 1844. En octobre 1881, il fut envoyé au Collège écossais de Rome pour étudier la théologie. Il reçut la consécration épiscopale à Dumfries le 25 juillet 1893. Il mourut le 19 janvier 1914.

⁶⁹ Voir *infra*, Rapport de la visite canonique, 67.

⁷⁰ Mgr John Mac Lachlan, évêque de Galloway (1878-1893).

⁷¹ «Chronique», *Cour d'Honneur de Marie*, 28^e année (juillet 1891) n° 331, 168.

⁷² Bernard ARDURA, «Biographie du Père Edmond Boulbon», *Création et Tradition*, 9-20.

après la mort de Mgr Chalandon⁷³, avec l'accession de Mgr Forcade⁷⁴ au siège archiépiscopal d'Aix-en-Provence.

Les décrets de dissolution des congrégations non reconnues légalement⁷⁵ furent suivis, entre le 3 et le 8 novembre 1880, du célèbre siège⁷⁶ de Frigolet, qui fit connaître l'abbaye provençale dans toute la France. La communauté fut dispersée et le Père Edmond Boulbon, en qualité de propriétaire légal, resta seul dans son abbaye avec un frère convers.

Son état de santé devenant de plus en plus chancelant, le Père Edmond Boulbon songea à sauver sa fondation par l'institution d'un successeur jeune et dynamique. Son choix se porta sur le supérieur du monastère de Saint-Jean-de-Côle au diocèse de Périgueux, le Père Paulin Boniface.

Pour les raisons que nous indiquerons plus bas, le Père Paulin a fait l'objet d'une totale *damnatio memoriae* qui rend très difficile l'étude du personnage⁷⁷. Il fut déclaré à la mairie de Pierrerue dans les Basses-Alpes le 14 avril 1853 sous les prénoms d'Eugène Augustin Paulin. Il était le troisième de trois garçons dont les deux aînés étaient morts avant sa naissance, l'un âgé d'une heure, l'autre de vingt mois. Son père, Jean Joseph Paulin Boniface, était né en 1814 et décéda à 44 ans, le 23 septembre 1858, alors que le futur Père Paulin avait cinq ans et quelques mois. Sa mère, Victorine Fautrier ou Feautrier, avait vingt sept ans en 1853⁷⁸.

⁷³ Mgr Georges Claude Louis Pie Chalandon, archevêque d'Aix-en-Provence, de 1857 à 1873, avait été évêque de Belley à partir de 1850. À ce titre, il était connu du saint Curé d'Ars qui recommanda au Père Edmond Boulbon de s'adresser à lui pour lui demander d'accueillir sa fondation. Cf. Jean-Rémy PALANQUE (dir.), *Le diocèse d'Aix-en-Provence*, (Histoire des diocèses de France 3), Paris, Beauchesne, 1975.

⁷⁴ Mgr Augustin Forcade, archevêque d'Aix-en-Provence, de 1873 à 1885, était un ancien missionnaire au caractère difficile, qui intervint à de nombreuses reprises pour contrer les projets du Père Edmond Boulbon et sut s'attirer de nombreuses inimitiés dans le clergé, dans le peuple et parmi les responsables de la société civile. Il était néanmoins très généreux et mourut en secourant les malades de son diocèse atteints du choléra. Cf. *ibid.*

⁷⁵ On pourra se reporter à : *Mémoire pour la défense des Congrégations religieuses, suivi de notice sur les Instituts visés par les décrets du 29 mars*, Paris, Poussielgue Frères, 1880.

⁷⁶ Jehan de LA TOUR D'AILLANE, *Le siège de Frigolet: poème épique en trois chants*, Aix, imprimerie J. Nicot, 1880; BOYER D'AGEN, *Le siège de Frigolet*, Paris, F.R. de Radeval et Cie, 1902; «Le Blocus de Frigolet (1880). L'expulsion des prémontrés et sa mémoire écrite et iconographique», *Provence historique*, t. LVII (janvier-février-mars 2007), fasc. 227.

⁷⁷ Je remercie Monsieur Xavier Lavagne-d'Ortigue qui a bien voulu me communiquer ces précieux renseignements.

⁷⁸ Il n'a pas été possible de trouver la date de mariage des parents du Père Paulin Boniface.

Nous ignorons presque totalement la suite de sa carrière, jusqu'à son installation comme supérieur du nouveau prieuré de Saint-Jean-de-Côle, qui eut lieu le 27 mai 1877⁷⁹. La fondation périgourdine ne devait pas survivre aux décret de 1880 et les quelques religieux qui formaient la communauté furent dispersés comme ceux de l'abbaye de Frigolet. L'année suivante, le Père Paulin publiait une *Histoire de Saint-Jean-de-Côle*⁸⁰ vendue au profit des expulsés. La même année, il publiait en chapitres séparés dans la *Cour d'Honneur de Marie* ses *Études sur l'ordre canonial*, réunies en un seul volume en 1885⁸¹. En 1883, il donnait l'oraison funèbre du Père Edmond Boulbon⁸². Puis, en 1889, il publiait son *Catéchisme de l'ordre de Prémontré*⁸³ destiné à la formation des novices.

C'est donc ce religieux qui semblait présenter d'excellentes aptitudes, que le Père Edmond Boulbon proposa au Saint-Siège pour lui succéder à la tête de l'abbaye de Frigolet, ainsi que l'atteste la lettre de démission du fondateur en date du 18 mars 1881. Comme les religieux étaient dispersés, il était impossible de procéder à une élection canonique, aussi le Père Edmond Boulbon proposa la nomination de son successeur, en ces termes :

«[...] Il n'est guère possible dans les circonstances présentes de procéder à l'élection régulière et canonique d'un Supérieur définitif. En conséquence, après avoir délibéré avec les Supérieurs des maisons-filles, réunis en Chapitre annuel et recueilli les suffrages unanimes des Religieux profès, actuellement présents dans notre abbaye-mère malgré l'expulsion, l'Orateur supplie instamment la sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers de vouloir de sa propre et souveraine autorité, conférer au Père Paulin, profès prêtre de ladite Congrégation et Supérieur du couvent situé à St Jean de Côle (Diocèse de Périgueux) où il exerce en même temps les fonctions de Curé, couvent dissous, comme tant d'autres, au mois de novembre dernier, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de gouverner et administrer en son lieu et place, tant au

⁷⁹ Cf. *Installation des RR. PP. Prémontrés à Saint-Jean-de-Côle et bénédiction de la première pierre du nouveau monastère par Mgr Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat, Périgueux, 1877.*

⁸⁰ P. Paulin [BONIFACE], *Histoire de Saint-Jean-de-Côle (en Périgord) depuis la fondation de l'église (1080) jusqu'à nos jours*, Avignon, Séguin frères, 1881.

⁸¹ ID., *Étude sur l'ordre canonial*, Avignon, Séguin frères, 1885.

⁸² ID., *Oraison funèbre du Révérendissime Père Edmond Boulbon, abbé de Saint-Michel de Frigolet, prononcée le 10 avril 1883*, Avignon, 1883.

⁸³ ID., *Catéchisme de l'ordre de Prémontré*, Tours, Alfred Mame et Fils, 1889.

spirituel qu'au temporel, l'abbaye de St Michel, en usant de toutes les faveurs accordées par le Saint-Siège à l'Orateur dans l'intérêt des bonnes œuvres établies ou à établir dans ladite Abbaye et les autres maisons de la Congrégation, jusqu'à ce que le Chapitre général en ait décidé autrement.»⁸⁴

Dans cette lettre, le Père Edmond Boulbon entendait conserver la fonction d'abbé général, mais, sans doute sur les conseils de Mgr Forcade, archevêque d'Aix-en-Provence, qui ne nourrissait pas beaucoup d'estime à son endroit, le Saint-Siège répondit par un décret⁸⁵ du 11 avril 1881, nommant le Père Paulin Boniface supérieur de l'abbaye de Frigolet et supérieur général de la Congrégation de la Primitive Observance⁸⁶, *ad nutum et beneplacitum Sanctae Sedis*. Dans les circonstances politiques présentes, il n'était pas possible de nommer un père-abbé, mais cette situation ne pouvait être que provisoire.

Deux ans plus tard, après la mort du Père Edmond Boulbon survenue le 7 mars 1883⁸⁷, Léon XIII confirmait, le 16 juin 1883, le Père Paulin Boniface dans ses fonctions de supérieur général et le nommait abbé de Saint-Michel de Frigolet⁸⁸. La *Cour d'Honneur de Marie* publiait dans son numéro d'octobre 1883 une *Lettre circulaire du R.P. Paulin [...] au sujet de sa bénédiction abbatiale*, dans laquelle l'abbé nommé précisait:

«C'est le dimanche, 14 octobre prochain, fête de la Maternité de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'aura lieu notre bénédiction abbatiale. Les malheureux temps que nous traversons, la tristesse qui règne depuis bientôt trois ans dans l'église de notre abbaye, la dispersion de nos frères et

⁸⁴ Archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Edmond Boulbon». J'ai publié le texte intégral de cette lettre dans: *Création et Tradition*, 16.

⁸⁵ Texte original latin et traduction dans la *Cour d'Honneur de Marie*, 18^e année (juin 1881) n° 210, 125-127. J'en ai donné le texte français dans: *Création et Tradition*, 17.

⁸⁶ En 1886, Léon XIII jugea opportun de modifier certaines observances introduites par le Père Edmond Boulbon. Aussi le titre de *Primitive Observance* n'étant plus en harmonie avec les constitutions nouvelles — et encore provisoires — un chapitre tenu à Saint-Michel de Frigolet, en août 1886, décida de substituer le titre de *Congrégation de France* à celui de *Primitive Observance*. Cf. P. Paulin [BONIFACE], *Catéchisme de l'ordre de Prémontré*, 70-71, n° 145.

⁸⁷ Id., «Lettre circulaire du R.P. Paulin, Supérieur Général de la Prim. Obs. de l'Ordre de Prémontré, aux religieux de cette congrégation au sujet de la mort du Révérendissime Père Edmond, abbé de St-Michel», *Cour d'Honneur de Marie*, 20^e année (avril 1883) n° 232, 73-74.

⁸⁸ Texte original latin du décret dans la *Cour d'Honneur de Marie*, 20^e année (août 1883) n° 236, 173-174.

beaucoup d'autres raisons encore, ont inspiré au Souverain Pontife d'indiquer lui-même le lieu où cette cérémonie devrait s'accomplir. Nous recevrons donc la bénédiction abbatiale, à Aix, dans la chapelle archiépiscopale, conformément au texte du mandat apostolique.»⁸⁹

Les fondations, nombreuses et éphémères, entreprises sous cet abbatiat dissimulent mal une administration incohérente. Exception faite de Storrington (1882-1954), et de la procure romaine, créée en 1882, qui dura jusqu'à l'union de la Congrégation de France avec l'Ordre de Prémontré en 1898, les autres fondations n'eurent pas le temps de pousser de solides racines: Farnborough en Angleterre (1887-1895), L'Étoile dans le Loir-et-Cher (1887-1900), Missions de Bedworth en Angleterre (1888-1912) et de Wigtown en Écosse (1889-1912?).

Le Père Xavier de Fourvière qui n'estimait guère le Père Paulin Boniface pour son gouvernement, lui reprochait surtout d'entretenir une relation avec Madame Roumieux, de l'Opéra d'Avignon, relation qui allait provoquer un véritable séisme dans la Congrégation de France. Cette relation avec celle que les religieux appelaient «La Grenadine», existait déjà en 1886, comme en témoigne ce récit extrait du *Journal* du Père Xavier:

«La supérieure des Sœurs, aussitôt après vêpres, m'a rencontré dans le jardin de M. Roumieux et m'a parlé de son voyage de l'autre jour à Avignon. Il semble qu'elle soit allée au couvent avec la *Grenadine* et que notre Louise ait été aimable au possible. La *Grenadine* en a été très contente. Mais, imagine-toi qu'en pleine rue d'Avignon, elles rencontrent M^{me} Porte qui avait l'air pressé. 'M^{me} Roumieux, me dit la supérieure, n'a guère été satisfaite de la façon de faire de M^{me} Porte. Elle n'a pas seulement fait attention à elle. J'ai eu beau dire à M^{me} Roumieux que M^{me} Porte ne la connaissait pas, M^{me} Roumieux n'en continuait pas moins à me répondre: Mais j'ai vu cette dame à Frigolet avec M^{me} Rieux, je l'ai vue, je la connais bien, je ne vois pas pourquoi elle ne m'a rien dit'. Alors, j'ai dit à la supérieure: 'Mais pourquoi, ma Révérende Mère, vouliez-vous que M^{me} Porte fît attention à cette dame Roumieux? Qu'est-elle cette dame Roumieux et que vaut-elle pour qu'on y fasse attention?'

⁸⁹ P. Paulin [BONIFACE], «Lettre circulaire du R.P. Paulin, abbé nommé de St-Michel-de-Frigolet, Supérieur général de la primitive Observance de l'Ordre de Prémontré, aux chanoines réguliers et aux religieux de cette congrégation au sujet de sa bénédiction abbatiale», *Cour d'Honneur de Marie*, 20^e année (octobre 1883) n° 238, 221-226. Comptendu de la bénédiction abbatiale dans: F. Hermann MAURIN, «Bénédiction abbatiale du Rme P. Paulin», *ibid.*, 20^e année (novembre 1883) n° 239, 245-250.

Je ne sais pas si elle m'a compris, mais elle s'est mise à rire, en m'entendant parler.»⁹⁰

L'affaire avait pris une telle ampleur que les religieux et même la propre mère du Père-Abbé, Madame Boniface, étaient très critiques vis-à-vis de «La Grenadine» :

«Enfin, enfin, enfin, aujourd'hui, mercredi 9 juin 1886, après dîner, juste à deux heures et dix minutes, la fameuse *Grenadine* s'en est allée. Tout le couvent est soulagé et respire à son aise. Je me trouvais à ce moment chez Bernard qui me préparait un livre. La *Grenadine* m'a vu et donc n'a pas osé entrer. Au bout d'un quart d'heure, le R.P. Paulin est venu lui dire adieu. J'aurais voulu que tu voies ça ! Les adieux n'ont guère duré, car la *Grenadine* a dit au P. Paulin : 'Faites attention. Xavier est là'. Ce mot de 'Xavier' a été comme un seau d'eau sur un feu ardent. La *citoyenne* est alors montée dans le boguet et le P. Paulin est venu vers Bernard. Il a bredouillé deux ou trois mots et, rouge comme un coq, il s'en est allé. Il paraît — je l'ai su par le P. Adrien⁹¹ — il paraît que le P. Abbé n'a guère été à son aise de me savoir là, quand il faisait ses adieux à la *Grenadine*. Il a dit : 'Ce P. Xavier, je ne sais pas ce qu'il allait faire chez Bernard, il a une dent contre M^{me} Roumieux, je ne sais pas pourquoi'. Ces mots embarrassés ont bien fait rire le R.P. Adrien et le P. Hermann⁹². Tu peux croire qu'aujourd'hui, les ouvriers et tout le couvent ont parlé de cette *Grenadine* et, plus que tous, M^{me} Boniface.»⁹³

Les plaintes ne cessant de s'accumuler, le Saint-Siège résolut d'intervenir énergiquement. Mardi 7 février 1893, le Père Xavier de Fourvière écrivait à sa mère : «Le Révérendissime est parti et, à cette heure, il doit

⁹⁰ Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, dimanche 9 mai 1886.

⁹¹ Le Père Adrien Borrelly, naquit à Laudun le 1^{er} février 1858 et reçut l'habit le 21 novembre 1874. Il prononça ses premiers vœux le 15 décembre 1874 et ses vœux perpétuels le 24 décembre 1879. Ordonné prêtre le 3 juin 1882, il fut successivement secrétaire du Père-Abbé Edmond Boulbon, maître des novices, prieur de l'abbaye entre 1899 et 1920 et partit en exil à Leffe en Belgique avec la communauté en 1903. Élu cinquième abbé de Frigolet le 15 janvier 1920, il fit rentrer sa communauté en Provence et démissionna le 15 mars 1928. Il mourut le 16 décembre 1931 à l'âge de 63 ans, entouré d'une réputation de sainteté. Cf. R. VEDEL, *Un homme de Dieu. Le Révérendissime Père Adrien Borrelly*, Avignon, 1932.

⁹² Le Père Hermann Maurin naquit le 15 février 1841 à Comps (Var) et reçut l'habit le 6 janvier 1863. Il émit ses premiers vœux le 2 décembre 1864 et ses vœux perpétuels le 19 mars 1869. Prêtre le 23 décembre 1871, il fut sous-prieur et économe de l'abbaye entre 1883 et 1901. Il mourut le 26 septembre 1901 à l'âge de 60 ans.

⁹³ Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, mercredi 9 juin 1886.

être à Rome. C'est avant-hier, dimanche, qu'il a pris son bâton de voyage. Que le Bon Dieu l'accompagne et, si c'est possible, qu'il le sauve! J'en ai assez dit et tu me comprends.»⁹⁴

En mai, il n'était toujours pas revenu: «Le P. Paulin est toujours à Rome et je ne crois pas qu'il revienne d'ici quelque temps»⁹⁵.

À Rome, les événements se succédaient au fil des mois. Le 15 avril 1893, paraissait ce décret:

«La S. Congrégation des Évêques et des Réguliers ordonne au P. Abbé de S. Michel de Frigolet, des Prémontrés de la Congrégation de France, de demeurer pour l'instant dans la maison de la Procure Générale et de ne rien faire sans le consentement de cette S. Congrégation. Elle ordonne qu'entretiens il demeure suspendu de la fonction d'Abbé Général et de toute juridiction. Donnée à Rome, le 15 avril 1893»⁹⁶.

Le 17 mai 1893, la même Congrégation romaine, qui souhaitait une visite canonique de l'abbaye de Frigolet, permettait à l'archevêque d'Aix-en-Provence de sous-déléguer un ecclésiastique de son choix pour effectuer cette visite⁹⁷.

Le 26 mai 1893, la Congrégation pour les Évêques et les Réguliers, après avoir interrogé formellement le Père Paulin Boniface, communiquait à l'archevêque d'Aix les décisions des cardinaux⁹⁸. Nous pouvons les résumer en quatre points: 1. Comme l'abbé ne veut pas rester à Rome, on lui ordonne de se choisir une résidence en Italie, où il demeurera *ad nutum Sanctae Sedis*, et, dans la mesure du possible, dans une maison religieuse. 2. On lui proposera d'abdiquer spontanément de la charge d'abbé général sinon on commencera une procédure contre lui afin d'obtenir sa déposition. 3. L'archevêque devra s'informer des dispositions de l'abbé et du moyen de régler la question des biens temporels de la congrégation, dont il est le propriétaire légal, ce qui découle déjà de la privation d'exercer ses fonctions d'abbé. 4. Comme une éventuelle renonciation au sacerdoce pourrait subvenir, il faut s'assurer en premier lieu de sa renonciation.

La Congrégation apprenait alors que, sans son consentement, le Père Paulin Boniface avait quitté Rome pour rentrer en France.

⁹⁴ *Ibid.*, mardi 7 février 1893.

⁹⁵ *Ibid.*, samedi 13 mai 1893.

⁹⁶ Archivio Segreto Vaticano, Reg. Regular. 1893, prot. 28440/13.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

Le 13 juin, le Père Xavier de Fourvière écrivait à sa mère: «Je t'apprendrai une nouvelle: le P. Paulin a donné sa démission et l'archevêque a nommé comme son délégué le P. Denis, un bon et saint religieux qui mènera la barque comme il faut»⁹⁹.

L'affaire allait traîner en longueur. Le Père Paulin Boniface continuant à mener la vie qui avait conduit à sa mise à l'écart, il fut invité à se présenter devant l'archevêque d'Aix, le 23 septembre 1893, sous peine d'être frappé d'une peine canonique. Finalement, le 18 décembre 1893, le Saint-Siège retira la dignité abbatiale au Père Paulin et le réduisit à l'état laïque¹⁰⁰. Cependant, ces ultimes mesures n'eurent pas les effets escomptés et le Père Paulin tenta de ruiner la communauté sous le prétexte qu'il était le propriétaire légal de tous les biens de l'abbaye de Frigolet. Un procès retentissant eut lieu au Tribunal de Tarascon et se conclut au bénéfice de l'abbaye. Il faut enfin le savoir, et le *Journal* du Père Xavier de Fourvière l'atteste, le Père Paulin Boniface continua à peser sur la vie de la communauté de Frigolet, car il conserva son domicile à l'abbaye et ce, jusqu'à l'expulsion des religieux en 1903. Il mourut le 26 novembre 1927 et fut enterré au cimetière Saint-Véran d'Avignon.

J'ai cru pendant longtemps et bien d'autres personnes avec moi, que le Père Paulin Boniface était mort réconcilié avec l'Église. Hélas! une lettre de l'archevêque-coadjuteur d'Avignon, Mgr Gabriel Llobet¹⁰¹, en date du 26 novembre 1927 infirme cette hypothèse:

«Mon Révérendissime Père, à l'instant, Mr le Curé de St Ruf est informé par les Pompes Funèbres qu'auront lieu demain matin les obsèques de "Mr Boniface"! C'est vous dire qu'on n'a rien su de sa maladie, ni de sa fin! Depuis deux mois environ, il avait changé de logement et son choix n'avait pas été très heureux [...] Il va sans dire qu'en de pareilles conditions le clergé ne paraîtra pas à ces funérailles qui, il y a tout lieu de le croire, passeront inaperçues. Ces jours-ci encore des plaintes nous étaient parvenues touchant le trafic des messes. Triste fin d'une triste vie! Faisons à ce malheureux l'aumône d'une prière! d'une prière à la T.S. Vierge qu'il a pu invoquer chez vous jadis et qui a des trésors de miséricorde pour les plus déshérités!»¹⁰²

⁹⁹ Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, mardi 13 juin 1893.

¹⁰⁰ Archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Paulin Boniface».

¹⁰¹ Mgr Gabriel Llobet fut nommé archevêque-coadjuteur de Mgr Latty, archevêque d'Avignon en 1925, devint archevêque par succession en 1928 et mourut en 1957.

¹⁰² Archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Paulin Boniface».

Un billet anonyme, de la main d'une personne qui le connaissait, exprime tout le tragique de cette vie:

«Quand le Curé l'a su malade, il y est allé, il l'a sollicité à revenir. Il a dit non, que ce sera un nouveau scandale à ajouter à sa vie. Il a été accompagné au cimetière seulement par cette femme qui était seule dans une voiture. Il lui a laissé 2 maisons, à ce que l'on dit. On me donnera d'autres détails. (La réflexion des voisins: 'Un enterrement civil est mieux que l'enterrement de ce chien'.)»¹⁰³

L'une des énigmes du Père Paulin Boniface réside dans le fait que ce religieux, plutôt laxiste dans sa vie personnelle, s'était fait le champion de la vie religieuse la plus austère. À une époque où Léon XIII procédait à l'union de nombreux instituts religieux, comme chez les Bénédictins, les Cisterciens ou les Franciscains, le Père Paulin Boniface s'était vivement opposé à l'union de la Congrégation de France à l'Ordre de Prémontré, comme en témoigne une lettre de Mgr Gouthe-Soulard au Père Denis Bonnefoy en date du 17 décembre 1893: «Je suis allé voir le Cardinal Oreglia¹⁰⁴ [...] il y a longtemps que le projet [d'union] lui tient à cœur. Il trouvait des résistances féroces dans le Père Paulin [...] le moment est donc venu de travailler à cette réunion. Ce sera extrêmement facile.»¹⁰⁵ Or, dans les conclusions¹⁰⁶ de sa visite, le Père Xavier de Fourvière affirme qu'il est nécessaire 1° d'avoir des Constitutions solides et 2° qu'il convient d'opérer la fusion¹⁰⁷ de la Congrégation avec l'Ordre de Prémontré, deux souhaits réalisés le 17 septembre 1898, lorsque, par volonté de Léon XIII, fut opérée l'union¹⁰⁸ de tout l'Ordre de Prémontré et que les religieux de Frigolet adoptèrent les statuts de l'Ordre en vigueur depuis 1630.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Le cardinal Oreglia di Santo Stefano, piémontais de famille noble, nommé nonce à Bruxelles en 1866, puis internonce dans les Pays-Bas avant de devenir nonce à Lisbonne, devint cardinal en 1873 et doyen du Sacré Collège en 1896, puis camerlingue. Diplomate aux idées intransigeantes, autoritaire, il révéla au cours de son existence ces diverses composantes de sa personnalité, principalement lorsque, camerlingue et doyen du Sacré Collège, il refusa, plus tard, de lire le veto de l'Empereur qu'apportait le cardinal Puzyna contre l'élection du cardinal Rampolla comme successeur de Léon XIII.

¹⁰⁵ Archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Union au Grand Ordre».

¹⁰⁶ Voir *infra*, Rapport de la visite, 70

¹⁰⁷ Bernard ARDURA, «Au centre de la fusion entre la Congrégation de France et l'Ordre de Prémontré, le Chapitre d'Union de 1896», *Analecta Praemonstratensia*, t. LX (1984) 85-115.

¹⁰⁸ Id., «L'Union de la Congrégation des Prémontrés de France à l'Ordre de Prémontré en 1898», *Analecta Praemonstratensia*, t. LXXV (1999) 100-127.

Au cours du récit de la visite canonique, on notera combien le Père Xavier de Fourvière était clairvoyant sur les situations et sur les hommes. Ses annotations pourront paraître de pur bon sens; c'est précisément l'absence de bon sens qui contribua à créer des situations extrêmement pénibles. S'il est vrai que l'Histoire est maîtresse de vie, ces lignes sont toujours actuelles.

Description du document édité

Ce *Rapport*, écrit par le Père Xavier de Fourvière Rieux, est conservé dans les archives de l'abbaye de Frigolet, carton «Storrington», sous la forme d'un registre relié. Le *Rapport* proprement dit couvre les pages 3 à 73.

Les *Témoignages de l'ex P. Paulin sur nos sujets anglais* sont des copies de la main du Père Xavier de Fourvière, qui couvrent les pages 73-75.

Sont ensuite insérées, au n° VII *Appendice: Pièces Justificatives*, deux lettres originales de la Sacrée Congrégation de la Propagande, non paginées.

La pièce justificative N° 1 est une traduction en français de l'original anglais du Rapport de Visite accomplie par le Prévôt Joseph Moore, faite par le Père Xavier de Fourvière.

La pièce justificative N° 2 est une *Carte de Visite Storrington 1895*, de la main du Père Xavier de Fourvière.

Les pièces justificatives N° 3 et 4 sont des tracts imprimés.

La pièce justificative N° 5 est une copie de l'original anglais et une traduction de la lettre de Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham, au R.P. Paulin, écrite par une autre main que celle du Père Xavier de Fourvière.

Les pièces justificatives N° 6 et 7, plans de Weston et de Bedworth sont de la main du Père Xavier de Fourvière.

La pièce justificative N° 8 est un original de l'évêque de Birmingham, Mgr Ilsley.

La pièce justificative N° 9 est un original du Père Dunstan Sellon.

La pièce justificative N° 10 est un billet original de Mgr Thomas William Wilkinson, évêque d'Hexham Newcastle.

Les pièces justificatives N° 11 et 12, sont des originaux du Père Dunstan Sellon.

La pièce justificative N° 13 est une copie d'une lettre du Père Paulin Boniface au Père Dunstan Selon, recopiée par le Père Xavier de Fourvière.

La pièce justificative N° 14 est une copie d'une lettre du Père Denis Bonnefoy au Père François d'Assise Laborde, faite par le Père Xavier de Fourvière.

Les pièces justificatives N° 15, 16 et 17 sont des originaux du Père Dunstan Sellon.

La pièce justificative N° 18 est l'original d'un questionnaire du Père Xavier de Fourvière avec les réponses du Père Dunstan Sellon.

La pièce justificative N° 19 est un original du Père Joseph Ibos.

La pièce justificative N° 20 donne des lettres du Père Dunstan Sellon traduites par le Père Xavier de Fourvière.

La pièce justificative N° 21 est un original de l'évêque de Dunfries, Mgr Turner.

La pièce justificative N° 22 est un original du Père André Morgan.

Viale Giotto, 27
I-00153 Roma

Bernard ARDURA O.Praem.

[p. 1]

RAPPORT
AU TRES-RÉVÉREND PERE DENIS
PRO-VISITEUR APOSTOLIQUE

[p. 3] Mon Très-Révérend Père,

Par sa lettre en date du 26 juillet dernier, Votre Révérence a daigné me charger, durant mon intérim à Farnborough, de procéder à la visite canonique de nos maisons d'Angleterre, et ce, au nom de Sa Grandeur Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix et Visiteur Apostolique de notre Congrégation.

En conséquence, après m'être mis, au préalable, en relation avec nos Pères, et leur avoir envoyé un questionnaire, auquel tous, sauf un seul, ont répondu, j'ai visité successivement, du 2 au 20 Octobre, Storrington, Bedworth [p. 4] et Weston, Ambleside et enfin Wigtown et Craigeach.

Pour mettre de l'ordre dans mon rapport, je le diviserai en sept parties ainsi conçues:

- I Observations générales.
- II Storrington.
- III Bedworth et Weston.
- IV Ambleside.

V Wigtown et Craigeach.

VI Résumé et conclusions.

VII Appendice: *Pièces justificatives.*

[p. 5]

I

Observations générales

Depuis treize ans que nous sommes en Angleterre, nous n'avons presque pas réussi. Les œuvres difficiles, il est vrai, ne se font pas en un jour. Mais on aurait pu, cependant, établir quelque chose de solide. On n'y est pas arrivé pour six raisons.

§1° — On a mal débuté; on a mis la charrue, comme on dit, avant les bœufs: ce n'est pas un monastère qu'il fallait créer tout d'abord, mais une mission. L'Angleterre n'est pas encore mûre pour les monastères; ceux-ci ne réussissent pas et n'ont pas la sympathie des fidèles ni des évêques.

§2° — On ne s'est pas établi dans une position centrale. De plus, on s'est éparpillé, en créant des résidences très-éloignées les unes des autres, sans lien entre elles; tandis qu'il fallait se grouper, et soumettre [p. 6] directement toutes les maisons à un représentant de l'Ordre, Visiteur ou Circateur résidant en Angleterre.

§3° — Non seulement on a mal débuté, et on s'est mal placé, on a encore accepté un mode de fondation qui n'assurait point la subsistance des religieux et qui nous empêchait d'être maîtres chez nous. La simple cession d'un terrain, sans capital ni rentes, ne constitue pas une base assez solide pour créer un établissement.

§4° — Par suite d'une administration déplorable, la constitution du personnel de nos maisons a laissé beaucoup à désirer, et sous bien des rapports.

On l'a formé de sujets qu'aucune autre Congrégation n'aurait voulu recevoir.

On a gravement négligé l'éducation religieuse de ceux que l'on a reçus.

On y en a gardé quelques-uns dont la place était ailleurs qu'en Angleterre, pays protestant [p. 7] où l'on est si chatouilleux sur la question de l'honneur.

On a trop souvent changé les supérieurs, ou donné la direction de nos maisons à des incapables.

§5° — Il n'y a pas eu unité d'esprit parmi les religieux,

(1. À cause de la différente formation qu'ils ont reçue: les uns façonnés d'après les constitutions primitives, les autres d'après les nouveaux statuts; les uns ayant passé par le noviciat de Frigolet où l'on apprenait encore à obéir, les autres par celui de Storrington où l'obéissance n'était plus qu'un mot;

(2. À cause de la division que le P. Paulin lui-même entretenait entre les supérieurs subalternes et leurs inférieurs;

(3. À cause du trop de latitude que lui et le P. Joseph ont, de tout temps, accordé aux initiatives individuelles. Ils ont laissé des religieux, au lendemain même de leur profession, s'engager dans des œuvres, en [p. 8] dehors de tout contrôle.

§6° — Il y a eu des misères parmi nous, de profondes misères. On en rencontre dans tous les Ordres, mais habituellement elles y restent inaperçues, parce que les membres de ces Ordres, ayant l'esprit de corps, les cachent avec le plus grand soin et se gardent bien d'en dire un mot. Notre malheur à nous a été de manquer de cet esprit de corps: à côté des religieux prudents et discrets, il s'en est trouvé d'imprudents, beaucoup même, qui ont dévoilé ces misères aux personnes du dehors; quelques-uns sont allés plus loin, ils ont exagéré, ajouté, commenté, tripoté — c'est le mot; — et par leurs bavardages avec les séculiers, par leurs lettres envoyées en cachette, ils ont fait un mal, pour ainsi dire, irrémédiable.

À cause de toutes ces raisons et de bien d'autres encore, nous n'avons pas réussi en Angleterre; nous n'avons pas établi quelque chose de solide, de stable pour notre Ordre. Ajoutons que la chute du P. Paulin a achevé d'ébranler nos maisons, jeté sur elles le discrédit; les maladresses de son administration, toute capricieuse, la queue qu'il a laissée jusqu'à ces derniers temps — je veux dire les religieux tarés et formés à son image — excitent encore la méfiance des évêques vis-à-vis de nous. [p. 9: blanc]

[p. 10]

II

Storrington

Cette maison se trouve dans le Comté de Sussex, au diocèse de Southwark, à cinq milles de la station de Pulborough. Elle fut érigée en 1882, sous le titre de N.D. d'Angleterre et eut pour Supérieur jusqu'en 1887, le R.P. Louis de Gonzague, lequel fut remplacé par le P. Joseph, qui céda sa place en 1890 au P. Justin. Celui-ci, pour des faits très-regrettables,

mais non encore prouvés, au dire même des gens du pays, dut quitter brusquement le Supérieurat, l'année dernière. Sans ces religieux dont je parle plus haut, p. 8, §6, rien n'aurait transpiré¹⁰⁹. Le P. Norbert se dévoua et vint lui succéder. C'est lui qui est le Prieur actuel; il est un des anciens: sa profession date du 19 mars 1869.

Le mercredi, 2 octobre, je fus reçu par lui au prieuré de Storrington. Tout d'abord je fus informé [p. 11] que déjà, par ordre de la Propagande — j'ai su, après, que cet ordre datait du 25 avril¹¹⁰ — Monseigneur Butt, évêque de Southwark avait fait faire une visite, le 19 Septembre¹¹¹. Sa Grandeur a daigné me communiquer le rapport de ses deux délégués qui paraît satisfaisant (Voir *Pièces justificatives*, N° 1). Il m'a montré également le rapport latin¹¹², qui est un résumé de celui de mes *Pièces justificatives*: il est signé datum apud S.M. Magdalenam, Brighton, die 24 Oct. 1895, canon Moore, P. David; et a été envoyé à Rome le 26.

¹⁰⁹ Un dossier fut constitué à partir de 1894, par le procureur de Mgr Butt, le Révérend William Giles, recteur du Collège anglais à Rome. La supplique envisage de suppression pure et simple du prieuré de Storrington. Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, N. 9500/1894, Rub. 12.

¹¹⁰ Le décret de la Congrégation de la Propagande, signé par le cardinal Ledochowski, préfet, instituant la visite du prieuré de Storrington est daté du 6 novembre 1894 et charge Mgr Butt d'effectuer lui-même cette visite. Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, N. 10304/1894, Rub. 12. L'évêque suggéra la nomination d'un visiteur apostolique appartenant à l'Ordre de Prémontré, pour s'assurer qu'il aurait les moyens d'agir directement pour obtenir le renouveau du prieuré. Cf. *Ibid.*, Lettre de Mgr Butt au cardinal Ledochowski, du 15 novembre 1894. En réponse à cette lettre, le cardinal Ledochowski écrivit à Mgr Butt le 6 décembre 1894, autorisant l'évêque à se faire assister d'un religieux de l'Ordre de Prémontré ou d'un autre ordre religieux. Cf. *Ibid.*

¹¹¹ Le Père Xavier de Fourvière semble ignorer que Mgr Butt avait effectué personnellement la visite décrétée par la Congrégation de la Propagande, accompagné du Fr David Fleming, ancien ministre provincial des Frères Mineurs Récollets, le 21 décembre 1894. L'évêque envoya son rapport au cardinal Ledochowski, le 11 janvier 1895. Sa conclusion était: «In praesentibus rerum adjunctis hoc monasterium diutius haud posse existere videtur sine gravissimo in hac regione rei Catholicae periculo et detrimento.» Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, N. 11637/1895, Rub. 12. Interrogé par la Congrégation de la Propagande, le 25 février 1895, Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix-en-Provence, répondit le 19 mars 1895 en attestant la bonne volonté du Père Norbert, alors prieur, et suggérait de sursoir à la suppression recommandée par ailleurs. Cf. *Ibid.*, N. 12180/1895, Rub. 12. Le 18 avril 1895, Mgr Gouthe-Soulard écrivait à nouveau à la Congrégation de la Propagande, recommandant d'envoyer trois religieux capables de diriger le noviciat et de corriger les abus. Cf. *Ibid.*, N. 12628/1895, Rub. 12. Le 29 avril 1895, le cardinal Ledochowski écrivait à Mgr Butt, lui demandant de s'informer plus exactement de la discipline de la communauté, du noviciat et des éventuelles «réductions» de messes pratiquées illégalement de la part des religieux. Cf. *Ibid.*

¹¹² La visite fut effectuée le 19 septembre 1895 par le Révérend Joseph Moore, prévôt de la cathédrale, assisté du Père David Fleming de l'Ordre des Frères Mineurs Récollets,

Durant trois jours, 2, 3 et 4 Oct., j'ai procédé à la visite régulière. Disons d'abord un mot de la maison; nous parlerons ensuite du personnel et du genre de vie.

§I

La maison est assez éloignée du village. Tout y invite au silence, au recueillement. L'habitation des religieux, les cours, le jardin, les dépendances, tout est [p. 12] entouré de murs formant une bonne clôture. Il est difficile que quelqu'un puisse entrer ou sortir sans être aperçu: ce qui est une garantie pour la régularité.

Les locaux sont suffisamment vastes. Il y a une trentaine de chambres. Les appartements pour la bibliothèque, le réfectoire, la cuisine, le parloir sont convenables. Il n'en est pas de même de l'église et de la sacristie, ainsi que du vestiaire, comme j'en dis un mot dans ma Carte de visite (Voir *Pièces justificatives*, N° 2, p. 2).

Tout le terrain et les bâtisses qui y sont construites nous appartiennent. Les actes notariés et autres documents relatifs au Prieuré se trouvent chez Fooks Chadwick Arnold et Chadwick, 60, Carey Street, Lincolns Inns, London. Pour le moment il n'y a pas de dettes, et on n'a emprunté de l'argent chez personne.

En dehors de la clôture et sur le terrain du duc de Norfolk se trouvent l'école et la maison de l'institutrice qui sont à nous, et à notre charge.

[p. 13] Maintenant, s'il faut en croire les personnes expérimentées et bien instruites des choses d'Angleterre — et parmi ces personnes je cite le P. Geudens¹¹³, de Manchester — nous avons eu tort de nous établir là. Ce n'est pas central du tout. À tant que faire de bâtir, il fallait chercher une position centrale.

qui avait déjà accompagné Mgr Butt dans sa visite précédente. L'évêque envoya son rapport à Rome le 16 octobre 1895. Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, N. 15128/1895, Rub. 12.

¹¹³ Le père Martin Geudens, né à Lichtaart en Belgique en 1841, entra à l'abbaye de Tongerlo en 1860. Il fit profession en 1862 et reçut l'ordination sacerdotale en 1866. Envoyé à la mission de Crowle en Angleterre le 30 août 1872, il fut nommé le 24 décembre 1889 prieur du *Corpus Christi Priory* de Manchester. Le 7 mai 1898 il fut honoré du titre d'abbé titulaire de Barlings. Contraint de rentrer en Belgique le 9 avril 1911, à cause d'une cécité partielle qui l'empêchait de poursuivre son travail en Angleterre, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui lui fut fatale, au cours d'une visite chez Mgr Heylen, évêque prémontré de Namur, le jour même de la fête de saint Norbert le 11 juillet 1913.

Ces personnes ajoutent que, même actuellement, Storrington n'est pas un monastère à conserver. Mieux vaudrait le vendre pour une communauté de religieuses ou pour un hôpital et, avec l'argent de la vente, aller bâtir ailleurs. Si on le conserve, il faut reconstituer le noviciat, il faut y mettre des Pères, en nombre suffisant, pour mener la vie canoniale.

Or, il est bien difficile de rétablir là le noviciat: le seul nom de Storrington, à tort ou à raison, éloigne les vocations religieuses. Il faudra des années avant que ce mauvais vernis s'en aille. Et puis, a-t-on sous la main un Père-Maître anglais ?... En attendant, il est nécessaire de songer à notre [p. 14] recrutement, sinon c'en est fait de l'avenir de notre Congrégation en Angleterre.

Quant à envoyer des Pères en nombre suffisant, il serait préférable de les mettre ailleurs qu'à Storrington. Mais je reviendrai sur cette question-là, dans ma VI^{me} Partie: Résumé et Conclusion.

§II

J'ai trouvé sous la conduite du R.P. Norbert quatre profès et cinq séculiers.

I. Quatre profès:

§1. Le P. Édouard (Pierre Latté)¹¹⁴, ordonné à Angers, en 1873, titulo dioecesis, est entré chez nous en 1884. Refusé d'abord par le P. Paulin, il fut reçu ensuite, dit-on, en vertu d'une dispense, dont nous n'avons jamais vu le texte et que le R.P. Alphonse¹¹⁵, notre Procureur à Rome, ne trouve point dans ses archives. Il fit sa profession en 1886. Sa présence étant devenue impossible à Farnborough, ce Père est à Storrington, depuis trois mois et [p. 15] demi. Là, il s'est occupé d'abord de l'école, durant

¹¹⁴ Le Père Édouard Latté, né à Angers en 1848, fut ordonné prêtre en 1873. Il reçut l'habit en 1885 et émit ses premiers vœux en 1886. Il exerça son ministère à Farnborough dont il fut sous-prieur en 1889/1890, puis à Storrington. Il mourut le 7 avril 1914 à l'âge de 66 ans.

¹¹⁵ Le Père Alphonse Pugnères, né le 10 octobre 1854 à Saint-Victor-Lacoste dans le Gard, reçut l'habit le 14 décembre 1869, émit ses premiers vœux le 6 janvier 1871 et ses vœux perpétuels le 6 janvier 1875. Prêtre le 21 septembre 1878, il fut supérieur de Saint-Jean-de-Côle entre 1878 et 1880, vicaire d'Azérat en Dordogne en 1880-1881, sous-prieur de l'abbaye de Frigolet en 1881-1882, curé de Barcarin dans les Bouches-du-Rhône en 1882-1887, procureur général de la Congrégation de France à Rome en 1887-1898. Élu abbé de Frigolet le 19 novembre 1898, il obtint la non-confirmation de cette élection. Il mourut le 19 juillet 1903 à l'âge de 49 ans.

une vingtaine de jours, depuis, il fait le catéchisme deux ou trois fois par semaine, et va, à l'occasion, remplacer les prêtres absents de leur mission. Mais on a eu tort de lui confier ces fonctions extérieures.

Il est, à mon sens, absolument nécessaire, si la dispense de Rome, dont je parlais tout-à-l'heure, a été réellement et légitimement accordée, que le P. Édouard ne soit chargé d'aucune fonction à l'extérieur, comme missionnaire et encore moins comme maître d'école ou catéchiste, et cela, malgré le vif désir qu'il en témoigne, précisément à cause de ce désir même. Qu'on note bien ceci: il a attiré au prieuré, et cela, malgré mes réclamations, un enfant de chœur de Farnborough, à qui il fait la classe. C'est une imprudence de sa part. Les délégués de Mgr de Southwark, durant leur visite du 19 Sept. n'ont pu s'empêcher de remarquer la présence de cet enfant et de la signaler d'une façon spéciale dans leur [p. 16] rapport. (Voir *Pièces justificatives*, N° 1, p. 9 dernier alinéa).

§2. Le F. Augustin (Chéré)¹¹⁶, diacre, ordonné à Beauvais en 1875 — il ne sait à quel titre — est entré chez nous en 1883, et a fait profession en 1884. On n'a qu'à se louer de son bon esprit et de sa régularité, mais non point de sa santé.

§3. Le F. Jean-Marie¹¹⁷, minoré, entré d'abord comme oblat sous le P. Edmond, a fait son noviciat à Storrington en 1882 et sa profession, l'année d'après. Ce Frère s'acquitte, de son mieux, de sa charge de linge, tout en soupirant après le jour où l'on reprendra l'office canonial à l'église.

§4. Le F. Guillaume (Ferry)¹¹⁸ convers, entré en 1870 a prononcé ses vœux en 1871. On l'a expulsé de France, lors des décrets, comme étranger. C'est lui qui est chargé du jardin, des étables et bétail. Excellent frère, grave et sérieux, à ce qu'il paraît.

[p. 17] II. Cinq séculiers:

§1. Un Frère servant, assez bon garçon.

§2 & 3. Deux pensionnaires. — On se plaint d'abord de leur présence, ensuite de leurs rapports avec les personnes du dehors et de leurs fréquentes sorties, presque quotidiennes.

¹¹⁶ Le Frère Augustin Chéré né à Paris le 2 juin 1853, diacre en 1875 à Beauvais, reçut l'habit le 15 août 1875, émit ses premiers vœux le 20 septembre 1876, fut sacristain et portier à Storrington et mourut le 22 janvier 1932 à l'âge de 79 ans.

¹¹⁷ Je n'ai pas trouvé de renseignements sur ce religieux.

¹¹⁸ Le Frère Guillaume Ferry, né en 1854 en Belgique, reçut l'habit en 1875, fit profession en 1876 et mourut le 19 août 1902 à l'âge de 48 ans.

§4. Un cuisinier protestant. — Mêmes plaintes que pour les deux pensionnaires. J'ai tâché d'obvier à ces inconvénients dans ma carte de visite et dans une conversation que j'ai eue, à ce sujet, avec le P. Norbert.

§5. Un élève, l'enfant de chœur dont je parle plus haut, à la page 15 in fine. Cet enfant est commissionnaire et fait la poste.

§III

Il est évident qu'avec ce personnel insuffisant, il est impossible de mener, à Storrington, la vie canoniale. Il y a quatre religieux de chœur seulement. Et on remar- [p. 18] quera que, sur ces quatre religieux, les deux premiers, à savoir P.P. Norbert et Édouard sont seuls idonei et validi ad chorum; les deux seconds, c.à.d. FF. Augustin et Jean-Marie sont souvent fatigués et non idonei. Aussi les exercices réguliers, pour le moment, ressemblent à peu près à ceux d'une réunion de personnes pieuses:

Lever, à 5 h $\frac{1}{2}$, suivi de la méditation. — Messe à laquelle tous assistent. — Examen avant le dîner, et, tout de suite après, visite au T.S. Sacrement. Voilà pour le matin. — Le soir, après le temps libre qui suit le souper, lecture spirituelle, chapelet, examen. Le coucher est à 9 h. On le voit, c'est là plutôt un règlement de religieux occupés au ministère des missions que de chanoines claustraux.

Et cependant, le ministère extérieur est bien peu de choses. Que peut-on faire avec 40 catholiques résidants? C'est là le nombre des ouailles du P. Norbert; et encore je dis beaucoup. Depuis treize ans qu'on est [p. 19] dans le pays, on n'a pas opéré une seule vraie conversion. À entendre le P. Joseph, qui l'a dit sur tous les tons, et même fait imprimer, on a converti un nombre considérable de protestants. C'est là du pur charlatanisme, de la réclame à grosse caisse pour avoir de l'argent (Voir *Pièces justificatives*, N° 3 et 4). En somme, il n'y a que dix catholiques, et si vous comptez les enfants, vous arrivez à vingt [En note: À la suite de ma Carte de visite (*Pièces justificatives* N° 2, p. 9), on a marqué 40 catholiques, mais ils ne sont pas tous résidants ni pratiquants.]

L'école est en rapport avec la paroisse ou mission; elle ne compte que 15 enfants dont 5 protestants, 10 catholiques. Quoique reconnue par le gouvernement, elle ne reçoit de lui aucune espèce d'allocation. Aussi est-elle entièrement à notre charge. Les frais sont énormes, vu le petit nombre d'enfants: cette école nous coûte, par an, 120 £, soit 3 000 fr. en monnaie française.

Quant aux exercices de la mission, voici : Une messe, le dimanche matin, suivie du prône; le soir, chant des Complies et sermon; — durant la semaine, une bénédiction [p. 20] du T.S. Sacrement, deux ou trois catéchismes aux enfants de l'école, ajoutez à cela quelques intérimis dans les paroisses du voisinage, lorsque les prêtres s'absentent, durant l'été, et vous aurez le bilan des œuvres de zèle auxquelles s'adonnent les Pères de Storrington.

Au résumé, comme maison, menant la vie régulière, personnel insuffisant; comme mission, comportant paroisse et école, bien petit ministère. C'est maigre.

[p. 21]

III

Bedworth & Weston

Le samedi matin, 5 Octobre, je partis de Storrington, et j'arrivai, le soir, à Bedworth, où j'avais déjà passé deux ou trois jours, au commencement du mois d'août.

Bedworth et Weston sont deux missions du diocèse de Birmingham, dans le Comté de Warwick. Fondées, la première en 1881, la seconde en 1889, elles furent d'abord desservies par les RR.PP. Capucins. Nous les occupons maintenant depuis six à sept ans, c'est-à-dire Weston depuis 1888, et Bedworth depuis 1889.

Un mot d'abord de ces deux missions, ensuite du personnel, enfin des œuvres. Plus une question supplémentaire.

§I

§1. Weston. — Au mois de septembre 1887, Mgr Ullathorne, prédécesseur de l'évêque actuel de Birmingham, écrivait [p. 22] au R.P. Paulin, qu'il acceptait avec plaisir sa proposition de placer une communauté de Prémontrés à Weston, et qu'il était tout disposé à donner son concours pour la transmission de la propriété (Voir *Pièces justificatives* N° 5). Mr et Mme de Bary, propriétaires de ce domaine, nous le cédèrent l'année suivante, 1^{er} avril 1888. Trois ou quatre religieux y furent envoyés.

Mais bientôt les R.R.P.P. Capucins, ne pouvant plus vivre, privés qu'ils étaient des revenus de Weston, quittèrent Bedworth; et on nous donna ce

dernier poste en juillet 1889. Bedworth, en effet, est inséparable de Weston; et nous, pas plus que les Capucins, ne pourrions vivre, si nous n'avions la desserte que d'une seule de ces missions. Du reste, le service est facile, vu la petite distance qui les sépare: deux kilomètres.

Quelques temps après, Weston même fut abandonné par la communauté naissante; et à partir du 8 Septembre 1889, le R.P. François d'Assise resta seul chargé de cette mission et de celle de Bedworth.

[p. 23] Quoiqu'il en soit de cet abandon, Weston nous appartient encore. C'est une propriété d'une étendue de 2 hectares, sans compter ce qui est conditionnellement promis par M^{me} de Bary (1), dans le cas où nous bâtirions un petit couvent: à savoir plus de 2 hectares. [En note: Elle habite, en ce moment, à Montfort, Clacton on Sea (Essex).] Sur le terrain à nous s'élève une église, ainsi qu'une petite maison pour deux ou trois personnes. (Voir le plan, *Pièces justificatives* N° 6).

§2. Bedworth. — Cette résidence se compose de trois corps de bâtiment mis ensemble et communiquant les uns avec les autres: le presbytère, d'une apparence toute monastique, l'église et l'école. Le tout est dûment clôturé. Dans l'enclos, une cour assez vaste et un petit jardin (voir le plan, *Pièces justificatives*, N° 7). Tout cela nous est donné par le diocèse. Nous avons accepté, et l'acte de cession sera signé avant ma rentrée en France.

[p. 24]

§II

§1. — Un seul de nos religieux, le P. François d'Assise, dessert les missions de Bedworth et de Weston. Ce Père a pris l'habit en 1880 et fait profession, l'année suivante. Ordonné titulo mensae communis, il est le premier diacre et le premier prêtre de notre Vénéré archevêque d'Aix, 18 Septembre et 18 Décembre 1886.

Les six années qu'il a employées au ministre évangélique, dans cette double mission, ont été visiblement bénies de Dieu. À force de zèle, d'abnégation, de privations de tous genres, il est arrivé à faire une petite résidence bien convenable: il a bâti tout ce qui est marqué en rouge dans le plan (Voir *Pièces justificatives*, N° 7¹¹⁹). Mais ce qui est mieux encore, il a patiemment formé les âmes suivant l'esprit de l'évangile: sa mission

¹¹⁹ Les parties «en rouge» correspondent aux lettres E, F, G, H, I, J, K, M, N, O.

ressemble à une communauté fervente. Il est là comme le bon Pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent.

Déjà, en 1888, Mgr Ilsley, évêque de Birmingham, [p. 25] exprimait sa satisfaction au sujet de la mission du P. François: «As regards Bedworth, His Lordship expressed himself pleasure in every way». Ce qui veut dire: Au sujet de Bedworth, Sa Grandeur a exprimé elle-même sa satisfaction à qui voulait l'entendre (Extrait de la Carte de visite de Mgr Ilsley, 6 et 7 Mai 1888). Ces mêmes sentiments, Sa Grandeur les exprimait de nouveau dans une lettre à moi adressée, et insérée plus loin (Voir *Pièces justificatives* N° 8).

§2. — Le F. Columbkile¹²⁰, convers, est le socius du R.P. François. Entré chez nous en 1888, il est profès depuis 1890. Le dévouement de ce bon Frère est tout-à-fait digne d'éloges. En toute occasion, soit à Bedworth dans les travaux de la mission, soit à travers le diocèse, par ses quêtes, il a admirablement secondé le Père, et contribué pour sa part à l'extension de l'Évangile.

§3. — Philippe Beasley¹²¹, élève aspirant au Sacerdoce. Cet enfant, âgé d'une quinzaine d'années, offre de très-belles [p. 26] espérances. S'il continue, il deviendra un excellent missionnaire, dont notre Ordre n'aura qu'à se féliciter. Il mène la vie de communauté avec le R.P. François et le Fr. Columbkile: ce dont il se trouve heureux & fier.

§III

Trois choses à considérer en ce qui concerne les œuvres: le genre de vie de la petite communauté, les travaux de la double mission, les soins de l'école.

§1. Le genre de vie que l'on mène à Bedworth, depuis six ans, est pénible à la nature; mais on l'a embrassé volontiers et on le suit gaiement.

Le lever varie entre 5 h et 6 h $\frac{1}{2}$, suivant les circonstances, les fatigues du travail ou les veilles forcées. Un seul repas par jour — car on ne peut appeler repas le faible déjeuner du matin, ni la légère collation du soir qui

¹²⁰ Le Frère Columbkile (Colomban) Sweeney né à Corry en Irlande en 1850, reçut l'habit en 1888 et fit profession en 1890. Il mourut le 21 mai 1904 à l'âge de 63 ans.

¹²¹ Le Père Philippe Beasley, né le 19 octobre 1879 à Bedworth reçut l'habit le 11 juillet 1897. Il émit ses premiers vœux le 28 août 1898 et ses vœux perpétuels le 21 septembre 1901. Ordonné prêtre le 23 août 1905, il fut supérieur de Storrington entre 1930 et 1940. Il mourut le 13 février 1940 à l'âge de 61 ans.

consiste invariablement, sauf le samedi, en un bol de thé au lait et un morceau de fromage. — Les prières du matin et du soir, la messe, la visite au St Sacrement, [p. 27] la lecture spirituelle partagent la journée. Avant et après les repas on lit le St Évangile et quelques passages d'un livre pieux. Voilà, à peu près, quel est le genre de vie claustrale du P. François, du F. Columkile et du jeune Philippe.

§2. Bedworth compte 117 catholiques, et Weston 17, total: 134. Chaque année, le nombre augmente peu à peu, par suite des naissances et de quelques conversions bonnes et solides. Le P. François se donne beaucoup de peine; il entretient le feu sacré par des exercices quotidiens, hebdomadaires, annuels.

a) Quotidiens. — Tous les matins, la messe à 7 h 1/2. J'ai pu constater, durant les trois visites que j'ai faites à Bedworth, qu'il y a en moyenne sept à huit communions par jour, sans compter le Frère, et le jeune Philippe. Une fois, j'en ai donné de 25 à 30. — Tous les soirs, sans aucune exception, les fidèles se réunissent à l'église — la moyenne est de 25 à 30 —; le P. François lit la Vie des Saints, ajoute quelquefois un petit mot. [p. 28] On fait ensuite la prière du soir, et enfin toute l'assistance chante à pleine voix, un pieux cantique accompagné sur l'orgue par Philippe. C'est très édifiant.

b) Hebdomadaires. — Tous les samedis soir, le P. François entend les confessions qui sont assez nombreuses. — Tous les dimanches entre 7 et 8 h communion; première messe à Weston, suivie du prône; seconde messe à Bedworth, vers 10 h 1/2, suivie également du prône; à 2 h Catéchisme; à 6 h 1/2 Service religieux qui consiste en un sermon et la bénédiction du T.S. Sacrement. [En note: À ajouter: Pour les enfants, bénédiction chaque mardi, messe chaque jeudi. — Pour les grandes personnes, réunion du Tiers-Ordre franciscain, le premier lundi de chaque mois.]

c) Annuels. — Tous les ans, à l'époque de la fête de S. Pierre d'Alcantara, et de celle de St François Xavier, le Père donne deux neuvaines publiques. Elles sont prêchées autant que possible par un prédicateur étranger. Ce qui équivaut pour la petite chrétienté à deux retraites annuelles. J'ai assisté à une partie de celle de S. Pierre d'Alcantara, et j'ai pu voir de mes yeux tout le bien qui s'accomplit. On sent que [p. 29] le P. François tient toutes les âmes dans ses mains.

§3. L'école est mixte. Elle comporte 126 enfants dont 35 catholiques, 91 protestants. Reconnue par le gouvernement, elle reçoit de lui une allocation, si les examens sont trouvés satisfaisants. Cette allocation est rarement suffisante, parce que, chaque année, les inspecteurs exigent impérieusement des réparations, des améliorations, etc. De plus, il faut payer

les maîtresses, avant d'avoir reçu l'argent de la caisse gouvernementale. Les maîtresses sont au nombre de quatre: une certifiée (brevetée), trois monitrices. Elles reçoivent du P. François: 97 livres soit en monnaie française 2.425 frs.

[En note: En 1894, elles ont reçu une augmentation: 2575 fr.

En 1895 ————— id. —————: 2750 fr.]

Le salaire est mesquin, vu la pauvreté de la mission et l'insuffisance du personnel enseignant, comme capacité.

Le P. François s'occupe, tous les jours, de l'Instruction religieuse des enfants, aux heures marquées par le règlement du Département de l'Éducation. Il fait de fréquentes visites à l'école, grâce à la grande liberté que donnent les lois anglaises: ce qui un bien pour tous.

[p. 30]

§IV

Ce quatrième paragraphe, ou question supplémentaire annoncée plus haut, traite des finances: revenus et dépenses des deux missions et, à ce point de vue, inséparabilité de Bedworth d'avec Weston.

§1 Revenus. — Weston produit 40 £, plus la rente de la propriété: 25; en tout 65 £, en monnaie française: 1625 francs. — Bedworth recevait jusqu'à l'année dernière 20 £ de la caisse diocésaine. Mais une commission ayant été nommée pour la distribution des allocations, on a cessé de donner les 20 £. J'ai réclamé à l'évêque de Birmingham. Voir ce que S.G. me répond (*Pièces justificatives* N° 8). Elle met en avant, comme raison de la non-assistance, le produit assez considérable des neuvaines de S. Pierre d'Alcantara et de S. François Xavier. Ce produit, d'après le dire du R.P. François est nécessairement incertain; et on ne devait pas, en principe, et sans consultation préalable, supprimer ces [p. 31] 20 £ promises formellement par l'évêque. Bref, par la cession de Bedworth à la Congrégation, l'incident est clos.

Bedworth, au point de vue pécuniaire, a un bel avenir. Pour le moment c'est le grain de sénévé qui deviendra plus tard un grand arbre. Une personne a promis et laissé par testament 1000 francs; une autre personne vient de laisser aussi par testament, en bonne et due forme chez le notaire, et entre les mains de l'évêque, 100.000 francs dont Bedworth, à la mort de ladite personne, percevra annuellement les intérêts.

À ce point de vue là, on ne devrait pas reculer même devant quelques années de sacrifices pour soutenir cette mission, car tôt ou tard on rentrera dans ce qu'on aura déboursé.

§2 Dépenses. — Sur les 65 £ de Weston, il faut déduire les sommes dépensées pour entretien des bâtiments, frais du culte, assurances, impôts. — Sur les 20 £ de Bedworth, les honoraires de messes, le produit des neuves, même déduction à faire. — Plus, les dépenses pour [p. 32] l'école mentionnée plus haut p. 29. Plus, enfin, les intérêts de la dette de 250 £ (6.250 fr) qu'il faut verser entre les mains de l'évêque. C'est à l'économe diocésain que ces 250 £ ont été empruntées.

Si la Congrégation avançait les fonds nécessaires quand on en a besoin, elle pourrait économiser les intérêts dont je parle, et éteindre la dette plus rapidement.

§3 Inséparabilité. — Vu les maigres revenus qu'il produit et les fortes dépenses qu'il occasionne, Bedworth ne peut pas être séparé de Weston. Il faut que la double mission n'en fasse qu'une. Leur séparation entraînerait pour Bedworth la perte de 65 £. Déjà Bedworth a bien de la peine à se soutenir. Ce n'est qu'en suivant un régime où ils se privent de bien des choses, accordées par les Constitutions, que le P. François et ses deux socius sont parvenus, pendant six ans, à joindre les deux bouts. La vie coûte très-cher, en Angleterre: c'est là un point que nous, Français, sommes portés à oublier un peu trop.

[p. 33] Si donc une communauté s'établissait de nouveau à Weston, comme c'est désirable, lorsque le bail sera fini, [En note: La propriété de Weston est louée; le bail est de 3 ans encore, je crois. Mais on peut s'arranger à l'amiable.] il serait nécessaire que la Congrégation aidât la mission de Bedworth beaucoup plus encore que par le passé. Et qu'elle ne le regrette pas: l'avenir de notre Congrégation en Angleterre est là, dans cette contrée du Midland, ou terre centrale, l'une des mieux situées. Bedworth se trouve à deux pas de la grande ligne qui va de Londres à Manchester et à Carlisle; il est à mi-chemin de l'Irlande. Birmingham, le chef-lieu, n'est qu'à deux heures de distance. Une chose très importante: Nuneaton, éloigné seulement d'une demi-heure, nous serait confié, si nous avions un religieux apte, sous la main. C'est là un poste à envier, à cause de l'importance de plus en plus grandissante que la ville prend chaque jour, à cause aussi du voisinage de Bedworth et de Weston. [p. 34] Là, nous pourrions nous grouper et faire du bon travail pour la gloire de Dieu, le bien des âmes, l'honneur de notre Ordre. Il y a trop longtemps qu'on s'éparpille.

Au résumé, le R.P. François nous a bien posés dans le diocèse de Birmingham; et l'évêque est tout-à-fait disposé en notre faveur.

[p. 35]

IV

Ambleside

Après être resté trois jours, 5, 6 et 7 Octobre, à Bedworth-Weston, je suis allé trois jours aussi, 8, 9 et 10 Oct. à Ambleside, dans le Comté du Westmoreland, au diocèse d'Hexham et Newcastle. C'est là que se trouve, depuis le 15 juin 1890, le R.P. Dunstan Sellon.

Par ouï-dire, je savais combien ce Père est attaché à ses idées personnelles et avec quelle habileté il cherche, tout en ayant l'air d'obéir, à tout faire en dehors du contrôle de ses Supérieurs. Je me suis mis en relation avec lui au commencement du mois d'août. Il me répondit par une lettre bien aimable, mais qui me laissait entrevoir que la question d'Ambleside n'était pas claire (Voir *Pièces justificatives* N° 9). J'écrivis à son évêque, Mgr Thomas William Wilkinson¹²², pour savoir ce qu'on pensait de notre Père et de son œuvre dans le diocèse. Monseigneur me répondit: [p. 36] «Si vous voulez me faire connaître la date exacte de votre visite à Ambleside, j'enverrai mon Vicaire Général vous y rejoindre» (Voir *Pièces justificatives*, N° 10). Cette lettre, dans laquelle Sa Grandeur affectait de ne rien répondre à mes questions, pas même par simple mot bienveillant à l'endroit du P. Dunstan, me laissait soupçonner quelque chose de louche. Mes soupçons étaient fondés, comme on le verra au cours de ce récit.

La question d'Ambleside — ai-je insinué — n'est pas claire; je ne sais trop si je réussirai à la débrouiller. Essayons néanmoins avec la grâce du Bon Dieu, et divisons-la en quelques points principaux:

- 1° Ce qu'est le R.P. Dunstan Sellon,
- 2° Comment Ambleside a été fondé,

¹²² Thomas William Wilkinson, né à Harperley Park, le 5 avril 1825, fut consacré évêque auxiliaire d'Hexham et Newcastle, le 25 juillet 1888. Le 28 décembre 1889, il fut nommé administrateur apostolique *sede vacante* du même diocèse. Il mourut le 17 avril 1909. On trouve une lettre de l'évêque Wilkinson adressée à la Congrégation de la Propagande, en date du 18 juin 1895, par laquelle celui-ci manifeste une opinion peu favorable au Père Dunstan Sellon. Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, N. 13583/1895, Rub. 12. Le cardinal Ledochowski lui répondait, le 4 juillet 1895, concluant que le Père Dunstan occupait un poste amovible, qu'il n'avait aucune mission formelle de la part des Prémontrés, mais qu'avant de le renvoyer du diocèse, il fallait communiquer avec ses supérieurs réguliers ou, mieux, avec le visiteur apostolique, Mgr Gouthe-Soulard. Cf. *Ibid.*

- 3° En quoi consiste cette résidence,
- 4° Comment a été réglée la question financière,
- 5° Les contradictions du P. Dunstan,
- 6° Ce qu'on en pense à l'évêché.

[p. 37]

§I

Ce qu'est le P. Dunstan.

Le P. Dunstan Sellon est né en 1855 à Brighton, dans le Comté de Sussex où se trouve notre monastère de Storrington. En 1874, à l'âge de 19 ans, ou de 17, comme il l'écrit dans une de ses lettres (Voir *Pièces justificatives*, n° 11, p. 2) il entra en religion, chez les FF de la Miséricorde. Au bout de quelque temps, désireux d'être prêtre, il quitta les Frères et rentra dans le siècle, cherchant à se caser, sans y réussir, se voyant fermer bien des portes (Témoignage du P. François, de Bedworth), il vint frapper à celle de Storrington en 1887. Je souligne, car on trouve imprimé 1874 dans le Conspectus Ordinis, 1874 dans le Lamp, revue anglaise et dans une centaine de journaux où il a lui-même écrit ou fait écrire, étant bien aise de passer pour un des anciens de la Congrégation et de se donner ainsi de l'importance. Dans une de ses lettres à l'évêque d'Hexham, il dit: «J'ai passé [p. 38] plus de 17 ans en religion» (Voir *Pièces justificatives*, N° 20, p. 5). Où, dans quel Ordre? il ne le dit pas. Ailleurs, il parle de 21 ans de pratique (*Pièces justificatives*, N° 11, p. 2 in fine). L'évêque lui-même, son Grand Vicaire et bien d'autres personnes s'imaginaient que le Père est chez nous depuis une vingtaine d'années. Ce n'est donc que depuis 1887 qu'il est de notre Ordre.

Une fois admis à Storrington, il y fit son noviciat, tel qu'on pouvait le faire du temps du P. Joseph, c'est-à-dire qu'il reçut une très mauvaise formation. [*En note*: Pour montrer que je n'invente pas, voir plus loin, p. 73-75 les témoignages de l'ex P. Paulin.] Tout d'abord il prêta au P. Joseph 1000 livres sterling, c'est-à-dire son patrimoine, qu'ensuite il réclama, une fois à Ambleside. Tenu et lié par des chaînes d'argent, le Supérieur lui laissait faire toutes ses volontés. Froid par tempérament, autoritaire, il en imposait à tous, blâmait, critiquait tout ce qui n'allait pas suivant ses inspirations. Aussi se méfiait-on de lui plus ou moins. Les Anglais, ses compatriotes, avaient pour lui encore moins de sympathie que les Français. Soutenu envers et contre tous par le P. Joseph, [p. 39] il donnait libre essor à ses idées. On lui permettait de s'ingérer dans des fonctions réservées seulement au diacre ou au prêtre: lui, simple

novice, non encore clerc, prêchait fréquemment, le dimanche, en surplus, de l'autel, aux fidèles de la mission, et ce, en présence des Pères Norbert, François, Bède qui en gémissaient.

C'est ainsi qu'il passa l'année de probation, en faisant son maître — ce qu'il a continué à faire depuis. Après un noviciat dans ces conditions, a-t-il le droit d'affirmer, comme il le fait dans sa lettre du 13 Oct. qu'il comprend les obligations de la vie religieuse? «Que je sois ignorant de bien des choses que je devrais savoir, dit-il, j'avoue, et plus j'apprends, plus je vois mon ignorance. Cela n'empêche pas que les jaloux soient menteurs, lorsqu'ils avancent que je ne comprends pas la vie religieuse. Je la connais si bien qu'à l'âge de 17 (sic), c'est l'étude de la vie claustrale qui me l'a fait embrasser». (*Pièces justificatives*, N° 11, p. 2). Ce raisonnement est d'une logique épataante! [p. 40] Il continue: «À cette connaissance théorique est venu s'ajouter 21 ans de pratique (*Id. loc. cit.*)». — Mais ainsi qu'on me l'a fait observer, comment pouvait-il pratiquer la vie religieuse dans l'intervalle qui s'est écoulé entre son départ des Frères et sa réception chez nous? Comment se fait-il que malgré sa connaissance pratique, plusieurs portes lui ont été fermées, avant sa réception à Storrington, par le P. Joseph? Peut-il dire que, chez nous, il a eu la pratique de la vie religieuse?

Certainement non! Ni durant son noviciat où il a fait sa volonté, ni après son noviciat, puisqu'il est resté, les deux tiers du temps, hors du monastère. Il n'a donc pas pu être formé comme il faut aux obligations de la vie monastique ni aux observances norbertines. En effet, au bout d'un an, il prononce ses vœux, c.à.d. en 1888. Un an se passe et, en 1889, sans avoir fait [p. 41] ni philosophie, ni théologie, il est ordonné prêtre et s'en va!...

L'évêque, m'a-t-on dit, ne l'ordonna qu'à la condition qu'il resterait in claustro à étudier et qu'on ne l'emploierait à aucun ministère extérieur comme prédicateur ou confesseur. On ne tint aucun compte de cette condition, si sage pourtant; et le P. Dunstan se mit à pérégriner, au lendemain de son ordination: il allait remplacer les prêtres de paroisse, prêchait et confessait, s'arrangeant de manière, avec le facile P. Joseph, à obtenir les pouvoirs. On m'a assuré que, dès le jour où ce dernier fut remplacé à Storrington par le P. Justin, le Père Dunstan n'y parut plus; il s'appretait à faire une œuvre à lui.

Au résumé, voilà un sujet qui quitte les Frères, se voit fermer ensuite plusieurs portes, vient à Storrington, ayant oublié son latin: le P. Pierre¹²³

¹²³ Il s'agit du Père Pierre Gouijer (ou Gouzer) né en 1860 à Quiberon, novice le 11 juillet 1886, qui fit ses vœux perpétuels le 18 juillet 1887 (!) et fut ordonné prêtre la

lui réapprit *rosa rosae*; cela dit tout. Et voilà qu'au bout de deux ans, on l'élève au sacerdoce, sans s'inquiéter de lui [p. 42] faire passer ses examens de philosophie et de théologie, on le laisse aller prêcher et confesser. Et lui, il accepte, il ne doute pas une minute de son talent; lui à qui on vient de réapprendre le b.a.-ba du latin se croit «parfaitement capable d'apprendre le latin avancé et le grec élémentaire» (Lettre du 20 Oct. 1895, *Pièces justificatives*, N° 12, p. 4).

Voilà le P. Dunstan, tel qu'il était, lorsqu'il vint s'installer à Ambleside.

§II

Comment Ambleside a été fondé.

Huit mois après son ordination, soutenu et patronné par le P. Joseph, notre P. Dunstan arriva dans le diocèse d'Hexham et Newcastle. «C'est lui (le P. Joseph), dit-il, qui était mon Supérieur et qui m'a envoyé ici (Voir les Sept Questions, *Pièces justificatives*, N° 18, p. 3, en note)». L'évêque lui confia la mission d'Ambleside, au mois de juin 1890. Mais la mission n'était pour lui qu'une chose secondaire; ce qu'il voulait avant tout, c'était de fonder son œuvre, son œuvre à lui, un alumnat, un noviciat [p. 43] anglais, comme il conste de plusieurs endroits de ses lettres (Voir *Pièces justificatives*, N° 14, p. 1, 3. — N° 9, p. 4), et d'une lettre du P. Paulin (*Pièces justificatives*, N° 13, p. 1 in fine). Il acheta donc le terrain. En 1892, le 14 juillet, Monseigneur de Newcastle posait la première pierre de Shap-Cell — c'est le nom de l'home school, ou alumnat — et l'année suivante, le 16 juillet, le P. Joseph ouvrait officiellement cette institution (voir *Pièces justificatives*, N° 11, p. 8).

Les Supérieurs, on le voit, le laissaient faire, et, par leur présence, semblaient l'approuver. De fait, ils l'approuvaient. Il est clair que le P. Dunstan est un peu excusable. Comprenant l'obéissance à sa manière, il s'est toujours cru et se croit encore en règle. «C'est le P. Paulin, dit-il, qui m'a autorisé de transformer mon argent en immeubles, et c'est lui qui m'en a cédé l'administration» (Lettre du 14 août 1895, *Pièces justificatives*, N° 9,

même année. Le 24 novembre 1895, il demanda à la Congrégation de la Propagande d'être relevé de ses vœux pour raisons familiales. Il obtint la sécularisation et entra dans le vicariat de la Principauté de Galles, gouverné par Mgr Francis Mostijn qui se proposa de l'incardiner, comme il ressort de sa lettre du 16 novembre 1895. Cf. Archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, N. 15918/1895, Rub. 62, N. 16582/1896, Rub. 62.

p. 2). Ce qu'il appelle autorisation, c'est, après s'être engagé et avoir fait la chose, d'en obtenir la ratification, c'est [p. 44] d'agir «avec permission tacite», comme il dit, et nécessairement présumée. Lors que le P. Abbé a fait sa visite, je lui ai représenté que j'étais obligé, par ma position même de faire ces sortes de choses. Il a vu et les plans du bâtiment et l'architecte en ma présence. Il m'a répondu dans ce sens que moi, étant ici, anglais, etc. étais plus au courant qu'il ne pouvait l'être, n'étant pas sur le champ (id est, sur les lieux). Faites, me dit-il, tout ce que vous jugerez être pour le mieux» (Les Sept Questions, *Pièces justificatives*, N° 18, 6^{me} Quest. p. 3).

Dans une de ses lettres, transcrite par moi sur l'original, le P. Paulin, tout en faisant des réserves, et ne voulant rien approuver de perpétuel, lui dit: «En attendant, vous pouvez nous former de bons jeunes-gens qui deviendront plus tard de bons religieux» (*Pièces justificatives*, N° 13). On remarquera dans les Sept Questions (*Pièces justificatives*, N° 18, *loc. cit.*) que le P. Dunstan tenait le P. Abbé au courant, autant que possible, mais que, celui-ci n'ayant jamais fait [p. 45] voir un intérêt pratique, cela ne l'a pas encouragé beaucoup d'être communicatif. Ce qui veut dire que, dans bien des choses, le P. Dunstan a fait à sa tête, s'est engagé dans plus d'une entreprise, avant d'en avertir l'autorité. Nous en avons une preuve toute récente: que l'on consulte sa lettre du 20 Octobre dernier, p. 2, 3, 6 (*Pièces justificatives*, N° 12); et l'on verra que, pour la question de sa nouvelle école, au lieu de se munir d'une autorisation formelle, comme c'eût été prudent, il la devance, en engageant l'institutrice.

Dans ses Attestations, N° 1 (Voir *Pièces justificatives*, N° 15), il maintient que Shap-Cell a été approuvé par l'évêque et par le P. Paulin, il met en avant que Frigolet a prêté 200 £. «Donc, conclut-il, du commencement jusqu'à la fin, l'œuvre a été entreprise et achevée avec la connaissance et la bonne volonté des Supérieurs, tacite et active». Je trouve qu'il y a lieu, ici, de distinguer: avec la connaissance et la bonne volonté ante factum, nego — post factum, concedo.

[p. 46]

§III

En quoi consiste Ambleside.

Deux sortes d'œuvres sont établies à Ambleside: la mission et l'institution de Shap-Cell.

I. La mission. — Elle n'est pas très florissante. Chaque dimanche: le matin, deux messes et instruction; le soir, Complies, sermon et bénédiction

du S. Sacrement. Chaque semaine: le jeudi, bénédiction. Voilà tous les exercices. Il n'y a pas beaucoup de travail, 1° à cause du petit nombre de fidèles: le Père marque 110 catholiques, 2° à cause de leur déplorable indifférence. Deux fois je me suis trouvé à Ambleside, un jour de bénédiction: pas une âme! Le jour de la St Augustin, cette année-ci, après avoir annoncé la fête du haut de la chaire, de maison en maison, par la voix même des journaux, il était en droit de s'attendre à voir l'église comble. Les PP. Morgan et Réginald devaient prêcher, l'un, le matin, l'autre, le soir. Eh bien! à la messe, quatre personnes; aux vêpres deux personnes (Témoignage du P. Réginald, ami [p. 47] du P. Dunstan). Ce qui n'empêcha pas notre Père de Shap-Cell de faire un article mirobolant sur les splendeurs de sa fête de St Augustin. On m'a montré l'article. Malheureusement, je ne l'ai pas, je ne me rappelle pas même le titre du journal: je l'avais inséré dans mes *Pièces justificatives*.

Il y a une époque, cependant, où le P. Dunstan a, dit-on, beaucoup de travail: c'est durant l'été, alors que des milliers et des milliers de touristes viennent poétiser au sein des montagnes et des bois, au bord des lacs et des cascades. Ambleside est un pays enchanteur; c'est un coin riant de la Suisse transporté en Angleterre. Parmi cette foule de touristes qui séjournent dans les villas des bords du lac de Windermere, il se trouve bon nombre de catholiques pratiquants qui vont prier à la mission, se confesser et communier. C'est ce que j'ai entendu dire au P. Dunstan et à d'autres personnes.

II. Shap-Cell. — C'est là l'institution fondée spécialement par le Père en vue de recruter des sujets [p. 48] anglais pour notre Congrégation. C'est un home school (école domestique). On peut voir dans les Attestations n° 2 (*Pièces justificatives*, N° 15) comment est construit et disposé ce bâtiment scolaire. Le local, si l'on veut, est mal situé en contre-bas; mais l'intérieur est bien confortable. Que ne construisait-il sur la hauteur, le long de la colline en face!

Un home school, généralement, ne comporte pas un grand nombre d'élèves. C'est le cas de Shap-Cell: j'y en ai trouvé neuf. Tous m'ont paru animés de bons sentiments. Même, je dois dire que j'ai été édifié de leur bonne tenue dans la maison et à l'église. Vêtus de blanc, comme jadis nos maîtresiens de Frigolet, ils s'acquittent, avec zèle et piété, de leurs petites fonctions de chantres, de cérémoniaires ou de servants de messe. Chaque soir, ils chantent les Complies avec beaucoup d'ensemble; le dimanche, ils se chargent à eux seuls de la grand'messe. Jusque-là c'est très-bien.

Mais, au point de vue de l'instruction, il est évident que Shap-Cell laisse bien à désirer. Comment [p. 49] le P. Dunstan peut-il enseigner, lui, tout

seul, avec le postulant convers, qui sert de moniteur, toutes les matières du programme, indiqué dans les Attestations n° 3 (*Pièces justificatives*, N° 15)? Il n'en a ni le temps ni la capacité: c'est l'opinion de ceux qui le connaissent, de l'évêque, du grand-vicaire, et des professeurs du collège d'Ushaw.

Le P. Dunstan sait qu'on a cette opinion de lui et il en devient furieux. Comme il ne brille point par la modestie, il prétend ses élèves capables de subir l'examen annuel diocésain. «Ça fermerait, dit-il, les bouches des calomniateurs puisqu'on aurait alors preuve publique de l'excellence de l'éducation donnée à Shap-Cell» (Lettre du 20 Oct., p. 4, *Pièces justificatives*, N° 12). Seulement il y met une condition: à savoir que les enfants aient «un professeur qui s'y donne entièrement». Or, ce professeur, il ne l'a jamais eu. Comment donc peut-il fournir une preuve publique de l'excellence de l'éducation donnée dans son établissement? Sans le vouloir, il prouve par là même que le dire de ses [p. 50] contradicteurs est juste, que leur opinion est fondée. Et quand on pense que c'est le dire, que c'est l'opinion de l'évêque, du grand Vicaire, on doit les prendre, ce me semble, en considération. Ils ne sont pas d'avis que le P. Dunstan reste chargé de l'home school.

Je ne dirai rien de l'horaire de la maison, que l'on peut voir aux *Pièces justificatives*, N° 16, et je vais passer de suite à la question financière.

§IV

Comment a été réglée la question financière.

Ainsi qu'il résulte du §II (Voir plus haut, p. 42-45) c'est le P. Dunstan qui a fait bâtir Shap-Cell et qui en est légalement le propriétaire.

I. Mais avec quoi l'a-t-il fait bâtir? il nous répond: Avec l'argent de son patrimoine (1000 £ = 25000 fr.). Mais les chiffres ne sont pas clairs.

(1° Le jeudi 10 Octobre, il me dit de vive voix qu'il avait employé 1700 livres ou plutôt 2000 parmi lesquelles 500 à lui, c'est-à-dire la moitié de son patrimoine.

[p. 51] (2° En répondant à mes Sept Questions (1^{re} Q. *Pièces justificatives*, N° 18) il effaça la moitié et mit le tiers. «Le contrat originel, ajoute-t-il, était £ 1742.15.9. Si on y ajoute les extras, frais d'architecte, avocat, etc., etc., on pourrait dire £ 2.000».

(3° Dans ses Attestations, n° 2 (*Pièces justificatives*, N° 15), que lisons-nous? «En ce bâtiment est versé, virtuellement, tout mon patrimoine».

(4° Dans sa lettre du 14 Août 1895 (*Pièces justificatives*, N° 9), il écrit: «L'Institution (Shap-Cell) est mon patrimoine, puisqu'elle est construite

des biens qui me sont venus de la famille, avant et après mon entrée dans la Congrégation».

(5° Dans l'extrait de ses lettres (*Pièces justificatives*, N° 14), nous lisons: «Coût: le terrain £ 700; le bâtiment 2000 et puis l'ameublement ... à peu près 80 000 francs. Le Duc de Norfolk et une aimable bienfaitrice m'ont aidé.»

On le voit, ce n'est pas bien net: tantôt c'est la moitié, tantôt le tiers, tantôt la totalité de son patri- [p. 52] moine. De fait, il n'a mis là que 500 £, comme on va le toucher du doigt.

II. Dans la dernière relation que le P. Dunstan m'a faite (Réponse aux Sept Questions, *Pièces justificatives*, N° 18) il est dit: «Après avoir payé £ 500 (patrimoine), j'ai retiré [...] une somme de £ 300, c.à.d. £ 800 en tout». Ce qui veut dire qu'il y a £ 500 qui n'ont pas été touchées: celles placées à la banque et celles placées au Foreign American (Voir même numéro des *Pièces justificatives*, quest. 2).

Ce n'est donc que la moitié de son patrimoine (£ 500). Il en a déjà retiré, dit-il, 300 qu'il a placées au Chemin de fer du Grand Tronk de Canada et à Santa Fe, classe B. Reste donc, là, £ 200 à lui.

III. Mais la moitié de son patrimoine ne suffisait pas à couvrir tous les frais entraînés par la construction de Shap-Cell. Il a été obligé d'emprunter, ainsi qu'il suit:

[p. 53] 1°. À Mr Westhead, propriétaire à Prestin,	
Chapel-Street	£ 1100
2°. À Mr Smith Sligo, à Ambleside jadis,	
maintenant en Écosse je ne sais où	£ 200
3°. À S. Michel de Frigolet	£ 200
	Total £ 1500

De ces £ 1500, il en a rendu 100, l'année dernière à Mr Westhead (Les 7 Questions, *Pièces justificatives*, N° 18, q. 3). Par conséquent, il doit actuellement £ 1400. Westhead, Sligo, Frigolet ont donc un droit sur Shap-Cell; et si, légalement, le P. Dunstan est le propriétaire de tout, au fond il n'a la propriété que d'une partie. Si l'on vendait au même prix qu'il dit avoir coûté, on verrait la chose au clair, car chacun viendrait retirer sa part

1°. Westhead, Sligo, Frigolet	£ 1400
2°. P. Dunstan	500
Resterait un boni de	100
	£ 2000

IV. Je vais plus loin. Et je dis que, malgré qu'il ait la propriété légale de Shap-Cell, et quoiqu'on lui en ait laissé l'administration, le P. Dunstan n'a rien [p. 54] à voir, comme propriétaire, sauf à l'article 5, dans les sources de revenus dont il parle (Attestations N° 4, Pièces justificatives N° 15). Les intentions de messes, les dons des bienfaiteurs, les pensions des élèves, l'argent de la mission, des retraites ou autres services rendus et même des séances dramatiques ne lui appartiennent en aucune façon, étant religieux, lié par son vœu de pauvreté. Tout cela n'a rien à voir avec les revenus de son patrimoine qui restent intacts.

En conséquence, une fois payés toutes les dépenses et les intérêts des sommes empruntées, tout ce que l'on a pu épargner est dû.

(a. ou être mis de côté: c'est ainsi que des £ 500 engagées dans la bâtisse il a pu en retirer 300, comme il le dit plus haut n° II, p. 52.

(b. ou être employé à la diminution de la dette: c'est ainsi qu'il a pu rendre £ 100 à Mr Westhead (p. 53, 4^{me} ligne).

[p. 55] (c. ou être employé, comme il le dit, aux additions nécessaires à la maison (Voir *Pièces justificatives*, n° 18, quest. 4). Ces additions à qui appartiennent-elles? Puisqu'il dit avoir travaillé pour la Congrégation, c'est la Congrégation qu'elles doivent appartenir.

En définitive, le P. Dunstan n'a plus que 200 livres sterling engagées dans le bâtiment de Shap-Cell. Et s'il fait sonner si haut la question des finances et de propriété, c'est qu'il voit là un moyen pour pouvoir se maintenir et rester à Ambleside.

Du reste, on va voir dans le paragraphe suivant, comment le P. Dunstan est à double face, pour les besoins de sa cause.

§V

Les contradictions du P. Dunstan.

Voyez d'abord, à propos de l'œuvre de Shap-Cell le différent langage qu'il tient, suivant qu'il [p. 56] parle ou à nous ou aux personnes étrangères à l'Ordre.

Je pourrais montrer encore toutes les contradictions du P. Dunstan à propos de l'obéissance qu'il entend à sa manière. Mais je ne veux pas faire de mon rapport un réquisitoire. Que l'on parcoure attentivement les *Pièces justificatives*, et on pourra sans difficulté se former un jugement.

Tout ce qui peut excuser le Père, c'est qu'il a cru que nous étions complètement désorganisés en France comme en Angleterre, que nous allions

crouler, et le P. Joseph, un des [p. 59] Supérieurs, a eu le tort de l'entretenir dans ces idées funestes. Le P. Dunstan invoque son témoignage (Voir *Pièces justificatives*, n° 20, p. 5). De plus, la lettre (*Pièces justificatives*, n° 19, p. 4) en est une nouvelle preuve assez convaincante.

À nous	Aux étrangers
Le P. Paulin m'a permis de commencer un petit noviciat pour préparer quelques enfants à l'Ordre Depuis mon arrivée ici j'ai toujours travaillé pour la Congrégation ... Pourvu que je puisse un jour remplir la maison de bons religieux formés ... par mon instrumentalité, si Dieu ne m'en juge pas indigne, je dirai mon Nunc dimittis sans regret. (Voir <i>Pièces justificatives</i>, n° 14) [p. 57] Je réclame une partie de votre sympathie: j'ai travaillé 5 ans pour former quelques bons sujets pour notre pauvre Congrégation, et maintenant il n'y a pas de noviciat où je puisse les envoyer (Voir <i>Pièces justificatives</i>, N° 9). N.B. Quand il y avait un noviciat, combien a-t-il envoyé de sujets? Zéro! Mon objet a toujours été de former ces jeunes gens à la piété et de leur inspirer le goût de la vie religieuse, [p. 58] et ecclésiastique, espérant ainsi d'obtenir quelques bons sujets pour notre Congrégation (Attestations n° 3, <i>Pièces justificatives</i>, N° 15).	La Lettre de Mgr Stonon est une réponse à l'une des miennes dans laquelle je lui demandais que cette institution (Shap-Cell) ne dépende plus du contrôle français. (Voir <i>Pièces justificatives</i>, N° 20, p. 3) Naturellement je ne destine aucun de mes étudiants au noviciat français (id., p. 5) Je pense m'offrir moi et mon œuvre à quelque autre Ordre de Chanoines Réguliers (id., p. 7) Faire surgir ici, comme j'y comptais, une branche saine d'un tronc si pourri me paraît maintenant sans aucun espoir. Mes enfants iront où moi j'irai (Ibid.). N.B. Tant que le P. Joseph était en Angleterre, le P. Dunstan ne parlait pas ainsi. C'est le 17 et le 20 juin, au moment où le P. Joseph était rappelé en France que ces lettres ont été écrites. Et qu'on remarque sa bonne foi à la p. 11 (Id.) à propos de Farnborough et surtout de Storrington. À l'en croire, la régularité n'existe nulle part si n'est à Shap-Cell.

§VI

Ce qu'on en pense à l'évêché.

Ainsi que je le dis plus haut, p. 35-36, je soupçonnais que l'évêque n'était point satisfait du P. Dunstan. Mes soupçons devinrent une certitude, lorsque j'eus pris connaissance de la lettre de Mgr Wilkinson, insérée plus loin entre les pages 8 et 9 (*Pièces justificatives*, N° 20), et que j'eus reçu, à Ambleside même, la visite du Vicaire Général.

Celui-ci me dit, au nom de son évêque, qu'il fallait fermer de suite Shap-Cell, à cause de l'incapacité reconnue du P. Dunstan. La [p. 60] chose me parut grave. Je me rendis à Ushaw, au collège de St Cuthbert,

qui est la résidence épiscopale, décidé à défendre de mon mieux le P. Dunstan et son œuvre de Shap-Cell. Alors, je ne connaissais presque rien de tout ce qui précède, et je n'avais pas là les deux fameuses lettres des *Pièces justificatives*, n° 20.

L'opinion de l'évêque, du grand vicaire, des professeurs du collège est que le P. Dunstan a voulu créer Shap-Cell, pour contenter ses goûts d'indépendance, pour être le maître, le supérieur. On l'a laissé faire; de plus, on l'a isolé. Il est temps que cet état de choses cesse.

En outre, ils reconnaissent que le Père est incapable de diriger une institution d'enseignement secondaire: il n'a pas formé jusqu'ici un seul bon élève. Hélas! que diraient-ils s'ils savaient que le Père, en entrant chez nous, avait oublié son latin (Reportez-vous plus haut à la page 41 in fine), qu'il n'a fait qu'effleurer [p. 61] la philosophie et la théologie et qu'au bout d'un an de profession, on l'a élevé, lui, ignorant, au sacerdoce? Je me suis bien gardé de le leur dire.

Le résultat de l'entrevue avec l'évêque d'Ushaw, vendredi 11 Octobre, fut que nous ferions bien de retirer d'Ambleside le P. Dunstan; que, si nous l'y laissons encore, il fallait (a- ou qu'il ne s'occupât que de la mission, (b- ou qu'il fût sous un Supérieur ayant la haute main sur la mission et l'école.

Mais qui mettre? qui voudra être le Supérieur dans une maison dont le P. Dunstan se dit le maître et le propriétaire? Les Anglais eux-mêmes, entre autres le P. Morgan, n'en veulent pas; ils n'ont pas pu s'entendre avec lui. L'évêque pense que le P. Dunstan fera tout son possible pour garder sa position, qu'il n'a pas assez d'esprit religieux pour obéir.

Avant de prendre une décision, il fut résolu que nous tâcherions d'élucider la question financière. [p. 62] Et les choses en sont là, depuis le 11 Octobre, elles traînent en longueur par suite du mutisme du P. Dunstan, et de son refus de rendre les 200 livres sterling qu'il doit à Frigolet.

[p. 63]

V

Wigtown & Craigeach

Quelques mots seulement sur la mission de Wigtown et l'orphelinat de Craigeach que nous occupons depuis 1892. Le P. André Morgan est employé à la mission comme parish-priest ou curé; le P. Réginald Vignoles à l'orphelinat comme chapelain. Ces deux établissements sont en Écosse.

§I

Durant le mois d'août, j'avais écrit deux fois au R.P. André Morgan¹²⁴, et je lui avais envoyé, comme à tout le monde, un questionnaire. C'est lui — dont je parle à la p. 3 in fine, de ce rapport — lui, le seul qui n'ait pas répondu. Silence absolu à ce questionnaire et à mes lettres. Vers la mi-septembre je lui écrivis une troisième fois; même réponse: le silence!

[p. 64] Je demandai à l'évêque de Dumfries des renseignements sur ce Père, ainsi que sur le P. Réginald Vignoles. Les renseignements furent satisfaisants (Voir la lettre de l'évêque, *Pièces justificatives*, N° 21), et je me trouvai relativement tranquilisé.

Le 10 Octobre, je lui adressai ma quatrième lettre, le blâmant de son silence, et lui annonçant une dépêche qui lui indiquerait l'heure de mon arrivée. Cette dépêche fut lancée d'Ushaw, le matin du 12 Octobre, au moment où je pris congé de l'évêque du P. Dunstan.

Le soir de ce jour, à 5 h $\frac{1}{2}$, par une pluie fine et froide, j'arrivai à la gare de Wigtown. Personne. Heureusement, je pus me débrouiller à l'aide de quelques mots anglais et me faire conduire au *Catholic Church*. Le R.P. André Morgan était tranquillement assis dans son [p. 65] salon. C'est avec une froideur visible, et, ce semble, calculée, qu'il me reçut. Mais, grâce aux rayons du soleil provençal, que j'avais apporté, je crois, dans notre valise, je pus garder ma sérénité, et, Dieu aidant, je fus même gai, très-gai. Peu à peu la froideur sembla disparaître, et, le lendemain après la messe de midi que j'allai dire, pour le remplacer, à Whithorn, elle avait disparu tout-à-fait.

Le P. Morgan s'excusa, répondit au questionnaire; il fit mieux: à une lettre que je lui écrivis peu de temps après, il répliqua assez aimablement par la réponse, insérée plus loin (voir *Pièces justificatives*, N° 22), dans laquelle il explique les causes de sa froideur: à savoir, qu'on eût envoyé un Visiteur sans les formalités usuelles.

De mon côté, je lui ai fait entendre qu'il aurait dû plus tôt formuler ses plaintes, et ne pas attendre mon arrivée à Wigtown. Le Père, [p. 66] malgré une certaine pointe d'originalité, est très-sérieux; il aime l'étude et s'y applique. Sa mission de 400 catholiques marche très bien. L'évêque est content de lui, et l'estime comme un bon prêtre. Il a le renom, bien mérité, d'excellent prédicateur, je crois que, bien compris,

¹²⁴ Le Père André Jean Morgan, né à Brighton en 1859, est devenu novice en 1890. Il a fait profession en 1891, mais il était prêtre diocésain depuis 1877.

bien dirigé, le R.P. Morgan pourrait nous être d'une grande utilité, ailleurs qu'en Écosse.

§II

Le R.P. Réginald Vignoles, — sous la direction du R.P. André, et dans la paroisse même de Wigtown mais à une distance assez considérable, — s'occupe de l'instruction religieuse des orphelins de Craigeach.

Ses occupations ne sont pas multiples: dire la sainte messe et faire le catéchisme, c'est là tout son travail. Il est et il se sent bien isolé.

J'ai entendu des personnes dignes de foi reprocher au P. Réginald son intempérance pour la [p. 67] boisson. D'autre part, on me dit qu'il lui en faut très-peu pour se trouver en état d'ébriété; ce qui a été cause de certains scandales publics, une fois entre autres à Weston, d'après ce que m'ont assuré plusieurs Pères, inter quos le P. François (1).

(1) Voir la lettre du P. Paulin, 5 Septembre 1889, à la fin de ce rapport, p. 73, où il est fait allusion à ce scandale.

Sa conduite, actuellement, est irréprochable, d'après ce que j'ai pu voir et entendre. Il fait partie de la Société de tempérance: c'est, sans doute, une bonne chose, mais ce n'est pas une garantie. À ce qu'il paraît, il ne touche plus ni au vin ni à aucun autre spiritueux; il boit de l'eau ou du lait, depuis un an.

L'évêque de Dumfries, que je suis allé voir, n'a aucun reproche à lui faire. Tout au contraire, il n'a pour le moment qu'à se louer de lui. De son côté, le P. Réginald, tout content [p. 68] qu'il soit de son poste, aimerait mieux rentrer dans la vie régulière. Il n'a pas fait encore sa seconde profession et il demande qu'on l'y admette. Les PP. Norbert et François, que j'ai consultés à ce sujet, ne sont pas d'avis à ce qu'on le reçoive, et, si l'on votait, ils ne lui donneraient pas leur voix. Je ne sais que penser, ni quelle décision prendre: dans son admission définitive il y a du pour et du contre.

Mon avis serait qu'on le remît à Storrington et qu'on l'étudiât encore un peu, si besoin est. Au reste, il n'y a rien qui presse: nous avons jusqu'à la Trinité. Il est entendu avec l'évêque de Dumfries qu'à cette époque, les PP. André et Réginald quitteront l'Écosse. Deux ou trois mois à l'avance, il sera bon de rappeler cette convention à Mgr Turner¹²⁵.

¹²⁵ William Turner naquit à Aberdeen, le 12 décembre 1844. En octobre 1881, il fut envoyé au Collège écossais de Rome pour étudier la théologie. Il reçut la consécration épiscopale à Dumfries, le 25 juillet 1893. Il mourut, le 19 janvier 1914.

VI

Résumé et Conclusions

Ce rapport, comme on a pu s'en apercevoir, n'est pas satisfaisant. Il est cependant l'expression de la vérité ou de ce que je crois la vérité. J'en reviens à ce que je disais dès le début: depuis treize ans que nous habitons l'Angleterre, nous n'avons guère réussi.

Que l'on repasse nos résidences l'une après l'autre et que l'on juge:

§1. À Wigtown-Craigeach, sur les deux Pères André et Réginald, nous n'avons guère que le premier sur lequel on puisse compter. Et encore!

1

§2. À Ambleside, zéro: on ne peut fonder aucune espérance sérieuse sur le P. Dunstan

0

§3. À Bedworth-Weston — c'est ce qu'il y a de plus solide — nous avons un Père et un Frère convers.

2

[p. 70] §4. À Storrington, sur les trois Pères Norbert, Édouard et Germain, on ne peut compter que sur le premier, absolument parlant, quant au second, j'ai dit ce que j'en pensais; quant au troisième, qui se trouve à Storrington depuis le 8 Novembre, on ne peut pas trop mettre sa confiance en lui. Total:

1

Il y a aussi deux frères de chœur, passables:

2

et deux frères convers; le dernier, Fr. Cuthbert y est arrivé il y a trois jours de Farnborough. Total:

2

Voilà, depuis treize ans, tout le personnel sur lequel on puisse compter

En tout 8

Trois Pères — Deux religieux de chœur — Trois convers.

Il faut maintenant tirer nos conclusions; elles seront au nombre de quatre.

I Puisque nous voulons nous reconstituer — et il le faut à tout prix — nous devons nous asseoir sur des bases solides. Ces bases sont des Constitutions ou règles définitivement approuvées. Avec elles, malgré notre petit nombre de religieux, nous pourrions accomplir le [p. 71] bien en Angleterre; sans elles, nous ne ferons rien qui vaille. Il faut donc tout d'abord, fusionner avec l'Observance commune: c'est là le désir général. Et, par le fait même nous aurons ces Constitutions approuvées dont nous avons besoin: celles de cette Observance sont les mêmes en définitive que les nôtres. Avec la fusion, tout s'arrangera.

II Une fois la fusion faite, nous devons créer un centre, et nous grouper. D'après l'avis de personnes doctes et graves, nous ferions bien

d'abandonner peu à peu Storrington, de finir par le vendre ou le louer et aller nous établir ailleurs, là où nous avons déjà quelque chose. Ces personnes ne voient guère de meilleur endroit, d'endroit plus central que Weston ou Nuneaton. — D'après l'avis, aussi, de personnes sérieuses, nous devrions reconstituer Storrington, y établir la vie régulière et arriver à effacer la mauvaise réputation dont il est entaché. Quoiqu'il en soit, il nous faut un centre. Reste à savoir si on veut ce centre à Storrington ou à Weston. Pour moi, je donne la préférence à ce dernier.

III Si l'on reste en Angleterre — et je suis de [p. 72] cet avis — il faut envoyer de jeunes religieux, deux ou trois pour le moment, qui se forment à la langue et aux mœurs anglaises. On les enverrait à Storrington, libre ensuite, si l'on fait quelque chose à Weston, de les destiner à cette dernière résidence.

IV Enfin, l'expérience montre qu'il est nécessaire d'avoir, en Angleterre même, un Père qui représente officiellement le Supérieur général, un Père à qui tous les religieux soient soumis et de qui ils obtiennent les permissions dans les cas ordinaires, et, au besoin, dans les cas urgents.

Je pourrais tirer encore bien d'autres conclusions v.g. de ne plus laisser des Pères seuls, isolés, loin de tout supérieur, comme à Ambleside, et en Écosse. Mais, ces conclusions, vous les tirerez; vous verrez avec Mgr l'archevêque et le conseil les mesures à prendre pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de notre Ordre.

Je suis de Votre Révérence

Mon Très Révérend Père

Le fils très humble et très obéissant

en N.S. & S.N.

F. Xavier

Ce 10 Nov. 1895.

[p. 73]

TÉMOIGNAGES

DE L'EX P. PAULIN

SUR NOS SUJETS ANGLAIS

Ce jourd'hui 11 Nov. 1895, faisant le dernier nettoyage de la maison de Farnborough, je trouve, dans un coin, toute une collection de lettres de l'ex P. Paulin sur nos maisons d'Angleterre. J'en tiens l'original à la disposition de mes Supérieurs. Ces lettres sont adressées au P. Louis.

1889 — Lettre du 5 Septembre à propos du scandale donné par le P.R.¹²⁶ de Weston: «Je suis vraiment navré de tout ce qui est arrivé à Weston, et j'en ai fait de vifs reproches au P. Joseph qui ne devrait pas ainsi nous donner de pareils novices. C'est désolant et rien n'est plus décourageant que lorsque l'on voit ainsi des scandales donnés par des hommes qu'on [p. 74] m'a présentés en toute confiance» (p. 1).

— 8 Novembre. — «Nous avons eu trop de désagréments jusqu'ici de la part de nos anglais pour que nous ne soyons pas plus circonspects à l'avenir» (p. 2).

— 18 Novembre — «Nous avons eu peu de consolation jusqu'ici des religieux qui sont sortis du noviciat de Storrington. C'est un aveu triste à exprimer, mais malheureusement trop fondé» (p. 2).

1890 — Lettre du 24 Septembre. — «D'ailleurs nous n'avons pas été heureux avec les Postulants et novices que le P. Joseph a introduits chez nous» (p. 2).

— 7 Novembre. — «Ce sujet (le P. Ninian¹²⁷) ne nous aurait créé que des difficultés, comme tous ceux, du reste, qui sont entrés à Storrington depuis deux ou trois ans» (p. 1).

— 20 Novembre. — «Une des plus grandes [p. 75] causes de nos malheurs a été le manque de formation de nos novices, surtout en Angleterre» (p. 3). À qui la faute, pauvre P. Paulin?

VII

Appendice:

Pièces justificatives¹²⁸

S. CONGREGAZIONE DE PROPAGANDA FIDE

Protocollo N. 12052

Roma li 1 ottobre 1895

Oggetto

¹²⁶ Sans doute s'agit-il du Père Réginald Vignoles dont il est parlé plus haut.

¹²⁷ Je n'ai trouvé aucune information sur ce religieux.

¹²⁸ La première lettre est parvenue à son destinataire lorsque le Père Xavier de Fourvière était déjà en Angleterre. Comme il appert de ce texte, la Congrégation de la Propagation de la Foi semblait ignorer qu'une partie des maisons prémontrées d'Angleterre — Crowle et Spalding — relevait de l'abbaye de Tongerlo et donc échappait à la juridiction de Mgr Gouthe-Soulard qui était visiteur apostolique exclusivement de la Congrégation de France. La seconde lettre se réfère seulement au couvent de Storrington et concerne une pratique consistant à accepter des messes pour les faire célébrer par d'autres prêtres à un tarif inférieur, ce qui ne peut se faire sans l'autorisation expresse du Saint-Siège.

Sull'osservanza della clausura
nelle case dei Premostratensi

Illme et Revme Domine¹²⁹

In Anglia quaedam adsunt domus Canonicorum regularium s. Norberti, in quibus ex praxi sensim introducta, fortasse propter peculiare regionis circumstantias, non observatur clausura, quin imo ad explenda servitia domestica non numquam mulieres adhibentur, ut ex. gr. saltem ante aliquod tempus eveniebat in domibus apud Crowle et Spalding Dioeceseos Nottinghamensis. Iamvero quum haec S. Congregatio summopere in votis, habeat regularis disciplinae observantiam in Anglia aliisque sibi subiectis locis ex integro sensim restituere, Amplitudinis Tuae, quae praedictis domibus [p. 2] aliisque in Anglia praeest, sollicitudinem invoco ut incumbat ad dicti abusus cessationem.

Ego vero Deum precor ut Te diu sospitem servet

Addictissimus servus

M. Card. Ledóchowski, Praef¹³⁰.

S. CONGREGAZIONE DE PROPAGANDA FIDE

Protocollo N. 15128

Roma li 10 Decembris 1895

Oggetto

Sul Convento dei Premostratensi
di Storrington

Illme ac Rme Dne¹³¹

Iam alias occasionem habui scribendi ad Amplitudinem Tuam circa instaurationem disciplinae regularis in Conventu Patrum Praemonstratensium de Storrington, Dioecesis Southwarcensis in Anglia: ac mihi gratum est noscere Te iam illuc misisse alterum sacerdotem religiosum, qui talem restaurationem promoveat.

Non dubito vero quin Amplitudo Tua vigilantiam suam alacriter exercere pergat donec optatus exitus plene obtineatur. Interim attentionem tuam revocandam censui circa huiusmodi factum, quod nempe in praedicto Conventu honorario pro celebrationem Missarum accipiantur, ac

¹²⁹ Adresse: Dno Francisco Xav. Gouthe-Soulard, Archiep.o Aquen.

¹³⁰ Le cardinal Mieleslaus Halka Lodóchowski naquit à Górk en Pologne le 19 octobre 1822, entreprit une carrière diplomatique qui culmina avec la nomination de nonce apostolique en Belgique et son élévation à l'épiscopat le 1^{er} octobre 1861 comme archevêque titulaire de Thèbes. Le 8 janvier 1866, il fut promu archevêque de Gniezno et Poznań. Créé cardinal le 15 mars 1875, il fut nommé Préfet de la Congrégation de la Propagation de la Foi le 26 janvier 1892, et mourut le 22 juillet 1902.

¹³¹ Adresse: R.P.D. Francisco Xav. Gouthe-Soulard, Archiepiscopo Aquensi.

deinde retenta parte eleemosynae, Missae aliis celebrandae tradantur cum minori stipendio. Quum id sine auctoritate Apostolica fieri prorsus nequeat, videat, quaeso, Amplitudo Tua utrum regulariter debitaque cum venia in hac re procedatur.

Ego vero Deum precor, ut te diutissime sospitet.

A.T.

Addictissimus Servus

M. Card. Ledóchowski, Praef.

N° 1

Rapport

Sur le Mon[astère] de Storrington

Par le Prévôt

de la Cathédrale de Soutwark [sic]

Visite faite par le Prévôt de Soutw.

et le Gardien des Franciscains

de Londres. Le rapport de cette

visite a été remis der-

nièrement à l'évêque de

Soutwarth [sic] qui l'a

communiqué

au Préfet

de la

Propagande

1895.

Rapport de la Visite faite le 19 Sept. 1895, par ordre de Mgr l'évêque de Soutwark [sic] au monastère des Prémontrés de Storrington, Sussex, par le Prévôt Moore accompagné du T.R.P. David, G[ardien] du Monast. des Franciscains, West Gate, Londres, comme Assesseur.

Monseigneur,

En raison de l'absence du Supérieur¹³² du susdit Monastère, l'ordre que me transmet V[otre] G[randeur] le 5 Juillet 1894, de faire une visite

¹³² Le Père Norbert Philibert.

en son nom, n'a pu être exécuté avant le 19 Septembre. Aussitôt que je l'ai pu, j'ai averti le Supérieur que, pour obéir à l'ordre de Votre Grandeur je ferais la visite, en compagnie du Père David du Monastère des Franciscains, West Gate, et je lui ai désigné pour cette visite le 19 Septembre. Ce jour-là, le P. David et moi nous sommes arrivés au monastère, vers les 11 h et nous avons été bien reçus par le Supérieur.

Immédiatement dès notre arrivée au Monastère, j'ai montré au Supérieur le Décret de la S. Cong. de Propaganda Fide, et aussi la lettre de V[otre] G[randeur] m'ordonnant de faire la visite en son nom.

Nous avons d'abord demandé les renseignements qui pourraient nous mettre en mesure de répondre aux questions spécifiées par le S. Siège. Nous avons constaté qu'un prêtre seulement avait été envoyé au monastère, au lieu de deux ou trois, comme la S. Congrégation le suggérait à l'Archevêque d'Aix. La Congrégation demandait à V[otre] G[randeur] spécialement un ou eux prêtres,

1 Si la maison de Storrington avait encore un noviciat et des Novices;

& 2 Si l'on demandait toujours des aumônes de messes, et si on les envoyait ailleurs pour les faire dire à un honoraire inférieur.

D'après la réponse à la première question, nous nous sommes assurés qu'il n'y avait plus de noviciat à Storrington et que plus un seul novice n'était dans la maison actuellement.

D'après la réponse à la seconde question, nous avons été informés que l'on recevait toujours des aumônes de messes et que ces messes étaient dites ailleurs à un honoraire moindre, mais que nul appel n'était fait maintenant pour des messes, ni aucune circulaire publiée à cet effet. Que seulement on acceptait les honoraires envoyés; et si l'on agissait autrement, le monastère, au dire du Supérieur, ne pouvait plus exister.

Le Supérieur parlait en bons termes des membres présents de la communauté. Chacun obéit et s'acquitte de ses fonctions respectives. Le jour de la visite nous avons trouvé dans la maison dix habitants: 2 prêtres, 1 diacre, 1 minoré, 5 religieux tous profès et 1 frère-lai¹³³. Tous ont été

¹³³ Il est difficile d'identifier tous les membres de la communauté, car ceux qui n'ont pas persévéré dans la Congrégation de France ne figurent pas dans les listes officielles du *gremium*. Néanmoins, il a été possible d'identifier neuf religieux sur dix: Père Norbert Philibert, Père Justin Guyomard (incertain), Père Marcel Desseaux, Père Édouard Latté, Père Pierre Goujier, Frère Augustin Chesné, Frère Jean-Marie Nogier, minoré, Frère Gustave Maynadier, Frère Guillaume Ferry, convers.

questionnés et tous ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'ordre et de la discipline de la maison. Pas un seul qui ait formulé une plainte quelconque. Nous appelons aussi l'attention de nos Frères sur la simplicité

Il est un point seulement sur lequel nous avons cru nécessaire, pour le présent, d'appeler l'attention. Il y a un enfant de 12 ans environ qui demeure dans le monastère, employé en partie comme courrier et comme élève (1). Le Supérieur allègue la nécessité comme raison de la présence de cet enfant. On ne veut pas ou on ne pense pas qu'il soit désirable qu'un membre de la communauté soit envoyé dans le village. La présence de l'enfant dans la maison n'a occasionné de scandale d'aucune sorte ni de remarque déplaisante.

Je reste

De V[otre] G[randeur]

Le serviteur obéissant

Joseph Moore, prévôt

(1) Puer 14 annorum, dans le rapport latin envoyé à Rome.

N° 2

Carte de Visite

Storrington

1895

†

Carte de Visite

Nous, F. Xavier, chanoine de St Michel-de-Frigolet, au diocèse d'Aix en Provence, à tous ceux qui liront ou entendront la présente, Salut en Notre Seigneur et Saint Norbert.

Par sa lettre en date du 26 Juillet dernier, notre Vénéré Supérieur, le Très-Révérend Père Denis, nous a chargé, durant notre intérim à Farnborough, de procéder à la visite canonique de nos maisons d'Angleterre, et ce au nom de Monseigneur Gouthe-Soulard, Archevêque d'Aix et Visiteur Apostolique de notre Congrégation.

En conséquence, nous nous sommes rendu au prieuré de Storrington, dans le diocèse de Southwark, le 2 octobre, fête des saints Anges, et, le soir même ainsi que les deux jours suivants, nous nous sommes occupé de la Mission qui nous était confiée.

Nous avons trouvé, sous la conduite du R.P. Norbert, très-digne Prieur de ce monastère, neuf personnes qui se répartissent de la manière suivante :

Quatre profès parmi lesquels

Un prêtre,

Un diacre,

Un minoré,

Un Frère Convers.

Cinq laïques parmi lesquels

Un frère servant,

Un élève,

[p. 2] Deux Pensionnaires,

Un cuisinier.

Après avoir inspecté avec soin les divers locaux de ce Prieuré, et avoir entendu les dépositions de chacun des Religieux, il nous a paru opportun et même nécessaire de faire les observations que voici.

I.

État des Lieux.

Nous avons trouvé la maison très-propre, bien entretenue. Elle est suffisamment vaste pour le moment; elle ne manque pas même d'un certain confortable, qui tranche — il faut le dire — avec la pauvreté de l'église.

Hélas! nous le constatons en gémissant, dès l'origine, on ne s'est pas inspiré de l'esprit de notre Vénérable Restaurateur, le Révérendissime Père Edmond, de sainte mémoire, on a songé plutôt à se loger soi-même, et commodément, qu'à construire à N.S.J.C. une demeure convenable, moins indigne de son Adorable Majesté.

N'oublions pas que, vivant au milieu des protestants, nous devons avoir à cœur, d'abord de ne pas laisser tomber, parmi eux, dans le discrédit, notre sainte Religion; ensuite d'attirer les Catholiques, de les réunir dans un local dont ils ne rougissent plus, où ils puissent se présenter, le front haut, sans s'exposer à la risée de leurs adversaires.

Il est évident qu'une Église neuve s'impose. Nous osons espérer que, d'ici à quelques années, le nouveau Prieur sera en mesure de réaliser cette œuvre¹³⁴, avec l'aide de Dieu, les secours des fidèles, et, de

¹³⁴ L'église actuelle fut commencée en 1902 et elle fut bénite le 22 novembre 1904, sous le priorat du Père Xavier de Fourvière, prieur de Storrington de 1903 à sa mort en 1912.

plus, grâce à de sages économie. On a bâti un prieuré; pourquoi pas une Église?

[p. 3] Nous appelons aussi l'attention de nos Frères sur la lingerie. La propreté des rayons et de leur contenu laisse bien un peu à désirer. Il serait bon que les habits de laine surtout, même toute la lingerie, fussent transférés dans un autre local plus vaste, mieux aéré.

II

Esprit de la Communauté.

Nous avons constaté avec joie que nos chers Pères et Frères n'ont tous actuellement qu'un cœur et qu'une âme dans la maison du Seigneur, comme le recommande notre sainte Règle¹³⁵. Unis entre eux ils marchent tous d'accord avec le Supérieur. Il est à désirer, et nous le demandons à Dieu, que ce bon esprit persévère et aille en s'améliorant de plus en plus; car c'est là le véritable esprit de Charité, l'esprit qui convient à des religieux, voués à la perfection évangélique. «Avant tout, disait S. Paul, gardez la Charité: elle est le lien de la perfection»¹³⁶.

Ce bon esprit se maintiendra, ira en progressant, si nos Pères et Frères sont énergiquement résolus à mettre un frein à leur imagination, à leur curiosité, et surtout à leur langue.

§1. À leur imagination. — Ils éviteront ainsi tout jugement téméraire, toute injuste appréciation à l'endroit de leurs supérieurs ou de leurs égaux.

§2. À leur Curiosité. — Ils ne seront point portés à s'occuper intempestivement des personnes ou des choses dont ils ne sont point chargés par l'autorité compétente.

§3. À leur langue. — Ils s'abstiendront d'une manière absolue de parler défavorablement sur le compte de n'importe qui et ils se garderont bien de colporter au dehors, pour les livrer à la pâture de la curiosité des séculiers, la plupart hérétiques, ce qui se dit, et ce qui se fait à l'intérieur du monastère.

[p. 4] Si, ce qu'à Dieu ne plaise, un de nos Frères, par la démangeaison de parler, se permettait de porter nos affaires à la connaissance des personnes du dehors, nous conjurons notre Père Prieur, et, au besoin, nous lui enjoignons d'être très-sévère à son égard. «La langue, disent nos Livres Saints, cause un mal plus grand que le glaive; elle est un feu,

¹³⁵ Règle de saint Augustin, I, 2.

¹³⁶ Col., 3, 14.

elle est un monde d'iniquité médisante, nous dit à son tour notre glorieux Père St Norbert, qui répand autour d'elle son mortel poison. Elle ne cesse de faire des dégâts, de troubler la douce paix des monastères et d'énervier la paix des Communautés.»¹³⁷ On a pu en faire, ici même à Storrington, la douloureuse expérience. D'où est venu tout le mal? De la langue.

Que le passé instruisse donc nos Pères et Frères, à prendre de bonnes résolutions pour l'avenir. L'esprit de paix règne dans les âmes. Puisse-t-il y régner longtemps! Ce sera là le but de tous leurs efforts.

III

Vie Claustrale.

Il nous a été particulièrement agréable de voir comment Pères et Frères sont exacts à tous les exercices de communauté: la méditation, la sainte Messe, l'examen, la visite au Très-Saint-Sacrement.

Nous regrettons qu'à l'heure présente, à cause du petit nombre de religieux, valides ou libres, le T.R.P. Prieur n'ait pu introduire encore la divine psalmodie qui est l'œuvre particulière à laquelle sont voués par leur vocation des Chanoines Réguliers.

Il serait bon, croyons-nous, d'essayer ses forces, durant un temps, et de voir si l'on ne parviendrait pas à en réciter [p. 5] au moins une partie: les petites heures par exemple. La prière en commun, surtout la prière canoniale, attire des grâces plus abondantes que la prière privée. D'autant plus que, dans notre Ordre, cette prière publique est accompagnée d'inclinations, de prostrations et de postures qui la rendent plus agréable à Dieu.

À ce propos, qu'on nous permette une observation. Nous le disons carrément, à la franche marguerite, mais en toute charité, nous avons été étonné, choqué même de la tenue molle et nonchalante de quelques uns à l'Église, durant les exercices du matin et du soir. Les catholiques peuvent certainement être scandalisés, et ils le sont! Ce n'est pas là une posture convenable à des religieux, à des fils de St Norbert, qui doivent mener tous les jours une vie pénitente, en renonçant à leurs aises, à leurs commodités, en faisant une guerre sans merci à la nature déchuée.

Nous appelons l'attention de nos Pères et Frères sur l'article du silence¹³⁸, qui est de tradition norbertine.

¹³⁷ *Sermon de saint Norbert*, cf. B. ARDURA, *Prémontrés. Histoire et Spiritualité*, 545.

¹³⁸ On retrouve ici presque mot pour mot les recommandations du Père Edmond Boulbon sur le silence. Par exemple, on pourra se reporter aux «cartes de visite» du fondateur

On doit l'observer inviolablement, même durant le temps des récréations, dans tous les lieux réguliers, c'est-à-dire dans l'église et la sacristie, dans le petit cloître qui y est attenant, et dans le réfectoire.

En dehors des récréations, s'il est absolument nécessaire de parler et qu'on ne puisse pas se faire comprendre suffisamment par signes, on doit se communiquer à l'écart, en peu de mots, à voix basse ce que l'on a besoin de dire.

Qu'on se rappelle que, sans le silence, il n'est pas possible de conserver le recueillement qui est nécessaire pour pouvoir se livrer avec fruit à l'étude et à l'oraison. Nous devons être des hommes d'étude pour acquérir la science, des hommes d'oraison pour parvenir à la sainteté. Le V. Philippe, abbé de Bonne Espérance disait que le clerc Prémontré doit, comme les serviteurs de la femme forte, avoir deux vêtements: celui de la science, celui de la sainteté. Combien qui sont pauvres et nus, hélas!

Il est défendu rigoureusement à tous les religieux d'entrer dans les cellules les uns des autres, sans une permission expresse du Supérieur.

Défendu également de communiquer sans permission avec les [p. 6] séculiers du dedans, et à plus forte raison avec ceux du dehors. Ces derniers, à moins que le Supérieur n'en juge autrement, et dans des cas exceptionnels, ne peuvent être reçus qu'au parloir.

On doit éviter avec le plus grand soin de se trouver seul à seul, en public ou en particulier, avec une personne du sexe. Les protestants ont toujours l'œil sur nous, et ils sont portés à interpréter tous nos faits et gestes plutôt en mal qu'en bien, à cause des événements passés et des circonstances présentes. Soyons prudents, la prudence est la mère de la sûreté.

Si des raisons de nécessité ou de convenance nous portent à admettre dans l'intérieur du couvent, des étrangers (pensionnaires, hôtes, élèves ou domestiques) ceux-ci doivent loger séparément dans un local et sur un carré tout différent de celui des Religieux.

IV

Des sorties.

Il est bien entendu que nul laïque, à quel titre qu'il soit entré chez nous, ne peut pas aller prendre des repas ou le thé dans le village, sans avoir reçu la permission expresse du Supérieur, et cela chaque fois, à condition que ce soit chez des personnes catholiques, et rarement.

S'il en est ainsi pour les laïques, à plus forte raison pour les religieux. Il va sans dire qu'aucun d'eux, Pères ou Frères, ne peut sortir de la clôture, sans une autorisation formelle donnée par qui de droit.

Nous engageons tous nos chers Pères et Frères à lire souvent et à méditer ces réconfortantes paroles de Bien-Aimé Fondateur St Norbert, par lesquelles nous désirons terminer cette carte de Visite: «Ne vous laissez entraîner au dehors que rarement et dans le cas de nécessité; vous perdriez, au milieu de la dissipation des courses [p. 7] inutiles, la suavité des choses du Ciel, que l'on goûte avec tant de charmes dans la méditation des divins mystères; vous ouvririez la porte à l'amour d'un monde trompeur, où tout est péril est souillure. Le poisson, hors de l'eau, privé de son élément naturel, ne tarde pas à mourir. Il en va de même du religieux sans stabilité: n'étant plus protégé par le rempart et l'abri du cloître, et n'ayant plus sous les yeux le bien que ses frères lui prêchent par leurs entretiens et leurs exemples, il trouvera bientôt, par le commerce trop fréquent du monde, qui est plongé, lui, dans le mal, l'occasion de se laisser aller aux vices, et il se trouvera enlacé dans les filets de l'éternelle mort. Fuyez donc la fréquentation des gens du siècle, comme le poisson évite une terre sans eau.»¹³⁹

Et sera notre présente carte de visite, lue en chapitre, aux Quatre Temps de l'année et chaque fois que T.R.P. Prieur le jugera opportun.

Fait et donné au Prieuré de Storrington, en la fête de St François d'Assise, 4 octobre de l'an de grâce 1895.

F. Xavier

Chan[oïne] prém[ontré] de St Michel-de-Frigolet
en Provence.

[p. 9] Parish of Storrington
1882-95

Du 7 oct. 1882 au 10 oct. 1895

77 Baptêmes.

60 Catholiques.

Six ou sept familles catholiques étaient employées à la chocolaterie. Celle-ci étant fermée, les familles susdites sont parties. Donc, il s'en faut

¹³⁹ *Sermon de Saint Norbert*, cf. B. ARDURA, *Prémontrés. Histoire et Spiritualité*, 544-545.

de beaucoup qu'il y ait 60 catholiques. J'ai demandé la liste exacte. On me l'a promise, depuis bientôt deux mois; je l'attends encore.

N° 3¹⁴⁰

ORDRE SACRÉ
DE
PRÉMONTRÉ

J.M.J.

NOTRE-DAME D'ANGLETERRE
À STORRINGTON. (SUSSEX)
Angleterre

Les PP. Prémontrés (*Ordre de St Norbert*), de la Congrégation de France, chassés de leur Patrie, par les Décrets du 29 Mars 1880 sont venus se réfugier en Angleterre le pays de toutes les bonnes libertés: ils ont été bien reçus dans ce pays hospitalier.

Dieu a béni leurs premiers travaux, puis, déjà, beaucoup de protestants se sont convertis, et d'autres le désirent¹⁴¹. L'élan est donné pour le retour au Catholicisme de cette ancienne Île des Saints, qui dort depuis 350 ans dans les ombres de la mort; l'école catholique est prospère, le monastère se garnit de Novices Français, Anglais et Irlandais pieux et dévoués, qui soupirent après le moment de se consacrer à la conversion de leurs frères.

Il faut donc, et votre foi vive et votre ardente charité vous le disent, il faut aider à soutenir les études, à soutenir l'école catholique et à élever une église pour abriter leurs catholiques et leurs néophytes; car la petite chapelle qu'ils possèdent est bien insuffisante.

Donnez donc pour la conversion de nos Frères protestants, et Notre-Dame d'Angleterre que nous invoquons tous les jours pour nos bienfaiteurs, dans le saint SACRIFICE, les offices, prières et mortifications, vous bénira, vous et vos familles; et si quelques personnes voulaient faire dire

¹⁴⁰ Tract de propagande.

¹⁴¹ C'est le Père Xavier de Fourvière qui souligne.

des Messes, les Intentions seraient reçues avec reconnaissance et appliquées promptement. Les aumônes, même les plus minimes, seraient aussi reçues avec action de grâces.

Le Cardinal SIMEONI, Préfet de la Propagande, à Rome, recommande, par sa lettre du 14 Mai 1888, cette bonne œuvre à tous les fidèles.

Mgr BUTT, Évêque Southwark, notre Diocèse, nous accorde sa bienveillante affection et nous recommande à tous les fidèles.

Le Rme Père PAULIN, Abbé Général des Prémontrés de la Congrégation de France, bénit aussi l'œuvre, et la recommande à toutes les âmes de bonne volonté.

P. JOSEPH

Prieur des Prémontrés

N° 4¹⁴²

MONASTERY OF OUR LADY OF ENGLAND

STORRINGTON † SUSSEX

PREMONSTRATENSIAN ORDER (ENGLISH BRANCH)

Pressing needs of the work:

1. A Mission to be provided for.
2. A Monastery to organise.
3. A Church to build.
4. A Noviciate to establish.
5. A School to found.

Will you kindly allow me to call your attention to the above wants of the Storrington Mission, and to request your generous assistance in our many and urgent needs. All help entitles the donor to a special share *in perpetuum* in the Masses, Communions, Offices, Prayers, Penances, fastings, Missions and pious works of the Community.

Mass and Vespers are said or sung every day, in perpetuity, for benefactors and founders, and special prayers are made for the Conversion of England. Our order being devoted to this work, I confidently appeal

¹⁴² Tract de propagande.

tot those who have this object at heart. We have recently received a considerable number into the Church, and others are under instruction¹⁴³.

Assistance, according to your means, in the pressing needs of the Mission, is earnestly requested. I make this appeal with the special approval of the Bishop, who blesses all who help in any of the above good works.

An answer will greatly oblige,

Your humble servant in Christ,

FATHER JOSEPH

Prior

P.S. — The least sum will be received thankfully; I ask it for the love of Our Lady Of England, more particularly honoured in this Sanctuary.

N° 5

Lettre

De Mgr Ullathorne
Évêque de Birmingham
Au R.P. Paulin

St Mary College, Oscott, 1 September 1887

Most Rev. Father General

I hasten to fulfil the promise made to you, when you honoured me yesterday with your visit, and to assure you, that I accept, with pleasure, your proposal, to place a community of your Brethren, at Weston, in this Diocese. It is the anxious wish of M. and Mrs de Bary, the Proprietors of Weston-Hall, that the Chapel, which they have built at Weston, with its appertenances should be delivered over to your fathers and I fully acquiesce in their desires, hoping that, not only will thin greatly contribute to the care of souls in that locality, but that the Fathers will be able to render others services to the Diocese, according to their Venerable Institute.

I may as well mention that there is a foundation attached to the little chapel of £ 1000, the interest of which is devoted by the foundress, a Sister of Mrs de Bary, to Masses for departed souls.

¹⁴³ C'est le Père Xavier de Fourvière qui souligne.

I shall be prepared to do my part, in securing the Conveyance of the property, already in trust to the use of the Fathers, so soon as may be accomplished, with a provisio for its continuance for religious purposes, in the event of the Fathers ever finding it necessary to leave the place.

With great respect, I remain

Most Rev. Father General your faithful Servant in Christ.

† William Bernard, Bishop of Birmingham.

The Most Rev. Father Paulin, abbot of St Michel de Frigolet, and General of the Praemonstratenses.

Collège S^{te} Marie, Oscott près Birmingham, 1 September [*sic*] 1887

Très Révérend Père Général,

Je m'empresse de remplir la promesse que je vous ai faite hier, lorsque vous m'avez fait l'honneur de votre visite, et de vous assurer que c'est avec plaisir, que j'accepte votre proposition, de placer une Communauté de vos Frères à Weston, dans ce Diocèse.

C'est le désir anxieux de M. et de Madame de Bary, propriétaires du château de Weston-Hall, que la Chapelle qu'ils ont bâtie à Weston, soit avec ses dépendances, desservie par vos Pères, et pour moi, j'acquiesce pleinement à leurs désirs: espérant non seulement [qu']ils contribueront grandement au salut des âmes, dans cette localité, mais que même les Pères seront capables de rendre d'autres services au Diocèse, selon le but de leur Vénérable Institut.

Je suis bien aise aussi de mentionner ici qu'il existe une fondation de mille livres sterling [25,000 f] attachée à cette petite chapelle, dont l'intérêt, selon les intentions de la pieuse Fondatrice, sœur de M^e de Bary, est consacrée à faire célébrer des Messes, pour les âmes de plusieurs défunts.

En ce qui me concerne, je suis tout disposé à donner mon concours à la transmission de la propriété, afin qu'elle soit confiée à l'usage des Pères, dès que les formalités auront été accomplies, avec une stipulation pour assurer la continuation du but religieux de la Mission, au cas où les Pères jugeraient nécessaire de quitter Weston.

Je demeure avec un grand respect, très Révérend Père Général, votre fidèle serviteur en J.C.

† William Bernard, Évêque de Birmingham

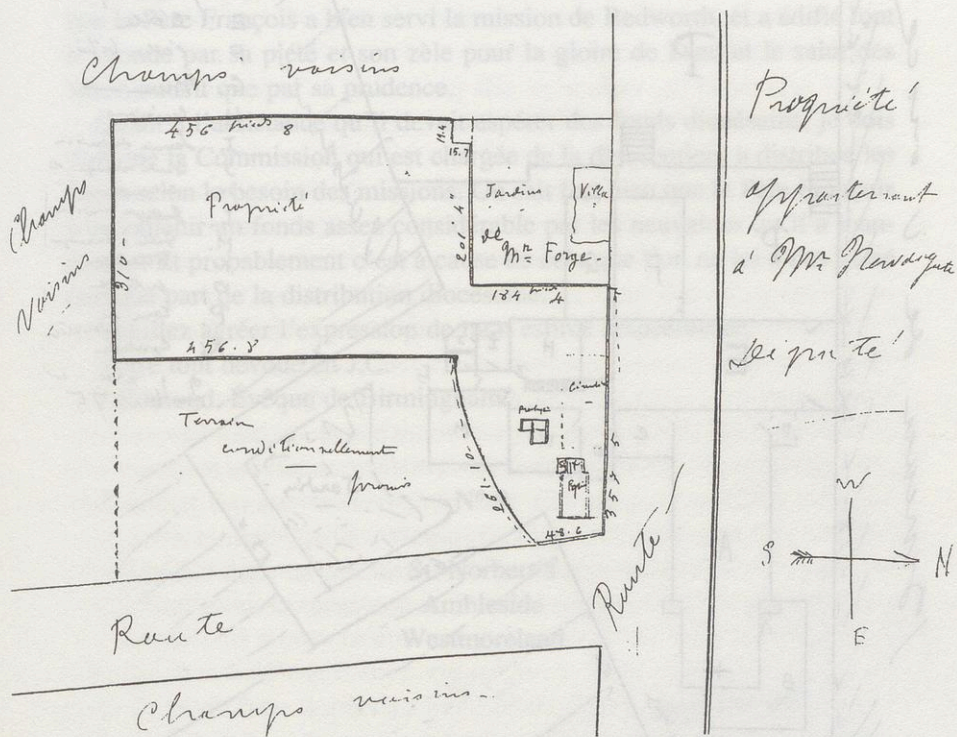
N° 6

Plan de Weston

Les mesures sont marquées en pied anglais. 3 pieds valent 0^m.914383.
L'église mesure extérieurement 82 pieds sur 27, les murs ont 2'6"
d'épaisseur.

Le presbytère 29'9" sur 24'4.

Contenance totale: près de 2 hectares.



N° 8

St Mary's Abbey

Stanbrook

Worcester

Ce 5 Octobre 1895

Très Révérend Père,

En répondant à votre lettre du 2 Octobre, je suis content de vous dire que le Père François a bien servi la mission de Bedworth, et a édifié tout le monde par sa piété et son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, autant que par sa prudence.

Quant à l'assistance qu'il devait espérer des fonds diocésains, je dois dire que la Commission qui est chargée de la distribution, a distribué les fonds selon le besoin des missions. On sait fort bien que le Père François a pu obtenir un fonds assez considérable par les neuvaines qu'il a inaugurées. Et probablement c'est à cause de cela que l'on ne lui a pas versé quelque part de la distribution diocésaine.

Veuillez agréer l'expression de mon estime respectueuse.

Votre tout dévoué en J.C.

† Edmond, Évêque de Birmingham.

N° 9

St. Norbert's

Ambleside

Westmoreland

Aug. 14th 95

Mon cher Rév. Père,

Le questionnaire que vous m'envoyez ne fait pas de distinction entre la mission et l'Institution — deux choses entièrement à part. La mission et la propriété qui en dépend reste toujours propriété diocésaine. L'Institution (Shap-Cell) est mon patrimoine puisque elle est construite des biens qui me sont venus de la famille avant et après mon entrée dans la Congrégation. [p. 2] J'ai laissé ce bâtiment et la propriété à la Congrégation par

testament. Mais, puisque la personne nommée était le Père Paulin, ce testament a été détruit. C'est le P. Paulin qui m'a autorisé de transformer mon argent en immeubles et c'est lui qui m'en a donné l'administration.

Mais vous aurez la bonté, Mon Révérend Père, de m'indiquer comment vous désirez que j'arrange ce questionnaire pour éviter toute confusion, je tâcherai de mon mieux de me conformer autant que possible à vos désirs.

[p. 3] L'évêque m'avait accordé que:

1°. La propriété diocésaine serait toujours à nous aussi longtemps que nous aurions la charge ici.

2°. Que si jamais nous bâtissons une église, monastère, etc. sur ce terrain, et venait [sic] à quitter, il nous dédommagerait pour tout ce que nous aurions dépensé sur sa propriété.

J'ai cela par écrit; mais je ne sais pas si S.G. le ferait encore à cause des tristes affaires qui nous sont connues et que les évêques connaissent plus ou moins.

Acceptez, cher Père, mes plus ardents souhaits pour que vous puissiez accomplir avec un succès entier la tâche [p. 4] difficile qui vous incombe. Au moins vous pouvez compter sur mes prières à cet effet, aussi bien que celles des petits prémontrés (en désir) qui forment la Communauté ici.

Je réclame aussi une partie de votre sympathie: j'ai travaillé 5 ans pour former quelques bons sujets pour notre pauvre congrégation et maintenant il n'y a pas de noviciat où je puisse les envoyer! Que c'est triste! Aussi je souffre beaucoup des événements dans nos autres maisons. La confiance des évêques et des parents est ébranlée. Trois lettres que j'ai reçues récemment de différents évêques l'attestent. Que voulez-vous que je fasse? Je viens de perdre mon meilleur étudiant (payant £ 30) qui désirait ardemment se donner à notre Congrégation. C'était vraiment un saint enfant. Je ne puis pas blâmer ceux qui l'ont retiré mais mon cœur est navré de douleur.

N° 10

30 Sept. 95

My dear Rev. Father,

If you will let me know the exact date of your visit to Ambleside, I will send my Vicar General to meet you here. Should you prefer seeing me myself I think you will have to come here. [...]

† Thomas William

Bishop of Hexham Newcastle

N° 11

Shap Cell
 Ambleside
 Westmoreland

Oct. 13^{en} 95

Mon cher Rév. Père,

Merci bien pour votre bonne lettre. À chacun de vos sentiments, je dis «Amen» du fond du cœur. Mais ce que vous m'avez écrit montre que votre manière de m'envisager est fondée sur deux hypothèses qui sont entièrement fausses:

1°. Que j'ignore ou comprends mal les obligations de la vie religieuse.

2°. Que je refuse, pour des motifs [p. 2] bas et indignes, de mettre mes supérieurs au courant des affaires. Que je sois ignorant de bien des choses que je devrais savoir, j'avoue et plus j'apprends plus je vois mon ignorance. Cela n'empêche pas que les jaloux soient menteurs lorsqu'ils avancent que je ne comprends pas la vie religieuse. Je la connais si bien qu'à l'âge de 17 [sic] c'est l'étude de la vie claustrale qui me l'a fait embrasser.

À cette connaissance théorétique est venu s'ajouter 21 ans de pratique. [p. 3] Je sais donc, qu'en certains cas un religieux ne ferait pas ce que vous me demandez sans avoir préalablement soumis le cas au jugement suprême du S. Siège. Les paroles d'un évêque, qui sait bien ce qu'il dit, et qui se trouvent dans une lettre devant mes yeux à ce moment sont très fortes. Qui est-ce qui voudrait voir jouer ici les rôles de Storrington et de Wigtown au grand scandale de la religion et la destruction entière de cette [sic] institut.

[p. 4] Depuis 6 ans environ que je suis ici il n'y a jamais eu jusqu'à présent, de scandale et malgré «la publicité» dont on se plaint, j'ai toujours tâché de faire respecter l'habit blanc. Plutôt que de voir des scandales ici dans cette maison, j'y mettrais le feu. Je crois que l'œuvre entreprise [sic] par des motifs purs et avec la bénédiction du Saint-Père sera protégée de Dieu. Cependant les calomnies et la haine personnelle que m'ont montré certains membres de la Congrégation font que [p. 5] ces craintes (quelque fantastiques qu'elles peuvent paraître à vos yeux) sont pour moi, des craintes fondées et réelles.

J'agis, en ceci, par conseil d'une très haute autorité qui est au courant de ce qui se passe à la Propagande.

Encore, voyez: Il y a quatre ans environ que j'ai fait mon testament. Par ce testament presque tout était légué «au Rév.me P. Paulin, Abbé Général etc.» Il a été écrit et arrangé conformément à la loi anglaise. Supposons que j'eusse mouru [sic] donc avant la déposition du P. Paulin. Quel usage en aurait-il fait? Cet argent aurait été employé pour l'avancement de la religion? La réponse se trouve dans ses actes mêmes.

À présent, je conserve donc, la [p. 6] nue propriété de mes biens intacte. Si plus tard, l'évêque nous cède la mission définitivement, ou nous soyons unis aux prémontrés de Tongerlo, tout sera arrangé alors d'une manière satisfaisante.

Ça n'empêche pas que je ne me rends obéissant en tout conformément à nos Constitutions. Si on ne trouve pas bon que je garde l'administration de mes biens, alors évidemment je suis tenu, en vertu de nos Constitutions, de céder cette administration à un autre. Je ne demande pas d'être supérieur ici. Au contraire si on a un Père capable de l'entreprendre, je me mettrai très volontairement [p. 7] sous sa direction en tout ce que je fais: nul homme se suffit à lui-même. J'ai bien besoin de direction souvent. Dites s.v.p. au Rév. P. Denis qu'il peut conter [sic] sur ma bonne volonté et sur mon obéissance en tout et toujours en tout ce qu'il trouve bon à faire pour le bien de cette maison; seulement, je veux faire voir qu'on doit respecter les intentions des bienfaiteurs qui m'ont aidé à l'ériger.

Si le P. Abbé en me permettant la construction et en me [sic] ordonnant d'y préparer des garçons, etc., a excédé ses pouvoirs il ne me paraît pas juste de m'imputer [p. 8] sa faute. J'ai supposé naturellement qu'il connaissait l'étendue de ses pouvoirs! Maintenant au moins que la maison existe depuis 1892 il me paraît déraisonnable de prétendre que tout a été fait à son insu. C'est votre prédécesseur même qui l'a ouverte formellement le 16 juillet 1893 c.à.d. une année après que l'évêque a posé la première pierre. En vous, mon Rév. Père, personnellement, j'ai toute confiance, mais il faut avancer franchement que les scandales qui ont failli détruire la Congrégation ont été causés par ceux qu'on a nommés «Supérieurs». Vous m'exhortez à y avoir confiance: c'est là ce que je désire. Cependant il n'est que [p. 9] juste que ceux qui réclament mon obéissance n'ignorent pas entièrement que le religieux comme son Supérieur, a des privilèges. Comme religieux avec plus de 5 années de profession n'ai-je aucune voix active ou passive? Depuis des années j'ai été absolument ignoré par mes supérieurs. J'ai appris indirectement que le Rév. P. Denis a été nommé supérieur, mais on ne m'a jamais expliqué

pourquoi il n'a pas été canoniquement élu conformément à nos Constitutions. Cette [sic] une chose cependant que j'ai bien le droit de savoir. Cela montre au moins que la Congrégation doit être tout à [p. 10] fait désorganisée. [...]

P. Dunstan

N° 12

Shap Cell

Ambleside

Westmoreland

Oct. 20th 95

Mon cher Rév. Père Prieur,

J'ai attendu jusqu'ici pour savoir où vous étiez. J'ai appris que vous êtes à Farnboro [sic].

Je me hâte donc à [sic] vous envoyer la réponse aux questions que vous m'avez demandé [sic] en partant. Aussi la lettre qui est arrivé ici après votre départ.

L'établissement de la dévotion à N.D. de Bon Conseil ici a été récompensé par le retour d'une nombreuse famille apostate depuis de nombreuses années [p. 2] — C'est bien consolant — Rendons grâce à Dieu. Cette occasion fait qu'une école devient impérativement nécessaire afin que ces tristes apostasies n'aient plus lieu. La maîtresse d'école est ici, mais on ne commence pas encore. J'attends une autorisation formelle de la part du Père Denis. Vous me rendrez grand service si vous voulez bien lui expliquer la situation car ordinairement on peut conter [sic] sur une somme considérable de l'évêque lorsqu'on commence une école.

Le Chanoine m'a dit de la lui demander, mais je crois, après ce que vous m'avez dit, qu'il serait bien préférable que ce [sic] demande fût faite par mes Supérieurs. Je donnerai £ 5 à la maîtresse d'école pour [p. 3] acheter les objets les plus nécessaires. L'évêque pourrait bien faire au moins autant.

2. Une autre question importante dont la solution ne peut être différée longtemps, est l'emploi d'un professeur. Ce monsieur (de l'université d'Oxford) offre ses services sans salaire mais il recevra 5 pour 100 sur la pension de chaque élève qu'il m'obtient. De cette manière nos intérêts devient [sic] en quelque sorte les siens et vice versa. C'est une offre très

avantageuse et si je laisse échapper, je ne trouverai pas probablement une autre personne qui se contenterait de si peu. Toutefois, pour ne pas m'exposer à des «on dit» malveillants je préfère d'attendre [sic] une autorisation explicite avant de le prendre. [p. 4] Bien que je sois parfaitement capable d'apprendre le Latin avancé et le grec élémentaire c'est le temps qui me manque. Même avec un autre père il faudrait un professeur pour m'aider et me remplacer au besoin. Dès que les enfants ont un professeur qui s'y donne entièrement les élèves peuvent passer l'examen annuel diocésain. Ça fermerait les bouches des calomniateurs puisqu'on aurait alors preuve publique de l'excellence de l'éducation donnée à Shap Cell.

3. Je lance annuellement un «Report» aux bienfaiteurs. Ils si [sic] attendront vers le nouvel an. Ce «Report» me fait venir au moins £ 100 par an. Il a toujours été envoyé à l'évêque avant d'être imprimé. Vous avez celui de l'année dernière. Il a tout lu et y ajouté la lettre que vous y voyez en haut de page 7. [p. 5] Seulement il ne l'a pas jugé assez important d'y mettre son «Imprimatur».

Je devrais arranger la matière maintenant pour le lancer avant le nouvel an. Je soumettrais le tout très volontiers au P. Denis et à l'évêque avant de le faire imprimer. D'ailleurs ces bienfaiteurs ont, il me semble, un certain droit de savoir ce qu'on a fait avec leur argent avant de continuer les donations. Voici donc trois affaires assez urgentes qui attendent le «fiat» de l'autorité. Il serait bon, je suppose, d'écrire au P. Denis afin de lui faire savoir que je vous ai mis au courant de ces affaires? Dites-moi. [...]

P. Dunstan

N° 13

Copie d'une lettre
du P. Paulin au P. Dunstan

St Michel de Frigolet
18 Nov. 1892

Mon cher Père,

«Je vois trop ici l'énorme charge qui pèse sur votre maison par des obligations perpétuelles que le Rme P. Edmond a imposées à ses successeurs, et cependant son œuvre est autrement importante que la vôtre, quoique la vôtre soit très-intéressante. Je ne crois donc pas prudent

d'approuver quelque chose de perpétuel; du reste il n'y a rien d'urgent, et il vaut mieux attendre quelque temps encore avant de donner une solution définitive à cette question.

Je suis de votre avis; il serait bon qu'il y eût en Angleterre un noviciat spécial pour les Anglais; mais c'est là une question grave surtout en ce qui concerne [p. 2] l'établissement d'un noviciat; ce ne sera donc qu'au prochain chapitre général que cette question pourra être examinée. Je ne puis tout prendre sur ma propre autorité.

En attendant, vous pouvez nous former de bons jeunes gens qui deviendront plus tard de bons religieux.»

Le reste de la lettre est inutile pour la question présente¹⁴⁵.

N° 14

5 juillet 1893

Lettre du R.P. Dunstan au P. François

Je tiendrai compte de vos communications [...]

«L'inauguration de notre nouvelle maison aura lieu le 16 juillet ... vous nous ferez l'honneur d'y assister.

«Le Père Paulin m'a permis de commencer un petit noviciat pour préparer quelques enfants à l'Ordre. [p. 2] L'Évêque a posé la première pierre et le St Père a béni.

Depuis mon arrivée ici j'ai toujours travaillé pour la Congrégation sans jamais y avoir été aidé.

Coût: le terrain £ 700

Le bâtiment 2000

Et puis l'ameublement ...

Le duc de Norfolk et une aimable bienfaitrice m'ont aidé.

Tous croient que je suis aidé par mon ordre et ne songent pas que j'ai lutté seul depuis le début. Pourvu que [p. 3] je puisse un jour remplir la maison de bons religieux formés (mots illisibles¹⁴⁶) par mon instrumentalité, si Dieu ne m'en juge pas indigne, je dirai mon *Nunc dimittis* sans regret.

¹⁴⁵ Note du Père Xavier de Fourvière.

¹⁴⁶ Note du Père Xavier de Fourvière.

N° 15

Attestations

N° 1.

L'érection de Shap Cell (sous le patronage de St Norbert) a été approuvée par l'évêque du diocèse et par le Père Paulin, alors Abbé Gén[éra]l.

À tous les deux j'ai soumis les plans d'architecte. L'Évêque a posé la première pierre en 1892.

Le Père Abbé, tout en répudiant toute responsabilité financière [sic], a certainement approuvé le bâtiment et l'œuvre — ce qui est suffisamment attesté par une lettre actuellement entre les mains du Rév. Père Xavier — et le Très Rév. Denis a prêté environ £ 200 (en argent anglais) pour le complètement du contrat.

Donc, du commencement jusqu'à la fin, l'œuvre a été entrepris et achevé avec la connaissance et la bonne volonté des Supérieurs — (tacite et active).

Après la Bénédiction Pontificale accordée en 1893, et bien de [sic] paroles d'encouragement de la part des évêques, le Saint-Père, le 25 Septembre 1894, en audience privée avec un archevêque qui me connaissait personnellement en Angleterre, en apprenant de lui ce qui se faisait à Ambleside a dit: «Dites à ce père que j'en suis très content et que j'envoie ma bénédiction à lui et à ceux qui lui sont confiés». Je puis ajouter que cet Archevêque a aidé l'œuvre financièrement [sic], de son propre mouvement, et qu'il y tient beaucoup. J'ai environ 1000 addresses [sic] des bienfaiteurs tous plus ou moins intéressés à l'œuvre: 136 sont inscrits dans le «Liber Benefactorum». Pour ceux-ci il y a une messe à dire une fois par semaine.

Le 1 mars 1895 mon évêque m'a écrit entre autres:

«Je vous assure que je suis désireux du bien d'Ambleside et aussi de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour son succès; puisque moi-même j'ai commencé 4 nouvelles missions ... je ne sais que trop bien la difficulté qui attend ces sortes d'œuvres. Il faut des années de travaux durs et pleins de sacrifices, et entre temps, bien peu de sympathies de la part du clergé ou laïcs, cependant, puisque [p. 2] l'œuvre est faite pour Dieu, elle vous sera une récompense en elle-même.

N° 2.

En quoi consiste l'œuvre.

Le bâtiment a été construit tout spécialement pour une maison d'éducation. Il comprend: salle de Réception, Office privé (bureau), lavoirs, Salle d'études, théâtre et Réfectoire, Salle de Récréation, Cuisine et ses dépendances, caves, corridors et vestibules, oratoire, dortoirs (2), salle de bain, atelier, et 8 chambres à coucher dont chacune a sa destination. Il y a aussi une cour munie de gymnase et un jardin.

En ce bâtiment est versé, virtuellement, tout mon patrimoine. Outre la somme de £ 122 qui m'est due, une personne m'a légué par testament une somme de £ 500 à son décès, mais elle y a fait mettre que cette somme est léguée seulement à condition que je sois ici à son décès. Il va sans dire que je n'ai eu absolument rien à faire avec cette condition.

N° 3.

Le nombre d'élèves (internes) varie de 8 à 12: on pourrait [en] recevoir 15 facilement.

Actuellement il y a 9 internes.

Le plus jeune a 9 ans; le plus âgé presque 17 ans.

Le cours comprend le Latin, le Grec, le Français, l'Histoire (sacrée et profane), la Philosophie naturelle, la Logique Élémentaire, la Géométrie, la Littérature Anglaise, etc.

Mon objet a toujours été de former ces jeunes gens à la piété et de leur inspirer le goût de la vie religieuse et ecclésiastique espérant ainsi d'obtenir quelques bons sujets anglais pour entrer au noviciat à Pâques. Pour la plupart, ils n'ont pas d'autres aspirations. En acceptant les applicants [sic] je regards [sic] plutôt la piété et l'intelligence de l'enfant que le montant de la pension. Celui dont je parle paye £ 20 par an.

N° 4.

Les sources de revenus sont:

1. Les intentions de messes

2. Les dons des bienfaiteurs

3. Les pensions des élèves

4. La mission

5. Les intérêts de l'argent placé

6. Retraites et autres services rendus pendant les vacances

7. Séances dramatiques données par les élèves

Montant reçu depuis le 1er Oct. 1894 jusqu'au 1 Oct. 1895

Shapp Cell £ 695 – 10 – 0

Mission * 98 – 1 – 1

793 – 11 – 4

* Sous le mot «mission» se comprend [sic] les offrandes faites à l'église, les rentes des bancs, la quête mensuelle et tout ce qui est donné «pour la mission».

N° 16

6.30 Lever.

7 Angelus, méditation, prières du matin.

7.30 La Sainte Messe.

8 L'étude.

9 Déjeuner; travaux divers.

10 La Classe.

1 Le Dîner.

2 Lecture spirituelle: visite au S. Sacrement.

2.15 Récréation.

3 Classe.

5 Goûter. Récréation.

6 L'étude.

7.30 Le Souper.

8 Complies (chanté [sic] à l'église).

8.30 Temps libre.

9.30 Lecture de la Méditation, prières du soir.

10 Coucher

Exercices specials [sic]

Tous les vendredis, après Complies: Instruction sur la vie religieuse et ecclésiastique.

Les premiers vendredis du mois — Chemin de la Croix.

Tous les samedis, Confessions après Complies: lectures, etc.

Lectures pendant les repas:

Au Déjeuner: La Règle de St Augustin; L'Évangile du jour ou la vie du Saint dont on célèbre la fête.

Au Dîner: L'écriture Sainte ou livres historiques.

Les mercredis et samedis on se promène l'après-midi.

N.B. Aucun des jeunes gens qui observent ce règlement n'a plus de 16 ans.

Principaux sujets étudiés: l'Histoire Sainte, Histoire de l'Église, le Latin, le Grec, Philosophie naturelle, le Français, la Littérature Anglaise, la Logique élémentaire, Géographie physique, etc.

N° 17

Ambleside

Oct. 12th 95

Mon Rév. Père,

Voici quelques feuilles de renseignements tel je crois que vous suggéré [sic].

Tous les enfants se communient demain Dimanche à nos intentions. C.à.d. que cette maison — qui est si chère à eux aussi bien qu'à moi — puisse gagner en tous sens pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Car ce sont là les objets de son existence. [...]

[p. 2] Soyez nommé supérieur ici car il n'y [en a] pas un ici qui ne vous rendrait une obéissance très volontaire.

J'attends vos nouvelles. Si vous voulez bien passer la nuit ici en route pour Bedworth nous serons charmés et je pourvoirai pour tout, si vous voulez m'indiquer le moment de votre arrivée à Windermere.

Je me fie à vous de prendre grand soin des lettres et autres documents que vous avez. Je désire une copie de celle du P. Paulin à moins que vous pouvez [sic] me la rapporter lundi ou mardi.

Votre dévoué in Xto.

F. Dunstan.

N° 18

Prière

de répondre à ces questions

1. Vous m'avez dit, le 10 de ce mois, que vous avez dépensé pour Shap Cell £ 1700 ou plutôt — avez-vous ajouté — 2000 parmi lesquelles environ 500 livres vôtres, c'est-à-dire le tiers plutôt de votre patrimoine. Où se trouve l'autre moitié?

Le contrat originel était £ 1742 — 15 — 9. Si on y ajoute les extras, frais d'architecte, avocat, etc. on pourrait dire £ 2000. Après avoir payé £ 500 (patrimoine) j'ai retiré, comme je vous dis après, une somme de £ 300, c.à.d. £ 800 en tout. Le reste se trouve encore placé comme suit:

2. Quel est le chiffre exact des sommes placées?

a) Au Chemin de fer du Grand Tronk de Canada	£ 200
b) Foreign American	25
c) À Santa Fe, classe B	100
d) À la banque £ 250, m'avez-vous dit (environ)	250
	£ 800

3. Qu'est devenu l'argent emprunté (£ 1.100)

a) À Mr Westhead?

Cet argent a été employé pour compléter la somme nécessaire pour acheter le terrain et pour bâtir (le terrain £ 400, le bâtiment £ 700) (£ 100 a été payé l'an dernier)

[p. 2] b) À Mr Smith Sligo (£ 200)

Aussi et pour les extras.

c) À St Michel de Frigolet (£ 200)

Extras etc. (voir n° 4)

4. Quel emploi a été fait de l'argent des 130 bienfaiteurs lesquels ont donné au moins 1 £?

Tout ce qu'on a pu épargner de l'entretien nécessaire de la maison a été employé pour la diminution de la dette ou des dettes et les additions nécessaires à la maison. Il est impossible de mettre tous les items ici: mais ils se trouvent clairement inscrits dans mes livres de comptes.

Je vous ai montré ce livre, vous vous rappelez, immédiatement à votre demande.

5. La pension des enfants se montera, cette année, disiez-vous à 137 £. À combien se montait-elle?

en 1894	£ 180
en 1893	£ 182 — 5
en 1892	£ 220 — 10
reste dû	£ 122 (en outre)

6. Bien que vous ayez, à cause des vœux simples, la propriété radicale de vos biens personnels, croyez-vous en avoir l'usage suivant votre bon plaisir, faire des placements sur les banques et autres opérations [p. 3] importantes, sans en aviser vos Supérieurs? Et l'avez-vous toujours fait?

6 (a) Sans permission, non. Avec permission — même tacite et nécessairement présumée, oui. Lorsque le P. Abbé a fait la visite, je lui ai représenté que j'étais obligé par ma position même, de faire ces sortes de choses. Il a vu et les plans du bâtiment et l'architecte en ma présence. Il m'a répondu dans ce sens, que moi, étant ici, anglais, etc. étais plus au courant qu'il ne pouvait l'être n'étant pas sur le champ. «Faites», dit-il, «tout ce que vous jugez être pour le mieux».

(b) J'ai tenu le P. Joseph au courant (C'est lui qui était mon supérieur et qui m'a envoyé ici. C'était naturel que je lui communique chaque pas important aussi bien qu'au Père Abbé) et le P. Abbé autrefois aussi autant que possible mais puisqu'il (le P. Abbé) n'a jamais fait voir un intérêt pratique, cela ne m'a pas encouragé beaucoup d'être communicatif. Cependant je n'ai jamais refusé de donner l'information qu'on a demandée.

7. Croyez-vous ne pas être tenu, en conscience, de rendre vos comptes, afin que les Supérieurs sachent exactement quels sont vos revenus, vos dépenses, vos charges? *

Per se, Oui. Per accidens, cependant, des circonstances extraordinaires pourraient exister en vertu desquelles je ne devrais pas le faire avant d'avoir soumis le cas au S. Siège, en toute son étendue. Cependant, si mes supérieurs commençaient à s'intéresser dans le bien de la maison et m'en chargeaient de l'administration, alors évidemment je me regarderais tenu en conscience de rendre un compte exact des recettes, dépenses etc. au moins une fois l'an. Également je me crois tenu en conscience de céder l'administration à un autre si on le préfère. Mais si cet autre s'écartait des objets de la fondation et ne respectait pas les intentions des bienfaiteurs ou y occasionnerait des [suite du texte p. 4] scandales, alors, après avoir protesté, je prendrais tous les moyens en mon pouvoir (salvo jure) pour que l'objet de la fondation fût maintenu.

[p. 3 in fine] * Vous n'avez pas répondu, par exemple, nettement à l'article du questionnaire «Revenus & dépenses», ni à l'article 30: combien reçoit-on d'honoraires de messes.

Vous n'avez pas non plus spécifié le chiffre de l'argent donné par les bienfaiteurs, ni celui des intérêts des sommes placées.

[p. 4] Réponse à la note *: Je vous ai dit que les revenus depuis le 1 Oct. 1894 jusqu'au 1 Oct. 1895 était [sic] comme suit:

De la maison £ 695.10, de la mission £ 98-1-4

Les dépenses pour la même période ont été:

De la maison £ 756-1-4, de la mission £ 48-1-6

Solde* £ 60-11-4 Solde £ 49-19-10

* N.B. Pour comprendre pourquoi ces chiffres excèdent les recettes (£ 60-11-4) il faut savoir que cette somme de £ 756-1-4 comprend £ 169-2-0 qui a été payé en intérêts et capitale [sic] — £ 100, intérêts accumulés £ 69-2-0 = £ 169-2 (dette et intérêts) — peu dans cette période. Il serait peut-être plus correct de déduire cette somme des dépenses qui monterait alors à £ 586-19-4. Il m'a fallu toute une journée pour vous donner ces chiffres. Je ne connais pas vos termes commerciales [sic] mais je l'ai exprimé de mon mieux. Le nombre de messes cet [sic] année a été abnormal [sic] à cause de l'appel. Depuis le 16 Oct. '94 j'ai envoyé ailleurs 300 messes. Comme vous avez vu je n'ai que deux compte distincts, savoir: ce qui provient de la mission et ce qui a été reçu indépendamment d'elle; ainsi il ne m'est guère possible de vous donner [p. 5] chaque source de revenus séparément. Beaucoup des messes ne sont qu'à un shilling. Celles que j'ai envoyé [sic] ailleurs ont été dites à un demi-franc. Sous mes dépenses et recettes se trouve inscrit sans date jusqu'à la moindre somme. Vous savez que je vous ai montré mon livre de comptes au moment que vous avez demandé [de] le voir.

N° 19

Lettre du Père Joseph Ibos
au Père Dunstan Sellon

Farnborough, nov. 5. 94

Cher Père Dunstan,

J'ai écrit à l'évêque et lui ai envoyé aussi le manuscrit. Je ne sais s'il approuvera ou mettra sa signature. Ordinairement, les évêques anglais ne sont pas prodigues de leurs signatures; d'ailleurs la signature de l'évêque ne vous était pas indispensable [p. 2] pour ce manuscrit — il a approuvé l'œuvre, c'est l'essentiel. À l'avenir il ne faudra recourir à lui que pour des affaires importantes, par exemple la construction de l'église. Voilà qui en

vaudra la peine — pour votre manuscrit il est possible qu'il vous accorde quelques livres sterling comme secours et puis que votre manuscrit vous soit renvoyé. Ceci ne peut pas vous empêcher de le faire imprimer; il pourra en même temps [p. 3] vous rapporter quelques bonnes sommes.

Il serait bon que chaque année, en novembre ou décembre, vous envoyiez un petit compte rendu de votre œuvre.

Ne pourriez-vous pas prendre [p. 4] le P. Réginald? il pourrait peut-être vous rendre bien service.

Qui l'a envoyé à Ambleside? Vous savez que Withorn est fermé. Pauvre Écosse!! on aurait pu y faire tant de bien si on avait su s'y prendre!! On dirait qu'on ne travaille qu'à chercher et qu'à créer des difficultés. Soyons très prudents et fermes. Gardez le secret de tout. Tout ira bien avec le temps, mais en ce moment on est entièrement brisé.

Bien dévoué.

P. Joseph

N° 20

Lettres¹⁴⁷

du P. Dunstan à

L'Évêque d'Hexham & Newcastle

Au mois de juin

1895

17 juin 1895

Monseigneur,

La lettre ci-incluse de Mgr Stonor est une réponse à une des miennes dans laquelle je lui demandais s'il ne pourrait pas obtenir que cette institution¹⁴⁸ à laquelle il s'intéresse, ne dépende plus du contrôle français.

La conduite de nos Pères français, en général, a été un scandale pour la religion et une honte pour l'état religieux. Je me suis abstenu jusqu'ici d'en parler, et il m'est très-pénible de le faire aujourd'hui, mais c'est nécessaire.

Il est à peine un prêtre qui, ayant un renom sans tache, ne veuille pas briser [p. 2] complètement avec eux. Je trouve que ce fait, d'être des leurs, porte grand sort, ici, à mon œuvre.

¹⁴⁷ La traduction française de l'original est du Père Xavier de Fourvière.

¹⁴⁸ Note du Père Xavier de Fourvière: «L'œuvre d'Ambleside».

Naturellement je ne destine aucun de mes étudiants au noviciat français. J'avais bien l'intention de les envoyer à l'abbaye de Tongerlo où la règle monastique est dûment observée. Mais maintenant que tous les projets de réunion (entre la Congr. de France et celle de Belgique) sont tombés à l'eau¹⁴⁹, je ne puis plus faire ainsi.

Ce n'est pas que je veuille me dispenser de mes vœux, attendu que j'ai passé plus de 17 ans en religion¹⁵⁰, mais je désire une dispense pour entrer dans un autre Ordre vers lequel je me sente attiré et qui consente à me recevoir.

J'emploie la première personne du singulier, mais je puis dire nous. Le P. Joseph Ibos (Pr[ieur] de Farnborough), le P. Réginald de Wigtown et d'autres encore partagent mon désir.

Si j'écris pour moi-même, c'est que je suis tenu de prendre en considération [p. 3] les jeunes gens qui me sont confiés, et si j'attendais d'être englobé dans la débâcle générale, il serait difficile de leur expliquer le pourquoi et ma réputation en souffrirait.

Je pense m'offrir, moi et mon œuvre, à quelqu'autre Ordre de Chanoines Réguliers. N'ayant point trempé dans les scandales de nos Pères français, naturellement je trouve bien triste d'être enveloppé dans leur disgrâce. Aussi je demande à Votre Grandeur de travailler (tout de suite si c'est un effet de sa bonté) à m'obtenir une dispense qui me permette de m'unir immédiatement à quelque autre Ordre religieux.

En vérité, avec un abbé excommunié, vivant dans la maison-mère, n'ayant aucun successeur canoniquement établi¹⁵¹, il est difficile de voir quel droit la Congrégation peut avoir à mon obéissance; et vouloir la chose de faire surgir ici, comme j'y comptais, une branche saine d'un tronc si pourri, me paraît maintenant sans aucun espoir. Mes enfants iront où moi j'irai, je sais; mais je suis obligé d'opérer le [p. 4] changement avec beaucoup de prudence et de prévoyance.

En demandant avec instance à V.G. ses bonnes prières pour moi et pour mon œuvre,

Je suis, Monseigneur
de V.G. le très-obéissant Serviteur
Dunstan Sellon C.R.P.

¹⁴⁹ De toute évidence, cette affirmation ne correspond pas à la réalité, puisque l'année suivante, le chapitre général de l'Ordre de Prémontré acceptait le principe de l'union.

¹⁵⁰ Note du Père Xavier de Fourvière: «Dans le *Conspectus Ordinis*, dans le *Lamp*, revue anglaise, le P. Dunstan est censé être des nôtres depuis 1874. Or, il n'a pris l'habit qu'en 1887.»

¹⁵¹ Cette affirmation ne correspond pas à la vérité, puisque le supérieur légitime, Mgr Gouthe-Soulard, avait légitimement nommé le Père Denis Bonnefoy pro-visiteur de la Congrégation de France.

20 Juin 1895

Monseigneur,

J'avais espéré que vous m'épargneriez de mentionner dans le détail les raisons qui me portent à désirer ma séparation immédiate d'avec la «Congrégation [p. 2] de France». Mais la lettre de Votre Grandeur est si évidemment écrite sous une fausse impression, que je me sens tenu de parler aujourd'hui ouvertement.

Je puis tout d'abord vous faire observer qu'un des buts de l'Ordre est l'administration des paroisses. La règle exige un «socius» (prêtre ou convers), généralement je l'ai eu; quand je n'en avais point, ce n'était pas ma faute.

Dans quel monastère de l'Ordre, V.G. désire-t-elle me voir? ce n'est pas à Farnborough où il n'y a aucune règle, où la communauté est si brouillonne que le prieur vient de l'abandonner en désespoir de cause. Ce n'est pas à Storrington (le noviciat) où le prieur a dû quitter le pays pour systématique corruption d'un innocent jeune homme. Ce n'est pas à l'abbaye en France où l'abbé se trouve excommunié et refuse de quitter l'habit — un scandale permanent pour la religion¹⁵². — Un [p. 3] de nos Pères (pas celui dont la lettre est ci-incluse) remarquait que cette maison-ci, bien que composée uniquement d'étudiants, observe la règle mieux qu'aucune de celles qu'il a vues.

Mon but en écrivant à V.G. pour une dispense est simplement le désir que j'ai de sauver mon âme et celles des autres, en observant la vie religieuse. [S'il] en était autrement, je demanderais la sécularisation, non la séparation.

¹⁵² «Qu'est-ce que je ne t'ai pas dit! Je vois venir, à cinquante pas de nous, le curé de Saze, oui, le curé de Saze, te dis-je, qui venait me surprendre avec celui de Daumazan, avec M. Petit, avec M^{lle} Petit. Tous les quatre s'étaient dit: "Allons au couvent de Frigolet". Et, te dis-je, ils arrivaient, réjouis, pendant que, plus loin, on voyait une tache sombre comme un cornard, le triste personnage qui porta mitre et crosse et qui s'en va, maintenant, trois ou quatre jours de la semaine, battre la prélatine à Avignon. Lui aussi arrivait de son excursion hebdomadaire. Il était descendu du train, en même temps que les curés de Daumazan et de Saze. Il les avait salués, car il est plutôt en quête de saluts que de son salut, le malheureux! Mais eux, raides, froids, dignes et muets, étaient passés devant lui sans le regarder, sans le saluer. Et pourquoi faire attention à cet homme qui ose encore porter notre robe blanche et qui recommence son train scandaleux maintenant, à Avignon, avec la Grenadine, maintenant à Montpellier avec... d'autres. Les habitants de la rue de la République à Avignon, et surtout les Jésuites, sont furieux contre les archevêques Nos Seigneurs Vigne et Gouthe-Soulard, qui ne lui pas encore fait quitter la robe.» Archives de l'abbaye de Frigolet, SAVIÉ DE FOURVIERO, *Moun Journau*, Mercredi 23 janvier 1895.

J'aimerais mieux voir mes innocents garçons sur les planches d'un théâtre que parmi les hommes qui sont à Storrington, et je me considérerais comme coupable de péché grave, en les envoyant là.

Je demande la permission d'entrer dans un Ordre où la règle soit observée, où la vie religieuse soit en vigueur. Ma réputation de prêtre demande que je [p. 4] fasse cette démarche, et c'est pourquoi je renouvelle ma demande pour la dispense requise.

Quoiqu'il en soit, l'abbé (à qui j'ai voué obéissance) étant excommunié, et aucun successeur n'étant canoniquement établi, je ne sais vraiment pas à qui je dois obéissance, pour le moment, si ce n'est à l'Archevêque d'Aix.

La lettre qu'a reçue V.G. a été adressée à tous les évêques dans les diocèses desquels se trouve quelque membre de l'Ordre.

Inutile de dire que j'ai été profondément peiné de la lettre de V.G. Jamais une seule fois, durant les 5 années que j'ai travaillé dans votre diocèse, vous n'avez exprimé de mécontentement au sujet de ma conduite, et je vous ai promptement obéi en toutes choses: quels sont donc les motifs (j'ai le droit de le demander) qui ont porté V.G. à dire au Cardinal Préfet, qu'Elle «n'était au- [p. 5] cunement satisfaite.»

Je me considère d'autant plus en droit de poser cette question que je conclus que l'enquête regardait ma conduite personnelle et ma réputation plutôt que celle de l'Ordre auquel j'appartenais. Ci-joint une lettre qui fera plus que confirmer ce que j'avance au sujet de ce dernier. Je supprime la partie où se trouve le nom et l'adresse, afin d'en respecter le caractère confidentiel.

En conséquence, je puis dire que mon intime persuasion est que nul pouvoir sur terre, ne peut me forcer à m'associer avec des individus tels que ceux qui composent la Congr. de France, en ce moment. Je n'ai pas dit beaucoup à V.G., mais je crois en avoir dit assez: il me répugne extrêmement d'avoir à noircir ma propre congrégation, mais c'est absolument nécessaire pour justifier mes demandes à moi, que par la présente, je renouvelle respectueusement.

[p. 6] Si je n'ai pas d'autre alternative que de les quitter sans dispense — et il n'est pas bien clair pour moi que, dans les circonstances présentes ce (la dispense) soit même nécessaire — alors mes raisons doivent nécessairement être exposées d'une autre façon qu'en particulier à mon évêque. Tout ce que je désire est d'être libre de servir Dieu dans quelque Ordre où je puisse sauver mon âme et celles des Autres, suivant l'obéissance.

J'ai été trop longtemps en religion pour vouloir l'abandonner, à moins qu'il ne soit impossible pour moi de faire autrement. Je comprends que la formule de ma demande doit être rédigée en français ou en latin. Ci-inclus en français.

J'espère que V.G. ne se trouvera pas offensée de ce que je demande respectueusement à connaître quand et comment je ne [lui] «ai donné aucune satisfaction».

J'ai toujours essayé de la faire et j'étais dans la persuasion de [p. 7] l'avoir fait.

Dans l'attente que V.G. aura la bonté de me répondre

Je suis, Monseigneur,

De Votre Grandeur l'obéis[sant] Serv[iteur]

In Xto

D. Sellon

N° 21

Bishops House,

Dumfries

28.IX.95

Very Rev. & dear Father Prior,

I have the honour to acknowledge receipt of your kind letter of yesterday.

1. The Rev. Fathers Morgan and Reginald Vignoles have so far been very satisfactory [p. 2] to me in respect of the duties assigned to them in my diocese.

2. As all my diocesan arrangements have now been completed for the year ending 15 Aug^t 1896, their services are absolutely required because I have no one to replace them in their respective missions [p. 3] and cannot undertake to relieve them before next August. If your Reverence wishes me to accept your letter as an intimation that they will be written drawn at that time next year I shall endeavour to make provision for it but I hope you will not recall them before that date.

Believe me

Yours sincerely & respectfully

† W. Turner

N° 22

Wigtown
Scotland
Oct. 31st 1895

Mon Révérend Père,

Permettez-moi de vous remercier de votre bonne lettre arrivée ici ce matin et dans laquelle vous voulez bien m'informer de certaines intentions à mon égard.

Je regrette beaucoup que Votre Révérence trouve [p. 2] que j'ai montré des «rudesses» à votre égard. Il était très-loin de mon désir de vous offenser personnellement. J'ai voulu seulement exprimer que j'ai trouvé très-singulier que l'on envoyât [sic] un Visiteur sans les formalités usuelles en des cas pareils.

Je me suis permis d'exprimer mon idée sans cependant vouloir offenser [p. 3] Votre Révérence personnellement. Si j'ai eu le malheur de le faire c'est l'effet de ma manière imparfaite de parler plutôt que de mauvaise intention.

J'ai l'honneur d'être

Mon Révérend Père,

Votre humble serviteur,

A. Morgan

Que le bon Dieu aide tous ceux parmi nous qui travaillent à faire cesser les misères que nous souffrons à présent!